LA VIE
NTELLECTUELLE

V. I. : L'Alsace douloureuse.
J.-C. MURRAY : L'Eglise et la Démocratie totalitaire.
P. AYCOBERRY : La politique internationale de l'U. R. S. S.
H. CHAMBRE : Le problème idéologique des guerres capitalistes.
H. NIEL : De Hegel à Marx.
B. VACHERET : Syndicalisme universitaire et mouvement social.

LES SIGNES DU TEMPS

Eisenhower s'oriente.
L'Argentine vole à la conquête de l'Europe.
La politique britannique vue de Paris.
La Hollande maintient.
Embauchage et recrutement en Allemagne orientale.
Chômage européen en Afrique et Salut social.
L'affaire Finaly.
Azimuts.
Jean Giraudoux.

LETTRES — THEATRE — CINEMA

DOCUMENT : Réflexions sur les problèmes de financement de la construction.

EVUE MENSUELLE
MARS 1953

ES ÉDITIONS DU CERF_PARIS

SOMMAIRE

V. I. : **L'Alsace douloureuse** 1

J.-C. MURRAY : **L'Eglise et la Démocratie totalitaire.** 6

P. AYCOBERRY : **La politique internationale de l'U.R.S.S.** 35

H. CHAMBRE : **Le problème idéologique des guerres capitalistes** 58

H. NIEL : **De Hegel à Marx** 69

B. VACHERET : **Syndicalisme universitaire et mouvement social** 75

LES SIGNES DU TEMPS

Eisenhower s'oriente (A. VIATTE) 81

L'Argentine vole à la conquête de l'Europe (J. BOANERGE). 85

La politique britannique vue de Paris (A. FRISCH) 89

La Hollande maintient (A. WILLIGERS) 91

Embauchage et recrutement en Allemagne orientale (A.-P. GRÉGOIRE) 95

Chômage européen en Afrique et Salut social (R. DELAVIGNETTE) 98

L'affaire Finaly (E. RODET) 99

Azimuts (A.-Z. SERRAND) 106

PORTRAIT : Jean Giraudoux (G. VENAISSIN) 117

CHRONIQUES

Les essais (M. CHAVARDÈS) 122

Les romans (G. VENAISSIN) 125

Notes de lecture (M. C., W. M.). 129

Le théâtre (H. GOUHIER) 132

Le cinéma : *Viva Zapata*, *The Medium* (J.-L. TALLENAY)..... 135

DOCUMENT

Réflexions sur les problèmes de financement de la construction (R. PARÈS) 139

La Vie Intellectuelle

VINGT - QUATRIÈME ANNÉE. — MARS 1953

L'Alsace douloureuse

Il est impossible à un Français, persuadé que son pays a toujours un rôle à tenir dans l'œuvre de civilisation, de dire ce que l'Alsace incarne à ses yeux. Attachement à la province qui fut séparée pendant près de cinquante années et plus menacée qu'aucune autre par l'oppression nazie? Assurément. Mais aussi et surtout conscience de l'apport propre de l'Alsace à la communauté française. Sa position frontière, au bord du Rhin, tournée vers l'autre côté du Rhin, rappelle que la France était grande lorsqu'elle se souciait moins de posséder que de rayonner au loin un esprit accueillant aux différences de sensibilité et de tempérament, mais recréant au delà d'elles l'unité que réalisent seules la liberté et la raison. Son vouloir de rester l'Alsace tout en étant la France proteste avec l'intelligence de l'action contre la centralisation abusive qui étouffe la pensée et la vie du pays : Strasbourg, première ville où fut chantée la Marseillaise, *a su conserver son visage de capitale. Si la France veut encore retrouver sa jeunesse pour jouer en Europe le rôle que tant de peuples attendent d'elle, l'Alsace lui est essentielle.*

Aussi le rouge monte-t-il au front lorsque l'on songe

à ces quatre années où aucun des « administrateurs » de la France n'éleva la grande protestation attendue au delà des Vosges contre l'annexion pure et simple de l'Alsace qui se voulait toujours française. Certes, on peut se rappeler des protestations individuelles, telle cette assemblée fière et endeuillée qui regroupait en 1942, en un coin des Alpes, des jeunes, venus de toutes régions françaises, à la veille de passer dans le maquis. Ils s'avançaient par sections de toutes les orientations de la montagne au chant protestataire : « Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine, car malgré vous nous resterons Français. » Mais ce n'était que protestations particulières et l'officier, organisateur de la rencontre, fut convoqué d'urgence en haut lieu et tancé d'importance. Mais les Français peuvent-ils rejeter sur quelques hauts responsables le silence de la France sur l'Alsace ? Certains, une infime minorité, ont mieux fait qu'élever la voix ; ils ont lutté et la plupart sont morts, fusillés ou déportés. Les autres, ceux qui ont survécu, profitaient de ce silence reproché aujourd'hui véhémentement, ne le rompaient qu'à huis clos et pas trop fort, afin de ne pas rendre leur vie plus inconfortable. Au temps de la « grande épreuve », l'Alsace n'a pas reçu alors la grande leçon de courage qu'elle attendait.

Le cauchemar passé, nous nous réveillons tous coupables ; mais s'il reste quelque souci de grandeur il doit se manifester par la volonté de prendre des mesures pour que si jamais drame aussi cruel se répétait on se sentît plus fort ou plus contraint de résister au mal. On ne fait ici aucune prophétie pessimiste : le meilleur moyen d'éviter le pire est de le prévoir. Dans ce but, une nation resserre ses liens et, plus unie, se rend à même de progresser en organisant son droit. La crise traversée fait prendre conscience des façons, trop méconnues avant, dont on peut être coupable : il faut les dénoncer et les sanctionner. Or, on vient de le dire : chacun s'est découvert participer à des fautes de groupes. La triste décou-

perte s'est faite en tous les coins de France, de façon plus douloureuse en Alsace ; à l'égard de ce que l'on appelle improprement l'Alsace-Lorraine. La France entière découvre sa responsabilité dans ce silence écrasant trop accepté, trop respecté. Le Droit doit désormais dénoncer la responsabilité de chacun dans les fautes collectives. L'exacte mise au point en sera délicate ; et ce sera l'honneur de la revue d'avoir mené aux jours des procès douloureux, grâce à M. de Geouffre de la Pradelle, le combat pour que la reconnaissance ou la renaissance de la culpabilité collective ne porte pas atteinte aux conquêtes récentes pour le droit de chacun. L'achèvement d'une législation exacte sera pour le bénéfice de tous et permettra seule les conquêtes spirituelles de l'avenir où l'individu prendra mieux conscience de sa collaboration plus exacte avec la collectivité. Si la France a une vocation dans la civilisation humaine, elle ne peut renoncer à cet effort. Peut-elle accorder à ses enfants d'Alsace un traitement d'exception qui serait, à la vérité, méprisant ? Les Alsaciens en seraient justement scandalisés, blessés.

Oradour fut un crime. Il restera, plus encore que Ascq et Tulle, le symbole de la cruauté bestiale et stupide. Or à Oradour, comme en plus d'un lieu de France, hélas! on a trouvé mêlés aux bourreaux allemands des Français dont les uns furent des criminels (pour autant qu'il est jamais possible à un homme de juger) et les autres, des hommes égarés, parfois même par leurs bons sentiments. Justice a été faite, parfois très rapidement et sauvagement. A Oradour les Français mêlés aux Allemands étaient d'Alsace, plus excusables que tant d'autres Français en raison de l'emprise allemande et, encore une fois, du coupable silence de la France ; mais enfin des Français d'Alsace étaient présents. La suprême injure n'aurait-elle pas été de les traiter comme de « demi-Français » qu'il fallait « se concilier » ?

Il faut reconnaître qu'en dépit de la dignité, reconnue par tous les gens de bonne foi, avec laquelle le président Nussy Saint-Saëns a dirigé le procès, celui-ci a comporté des éléments révoltants. D'abord il est venu trop tard : après huit ans et demi de libération on ne peut plus avoir présentes les conditions et l'atmosphère dans laquelle s'est déroulée l'horrible tragédie. Ensuite l'attitude des associations de parents des victimes a surpris. A leur deuil, à leur douleur la France entière a pris part, prend part encore autant qu'il est possible. Mais pour laver un sang si pur, faut-il donner place au désir de vengeance ? Ce n'est pas porter atteinte aux victimes d'Oradour que de leur prêter les sentiments exprimés par tant de ceux qui ont pu parler avant de tomber victimes de la lutte qu'ils avaient délibérément choisie. Ils regardaient vers l'avenir et non vers le passé ; ils réclamaient le Droit et non la vengeance.

Or l'avenir réclame l'avertissement donné qu'une participation obéissante au crime est elle-même un crime ; et le Droit doit veiller à ce que la régularité de l'avertissement donné soit conforme au Droit. Aussi quels qu'en soient le retard et les circonstances maladroites, il fallait que ce procès eût lieu et qu'il n'exceptât aucun coupable. L'exception eût été, à l'égard du bénéficiaire d'abord, une injure.

Mais la condamnation ne doit pas l'être davantage. L'amnistie est la seule conclusion admissible à si douloureuse histoire. Mais l'amnistie doit être entendue ici de façon toute spéciale. Non point que les condamnés ne soient point coupables ; mais leurs juges ne sont point des justes. Du crime nazi, une poignée d'hommes sont pleinement coupables : certains ont été condamnés à Nuremberg ou ailleurs, d'autres, tel ce général que les Anglais refusent d'extrader, on a eu tort d'avoir pitié. Du mal accompli à travers l'Europe, fort peu ont droit de se dire pleinement innocents : quelques milliers

d'hommes peut-être, et qui, pour la plupart, ont payé leur innocence de leur vie. En France quiconque a survécu sait qu'il doit son salut à l'hécatombe de ses frères : le déporté évoque le visage de qui a pris sa place le jour où la chambre à gaz et le camp d'extermination réclamaient leurs victimes ; l'emprisonné se souvient des matins où tapi dans un coin de sa geôle il se gardait d'attirer l'attention du geôlier qui voulait son compte de fusillés ou de déportés. Quant à ceux qui n'ont rien fait que veiller à n'être jamais dans les conditions où crime et danger pouvaient se présenter, on peut les passer sous silence. Telle fut, avec d'autres pays, l'histoire de la France. Aujourd'hui avec la fierté de celle qui veut profiter de si douloureuse expérience, elle veut organiser son Droit. Nul ne peut se dérober, qu'il soit de Languedoc, de Bretagne ou d'Alsace. La présence de tous permet seule à la France de faire œuvre valable, non seulement pour elle, mais pour l'humanité entière. N'est-ce pas la torture infligée par la présence d'Alsaciens si chers au banc des accusés, qui a manifesté, comme le rappelait la revue en son précédent numéro, que les textes sur la responsabilité collective étaient loin d'être au point ? L'amnistie qui vient d'être votée ne peut être que la réconciliation de frères, hier humiliés de se sentir ensemble mêlés à si grand crime, aujourd'hui fiers de travailler ensemble à l'effort requis pour l'honneur des nations et la vie de l'humanité : l'élaboration du Droit.

V. I.

L'ÉGLISE ET LA DÉMOCRATIE TOTALITAIRE

Voici en quels termes Henry H. Walsh commence sa très remarquable étude sur le Concordat de Napoléon.

Le problème de l'Église et de l'État, tel qu'il se posa lors des négociations du Concordat de 1801, entre le pape et la France, était d'une surprenante nouveauté pour la diplomatie européenne. Jamais tentative de conciliation entre le temporel et le spirituel n'avait encore révélé pareille divergence d'opinions... Un élément nouveau intervenait, dont allait se ressentir profondément cette dernière tentative d'un rapprochement harmonieux entre l'Église et l'État : tout ce qui avait été fait, dans le passé, pour délimiter les domaines de souveraineté, apparaîtrait désormais l'enfance de l'art.

Cet « élément nouveau », ce ne fut pas Napoléon, mais bien la Révolution française qui l'introduisit dans l'histoire, et on le retrouve partout où s'est étendue l'influence de la Révolution. Si l'on comprend en quoi consiste cet « élément nouveau », on pourra, je pense, s'expliquer le conflit qui opposa, pendant le XIX[e] siècle, l'Église aux puissances continentales. On comprendra, en même temps, l'évolution qu'a subie la doctrine de l'Église, dans sa structure propre, tout au long de ce conflit : évolution qui devait être reconnue et consacrée par l'autorité de Léon XIII.

1. Henry H. Walsh, *The Concordat of 1801 : A Study of the Problem of Nationalism in the Relations of Church and State* (New-York, Columbia University Press, 1933). Introduction, p. 11.

Cependant, les forces qui provoquèrent la Révolution sont si confuses, elles ont laissé subsister tant d'incertitudes, que les essayistes, les polémistes et même les historiens sérieux ont longtemps offert des interprétations divergentes de l'élément dont nous parlons. Walsh y voit le « nationalisme, force révolutionnaire, incapable de tolérer toutes les idées traditionnelles et vénérables de l'unité essentielle de la pensée et de la culture européennes [2] ». Plus spécifiquement, il définit l'essence politique de ce nouveau phénomène comme un « absolutisme d'État [3] », fondé sur « la doctrine que Rousseau avait si fortement ancrée dans l'esprit du peuple français, celle de l'unité absolue de l'État sous tous ses aspects [4] ». Cette théorie moniste de la souveraineté, telle que Portalis, le ministre des Affaires ecclésiastiques de Napoléon, l'exposa devant l'Assemblée législative française, avait pour corollaire une suprématie nettement affirmée du pouvoir politique sur le pouvoir spirituel : à telle enseigne que, même dans les domaines qui concernaient à la fois l'Église et l'État, l'autorité de la décision revenait finalement sans conteste à l'État [5].

Il y a du vrai à cela. Ce que Mgr Spina, représentant le pape aux négociations du Concordat, rencontra à Paris, c'était une farouche tendance vers l'instauration d'un État tout-puissant, vers la réalisation d'une souveraineté indivisible au sein même de l'État : on voulait politiser l'ensemble de la vie sociale en France; enfermer toutes les institutions, y compris l'Église, dans un unique cadre national, sous l'unique contrôle de l'autorité publique. Mais toutes ces tendances n'avaient de vraiment nouveau que l'ardeur avec laquelle elles étaient défendues. Elles s'étaient déjà manifestées dans l'abso-

2. *Loc. cit.*
3. *Ibid.*, p. 243.
4. *Ibid.* Introduction, p. 13.
5. Cf. *ibid.*, ch. IV, étude sur Portalis.

lutisme, le gallicanisme et le nationalisme de l'ancien régime : à cette époque, déjà, l'Église avait eu beaucoup à souffrir dans sa liberté et dans son indépendance spirituelle; son autorité internationale (ou, mieux, supranationale) s'était heurtée violemment à la revendication de la souveraineté nationale. Léon X connut les premières manifestations de ces tendances lorsqu'il négocia le Concordat de Bologne avec François Ier. Et Alexis de Tocqueville fut le premier à remarquer que dans cette tendance vers l'absolutisme la Révolution est l'exact prolongement de l'absolutisme royal :

> Au moment même où Ranke affirmait au roi de Bavière que le problème fondamental de l'époque était le conflit entre la souveraineté monarchique et la souveraineté du peuple, un esprit plus subtil voyait dans la politique d'alors une réalité plus profonde, une tendance plus marquée. Alexis de Tocqueville ne voyait dans l'opposition du trône et du peuple qu'un simple incident : mais il devinait derrière cet incident la marche irrésistible de l'état centralisé vers la réalisation de l'omnipotence qu'il réclamait, vers l'instauration d'un appareil gouvernemental irrésistible. Il réétudia l'histoire de la première Révolution française, et dans l'ouvrage considérable qu'il publia en 1855, il concluait que la Révolution, loin de rompre avec la politique des rois, l'avait plutôt complétée. Le résultat effectif auquel était parvenue la France révolutionnaire, ce n'était pas la souveraineté du peuple, mais la centralisation des pouvoirs. Et, considérant l'Europe de 1855, il constatait partout sous-jacent ce même mouvement [6]...

La poussée de ce mouvement avait eu depuis longtemps le but évident de supprimer toute distinction entre l'État et la société, elle menait, d'une manière non moins évidente, vers toutes les tyrannies que pareille suppression entraîne fatalement.

Le problème de l'absolutisme et du nationalisme, avec leur corollaire historique, l'Église d'État, s'était posé depuis longtemps à l'Église universelle. Mais ce problème n'avait jamais été insoluble, jusqu'à ce que la

6. Cité par Robert C. Binkley, *Réalisme et nationalisme : 1852-1871* (New-York, Harper, 1935), p. 140.

Révolution fût venue y apporter un élément réellement nouveau : car elle portait les fondations mêmes de l'État sur un plan nouveau; elle ne réclamait plus seulement pour lui ce minimum d'autonomie nationale et politique qui, au temps de l'absolutisme royal, rendait déjà difficiles les relations avec l'Église : elle exigeait une totale suprématie, spirituelle et morale, qui rendait ces relations impossibles. Depuis l'époque où François Ier jetait les bases de ce qui allait devenir l'ancien régime, l'Église, à force de réajuster ses principes selon les nécessités, en était arrivée à une situation de compromis : elle avait même poussé le compromis à la limite du scandale, notamment lorsqu'elle donna son consentement à une Église d'État nationale, réclamée par la royauté absolutiste; cette Église d'État était placée sous la surveillance du roi et, selon le sort de toute Église d'État, devait jouer le rôle d'*instrumentum regni* : source d'idéologie pour le support d'une forme politique, elle devenait une sorte de police spirituelle chargée de faire respecter la pureté de cette idéologie.

Mais il y a une limite aux concessions et aux compromis; et la Révolution ne mit pas longtemps à passer les bornes. Et puisque mon but, ici, n'est pas à proprement parler de faire œuvre d'historien, il me suffira, pour définir ce tournant de l'histoire, de me référer aux « deux affirmations essentielles » que Latreille a tirées de la thèse du grand historien jacobin Mathiez : « La Révolution n'était pas, à l'origine, une entreprise destinée à bouleverser le culte national; mais, à un moment donné, dans la grande crise de la Terreur, la Révolution s'est trouvée opposer au catholicisme de nouvelles conceptions religieuses absolument incompatibles avec lui[7]. » Au programme absolutiste qui se proposait de politiser l'ensemble de la vie sociale, y compris la vie religieuse — un

7. A. Latreille, *L'Église catholique et la Révolution française* (Paris, librairie Hachette, 1946), p. 129.

premier pas dans ce sens avait été fait, avec la Constitution civile du Clergé — s'ajouta un programme de déchristianisation de la France, un programme de « laïcisation », pour parler comme les Jacobins. L'État n'était plus seulement la matérialisation d'une théorie politique absolutiste, il devenait l'actif propagateur d'une idéologie laïcisante qui prenait toutes les apparences d'une foi religieuse, d'une foi aux prétentions aussi exclusives, aussi universelles, aussi exigeantes que n'importe quelle autre foi religieuse. Le projet révolutionnaire cessait d'être purement politique pour se charger désormais entièrement de la rédemption de l'homme. Et le Souverain, Un et Indivisible, de la théorie de Rousseau, entreprenait la tâche messianique de propager sa propre vraie religion, d'abord par un programme de persécution, et, plus tard, par un programme d'éducation plus insidieux.

Le conflit entre l'Église et l'État pendant le XIX[e] siècle trouve donc sa cause première dans le heurt brutal qui oppose le but de la Révolution, dans son évolution complète, et dont l'agent était l'État, et le but du christianisme, dans sa vieille acception traditionnelle, et que représentait l'Église. Et cette opposition était aussi neuve que fondamentale. Sturzo en résume ainsi les étapes :

L'Église passa par trois périodes : celle des cultes officiels (1789-1795), celle de la séparation (1793-1801), celle du Concordat (1801-1814). Durant ces trois périodes, il y eut des persécutions contre le clergé, considéré successivement comme réfractaire, antipatriote, ou antiimpérial. Dans ces trois phases, les papes furent directement impliqués : occupation d'Avignon et de Rome, internement de Pie VI à Valence (1798) et de Pie VII à Savone (1809). Ni le schisme, ni la persécution du clergé, ni l'occupation d'Avignon ou de Rome, ni l'internement ou l'exil des papes n'étaient pour l'Église des faits nouveaux. Ce qui pour elle était nouveau, c'était la laïcisation du pouvoir de l'État [8].

8. L. Sturzo, *L'Église et l'État* (Londres, Geoffrey Bles, 1939), p. 376.

Ce qui était nouveau c'est que, comme l'explique l'historien Geoffrey Brunn :

> Pour la première fois dans l'histoire moderne, la *civitas humana* était déclarée, sans équivoque, la seule réalité ultime au lieu de la *civitas Dei*; pour la première fois, on reconnaissait sans hésitation la supériorité de l'autorité de la raison sur l'autorité de la révélation; et la doctrine de la perfectibilité humaine (qui allait bientôt devenir la doctrine du progrès) se substituait pour la première fois aussi à la doctrine de la rédemption miraculeuse [9].

Telle était, finalement, cette situation nouvelle, qui donna naissance à l'antagonisme irréconciliable dont parle Latreille. A la notion du nationalisme intégral, et à la notion conséquente de l'unité, de l'indivisibilité et de la compétence universelle de la souveraineté politique, s'ajouta l'idée que l'État-nation n'était redevable de son origine et de son autorité qu'à la seule volonté humaine, qu'il possédait une substance spirituelle propre et originale dont il refusait toute source transcendantale; l'État-nation était l'artisan du seul « salut » qui existât, le salut du bonheur et du progrès sur terre. Au cours de sa longue histoire, l'Église avait connu plus d'un César qui s'était proclamé Dieu, ou tout au moins d'origine divine. Depuis Philippe le Bel, le césarisme religieux était une histoire classique, et l'Église connaissait tous les détails de l'intrigue. Mais elle n'avait encore jamais eu affaire à un César qui proclamât à la fois qu'il était la Majesté divine, et que sa majesté restait entièrement laïque et temporelle dans sa fin comme dans son origine.

Tous les Césars qui s'étaient jusqu'alors réclamés d'une origine divine, avaient cherché l'origine de leur pouvoir en Dieu, et, du moins jusqu'à un certain point, la préoccupation qui est celle même de Dieu, celle de la destinée éternelle de l'homme, du salut de son âme immortelle, avait aussi été la leur.

9. Geoffrey Brunn, *Europe and the French Revolution : 1799-1814* (New-York, Harper, 1938).

Avec eux, l'Église pouvait discuter, et même chercher un terrain d'entente; il leur restait, de part et d'autre, des points communs. Son argument principal consistait à dire que ce n'était pas à César qu'incombait le rôle de sauver l'âme immortelle de l'homme, que ce rôle était exclusivement, et en propre, celui de l'Église : que César devait se borner à réaliser sur terre les conditions de liberté et de justice nécessaires pour que cette tâche exclusive de l'Église pût s'exercer pleinement. Mais le César révolutionnaire posait le problème d'une façon tout à fait différente. De son origine purement humaine, il faisait un titre à sa divinité; au lieu de se servir de la religion pour des fins politiques (ce qui était déjà assez critiquable), il proclamait comme sa fin politique la religion de l'État (et ceci était inadmissible).

En un mot, l'événement nouveau dans l'histoire politique, la source du conflit entre l'Église et l'État, c'était l'abandon, par le pouvoir public, dans l'acception révolutionnaire du terme, des principes essentiels de la foi religieuse et de la philosophie politique, qu'en dépit de toutes sortes d'infidélités, il avait toujours, jusqu'alors, admis : « L'autorité vient de Dieu seul, et tous ceux qui la détiennent ne la détiennent que par Lui seul » (Rom., 13, 1). Debidour, le brillant historien anticlérical de l'antagonisme entre l'Église et l'État, définit clairement le nouvel état de choses en nous expliquant pourquoi l'Église, qui s'était fort bien entendue avec l'absolutisme gallican de l'ancien régime, ne put admettre la Révolution :

> A partir de 1789, la solidarité que la communauté de vue sur les principes religieux avait créée entre l'Église et l'État, disparaît entièrement. Ce n'est plus Dieu que nos gouvernements invoquent, lorsqu'ils se réclament de l'inspiration de la Révolution, c'est le peuple, et le peuple seul [10].

10. A. Debidour, *Histoire des rapports de l'Église et de l'État en France de 1789-1870* (2e édition; Paris, Alcan, 1911), p. 639.

Quiconque est tant soit peu familiarisé avec le jargon jacobin verra clairement le sens dans lequel les historiens jacobins emploient le terme de « peuple » : il s'agit évidemment, en l'occurrence, de la secte même des Jacobins, héritiers politiques des philosophes. « Le peuple », ce sont les Jacobins : car ils constituent l'avant-garde des initiés, ils sont la hiérarchie des élus, les dépositaires de cette « volonté commune » née de la théorie de Rousseau, de cette « volonté commune » dont la participation crée un peuple; ils sont les porophètes de « l'intérêt général », qui est l'intérêt du peuple; leurs lois seules peuvent donner naissance à un peuple. Il est essentiel que ce point soit bien clair, si l'on veut comprendre à la fois le nouvel « ennemi » surgi avec la Révolution et la structure de l'opposition doctrinale et tactique de l'Église[11].

Devant un sujet d'histoire aussi compliqué, on a quelque hésitation à simplifier le problème. Cependant, il devient nécessaire d'en dégager les lignes principales, qui seules permettront de situer exactement les éléments profonds de cet antagonisme entre l'Église et l'État. Nous dirons donc que, si la Révolution est apparue comme l'ennemie de l'Église (et elle ne fut pas seulement cela) c'est que, dans les idées qu'elle exprimait, dans la force sociologique qui devenait la sienne, elle ne faisait que traduire le sectarisme jacobin. Le programme révolutionnaire, dans la mesure où il s'attaquait à l'Église, était avant tout un programme jacobin. Il convient donc de noter ici les deux caractéristiques principales de ce parti : en premier lieu, les Jacobins formaient une secte,

11. Cf. A. Cochin, *Les sociétés de pensée et la démocratie* (Paris, Plon, 1920); ce livre brillamment écrit explique parfaitement comment les clubs jacobins sont issus des « sociétés philosophiques » et décrit le rôle de l'élite révolutionnaire; le thème principal de cet ouvrage est celui des « deux Frances » et des « deux peuples », la France jacobine et l'autre, le peuple jacobin et l'autre.

dont l'ambition était de transformer la nation en une nouvelle communauté spirituelle, à laquelle ils entendaient imposer leur propre foi; en second lieu, ils formaient un parti politique et, à ce titre, voulaient instaurer la République Une et Indivisible, régime totalitaire qui devait être entièrement au service de leur foi [12].

Ce que Tocqueville avait senti sans pouvoir l'exprimer, Christopher Dawson a pu, lui, à la lumière d'événements plus récents, en donner une image précise :

> Les Jacobins ont fondé leur doctrine sur les caractéristiques mêmes de nos régimes totalitaires modernes [13].

Ces caractéristiques, nous les connaissons maintenant trop bien pour avoir besoin de les énumérer. La démocratie jacobine des années 1793-1794 fut le premier État totalitaire — et c'est là que réside toute son importance historique; les spécialistes commencent à s'en rendre compte.

C'était aussi sa signification essentielle aux yeux de l'Église. En fait, aux esprits de notre temps, c'est effectivement ce terme de totalitarisme qui fait le mieux sentir ce que pouvait être cet « élément nouveau » que la Révolution introduisait dans le problème de l'Église et de l'État. La solution que les Jacobins proposaient à ce problème était une solution totalitaire. Voilà pourquoi l'Église ne pouvait absolument pas l'admettre.

> A notre point de vue, continue Ch. Dawson, ce prototype des mouvements révolutionnaires et communautaires modernes est surtout important en ce sens qu'il a marqué le tournant décisif dans les relations entre l'État et l'Église chrétienne. Bien que la Révolution ait abouti, finalement, à la séparation de l'Église et de l'État, l'idéal qu'elle avait consciemment défendu était exactement à

12. La nature de la religion jacobine, ses pratiques rituelles, sont minutieusement décrites dans l'excellente étude de Crane Brinton, *Les Jacobins* (New-York, Macmillan, 1930).

13. Christopher Dawson, *Beyond Politics* (New-York, Sheed and Ward, 1939), p. 71.

l'opposé de ce résultat. Elle voulait unir et non pas séparer; elle voulait détruire le dualisme traditionnel des deux pouvoirs et des deux sociétés, pour absorber l'Église dans la communauté. Cependant, cette communauté n'était pas réellement laïque au sens strict. La nouvelle République, telle que la concevaient Robespierre et Saint-Just, telle qu'avant eux, l'avait conçue Rousseau était une communauté spirituelle, fondée sur des doctrines morales précises, et qui trouvait son expression religieuse idéale dans un culte civique officiel. ... La communauté démocratique devenait ainsi une contre-Église, dont Robespierre était en même temps le grand prêtre et le Grand Inquisiteur : catholicisme et athéisme étaient, l'un comme l'autre, proscrits sans merci. Cette solution du problème des relations entre l'Église et l'État, ou plutôt des relations entre la religion et la société, était sans conteste la plus hardie, et aussi la plus logique que l'on ait tentée depuis la Réforme [14]...

Les traits totalitaires de cette solution sont très nets. Elle affirme un monisme total, en matière politique, sociale, juridique et religieuse : il n'y a qu'un seul souverain, une seule société, une seule loi, une seule foi. Elle refuse systématiquement le dualisme chrétien des pouvoirs, sociétés et lois, qui distingue le spirituel du temporel, le divin de l'humain. La conséquence de ce refus devait se traduire par l'absorption de l'Église dans la communauté, l'absorption de la communauté dans l'État, l'absorption de l'État dans le parti : en fin de compte l'État-parti devient l'autorité et la réalité suprême, pour le spirituel et le moral, comme pour la politique. Il possède une substance idéologique propre, absolument autonome, il se donne une finalité entièrement indépendante : de la destinée humaine il est l'ultime responsable. En dehors de ce Souverain unique, rien. Ou plutôt, tout ce qui prétend rester en dehors devient « l'ennemi ». Et parce que l'Église tenait à rester au dehors, un antagonisme irréconciliable devait les opposer.

Pour autant que la Révolution est une doctrine, et non pas seulement un acte, ou un fait (pour reprendre les célèbres catégories de de Mun), telle était sa doctrine,

14. Dawson, *ibid.*, 72-73.

moniste, totalitaire. Et tous les heurts entre l'Église et la Révolution — dans sa période de nationalisme républicain, comme dans celle de l'impérialisme dictatorial — sont secondaires et conséquentes à ce conflit doctrinal où chacun des deux adversaires refusait d'abandonner sa position. C'était une réédition du différend qui avait séparé le pape Gélase Ier et l'empereur Anastase. Dualisme contre monisme. Mais cette fois-ci le différend s'affirmait en des termes d'une précision et d'une netteté encore inconnues dans l'histoire : car le totalitarisme jacobin était bien autre chose que le Césarisme de style byzantin.

Un ouvrage tout récent confirme l'exactitude de ce que je viens de dire, concernant l'aspect nouveau du problème de l'Église et de l'État. Il s'agit de *La naissance de la Démocratie totalitaire,* par J.-T. Talmon [15]. Ce livre se propose de nous montrer comment, de la religion prônée par les philosophes du XVIIIe siècle, est né cet ordre politique et social bien particulier, auquel l'observation nous permet de donner le qualificatif de totalitaire. L'auteur veut qu'on distingue nettement la démocratie totalitaire de ce qu'il appelle la « démocratie libérale ». En fait, il commet ici une erreur certaine lorsqu'il déclare, sans autre commentaire, que celle-ci « sort au XVIIIe siècle, des mêmes prémisses [16] ». Si l'on accepte que la démocratie libérale inclut la réalisation américaine, l'erreur est flagrante; mais il ne nous appartient pas de la réfuter ici. Ce qui importe, c'est que l'auteur a eu raison de faire cette distinction entre les deux types de démocratie : la plupart des historiens politiques s'accordent aujourd'hui pour la trouver nécessaire [17]. Et l'analyse documentée qu'il nous donne de la

15. Boston, Beacon Press, 1952.

16. *Ibid.* Introduction, p. 1.

17. Il serait plus exact d'en distinguer plus de deux; et les possibilités que nous réserve l'histoire ne sont, Dieu merci, pas épuisées. La distinction essentielle qu'il convient de faire, c'est entre les

démocratie totalitaire, œuvre de la Révolution, est parfaitement convaincante. Le livre ne traite qu'accessoirement du heurt entre l'Église et le nouvel ordre de choses; mais la façon dont il décrit la Révolution suffit à expliquer le caractère à la fois inévitable et insoluble du différend qui allait s'élever, et à montrer l'enjeu du problème.

L'opinion de Talmon, selon laquelle le Jacobinisme, ou la démocratie totalitaire, n'était que la conséquence logique de la « philosophie », par la médiation des théories politiques de Rousseau, n'est certes pas originale. Il suffira donc d'en indiquer les points essentiels :

> Les philosophes du XVIII^e siècle ont toujours été fermement convaincus qu'ils prêchaient une religion nouvelle. Ils rencontraient là un redoutable challenger. Car l'Église prétendait offrir le point de référence absolu pour l'homme et la société. Elle prétendait être le trait d'union entre tous les échelons de la vie humaine et sociale. L'Église accusait la Philosophie de détruire les deux conditions essentielles de la vie morale, privée et publique, et, par là, de saper les bases mêmes de la Morale. Si Dieu n'existe pas, s'il n'y a pas de sanction transcendante, pourquoi l'homme serait-il vertueux [18] ?

Les philosophes acceptèrent donc « le défi, de chercher de nouvelles garanties de la cohésion sociale et de la morale [19] ». A partir de l'homme, pris dans la conception abstraite de l'individu, « ils s'efforcèrent de trouver un nouveau principe unitaire, qui servît de base à la vie sociale [20] », ainsi qu'un nouveau critère pour une morale sociale (la religion n'intervenait d'ailleurs dans leurs

démocraties fondées sur le libéralisme européen du XVIII^e siècle, et celles qu'inspire la tradition libérale, dont les antécédents sont plus lointains et sont notamment médiévaux et chrétiens. Ce n'est que dans son dernier livre que M. Dawson a senti l'importance de ce point de vue. Cf. B. P. Schlesinger, *Christopher Dawson and the Modern Political Crisis*, Dissertation (Université de Notre-Dame, Indiana, 1949).

18. Talmon, *op. cit.*, p. 21.
19. *Ibid.*, p. 22.
20. *Ibid.*, p. 18.

préoccupations que dans la mesure où elle avait un rapport quelconque avec la société et l'ordre social).

Ces principes nouveaux étaient assez vagues. Mais ils s'exprimaient en une formule magique, celle de « l'ordre naturel des choses »; ou bien, c'était la Raison, avec un « R » majuscule. Grâce à cette clef, on allait découvrir le plan harmonieux qu'avait dressé la nature pour l'univers, et aussi réaliser ce plan dans un ordre social où régneraient la raison, la justice et le bonheur. Messianique vraiment était l'attente de cet avent d'une société totalement expressive de l'ordre naturel. A la base, il y avait la croyance que l'homme était naturellement bon et raisonnable, et sa déduction logique : la toute-puissance de l'éducation, obtenue en particulier par la législation : « Helvetius, Holbach, Mably, les physiocrates et beaucoup d'autres, comme Rousseau lui-même, croyaient que l'homme n'était rien d'autre que le produit des lois de l'État, et qu'il n'y avait aucune limite à la compétence de l'État dans l'art de former les hommes [21]. »

La transformation de ces idées philosophiques et messianiques en un système politique, tout aussi messianique dans ses prétentions, eut recours à la terminologie politico-religieuse de Rousseau : doctrine de la volonté générale (le peuple doit être amené à la vouloir, parce que c'est sa propre volonté latente, et que par elle seule il deviendra libre); doctrine de la souveraineté de l'État (indivisible comme la volonté générale elle-même) et enfin celle de l'homogénéité de la nation (la nation n'est composée que de ceux qui participent à la volonté générale et à l'intérêt général; les autres ne font pas vraiment partie de la nation). Ce passage du plan philosophique au plan politique, Talmon le schématise ainsi :

Le principe unique des « Philosophes », universel dans sa portée comme dans ses actes, et d'où se déduisent toutes les idées, se transforme en Souverain qui par définition est infaillible et ne

21. *Ibid.*, pp. 30-31.

peut nuire aux citoyens. L'homme n'a pour règles que celles que lui définit le contrat social. C'est ce contrat qui lui donne sa personnalité et ses idées. L'État devient le point de référence absolu, contenu dans le principe universel [22].

Le souverain de Rousseau est l'extériorisation de la volonté générale et remplit les mêmes fonctions que l'ordre harmonieux de la nature. En alliant cette conception au principe de la souveraineté populaire et de l'expression de la volonté populaire Rousseau a jeté les bases de la démocratie totalitaire. L'intervention de ces derniers éléments, avec l'aide seulement de la flamme oratoire de Rousseau, suffit à transformer le postulat du XVIII[e] siècle — simple spéculation intellectuelle — en une grande expérience collective. Elle a marqué l'avènement de la religion rationaliste moderne, non pur système d'idées mais aussi foi passionnée [23].

Ce qui nous frappe ici, c'est que Talmon, lorsqu'il découvre les racines de la démocratie totalitaire dans les principes de l'individualisme rationaliste et de l'absolutisme politique, dit avec son propre accent les deux propositions où le *Syllabus* énonce et condamne les deux articles de base de la nouvelle religion :

ARTICLE 3. — La raison humaine, sans la moindre référence à Dieu, est seule arbitre pour juger du vrai et du faux, du bien et du mal; elle n'a d'autre loi qu'elle-même, et peut, par ses propres ressources, procurer le bien-être aux hommes et aux peuples.

ARTICLE 39. — L'État, source et origine de tous les droits, possède une autorité sans limite [24].

Le second article exprime le totalitarisme le plus pur : le condamner c'était prendre la défense de la liberté politique de l'homme. Le premier, lui, constitue le fondement même du monisme : le condamner c'était défendre la liberté spirituelle de l'homme, laquelle a sa racine dans l'existence d'une Raison divine, à l'image de laquelle l'homme avait été créé. Les deux assertions que l'Église opposa à ces deux articles impliquent la dualité chrétienne des lois et des autorités : il existe, selon l'Église,

22. *Ibid.*, p. 19.
23. *Ibid.*, p. 43.
24. *D. B.*, nn. 1703, 1739.

deux ordres de la vie humaine, chacun relevant d'une autorité distincte, laquelle a un pouvoir original dans son propre domaine, et a compétence, en vertu de leur inviolable distinction, pour limiter l'action de l'autre. Le respect de ce dualisme constitue la marque distinctive de la véritable démocratie, par opposition à la démocratie totalitaire. Nous pourrions facilement le démontrer, mais ce n'est pas là le but de notre étude [25].

Talmon remarque que « les partis totalitaires, les régimes politiques fondés sur le Gauche (c'est-à-dire de type démocratique) ont toujours tendance à dégénérer en des machines administratives sans âme, dont les serments de fidélité aux doctrines premières ne sont que vaines paroles et pure hypocrisie [26] ». Pour expliquer ce phénomène, il se contente de suggérer une alternative; d'abord le fait que « toute idée se désagrège inévitablement dès que ses partisans prennent le pouvoir [27] ». A moins, ajoute-t-il, qu'il ne faille chercher l'explication plus profondément dans « la contradiction fondamentale des idées d'absolutisme idéologique et d'individualisme, idées mêmes du messianisme politique moderne » ? Cette question laisse supposer, à tort, que l'individualisme rationaliste du XVIII[e] siècle et l'idéologie de l'absolutisme sont foncièrement incompatibles. En fait, ce sont là deux idées extrêmement dépendantes. Il existe un lien étroit

25. Cf. Frederick Watkins, *The Political Tradition of the West* (Cambridge, Harvard University Press, 1948). La thèse de l'auteur est que la « Civilisation occidentale » naquit lorsque, à la première conception de la société, homogène et unitaire, se substitua celle toute nouvelle d'une organisation double, qui fait jouer l'Église et l'État. C'est cette conception de la dualité sociale qui, plus que toute autre chose (à l'exception peut-être de la conception juridique) a donné sa forme à la civilisation européenne (p. 32). L'existence de ce dualisme est la base de la protection de la liberté (pp. 85 et ss.). Le problème de la politique moderne, c'est de maintenir ce dualisme sur la base d'institutions purement séculières (p. 80). Reste à voir si cela est possible.

26. Talmon, *op. cit.*, p. 7.

27. *Ibid.*, p. 8.

entre le monisme philosophique laïciste, auquel conduit la rigueur linéaire de l'individualisme rationaliste, et le monisme social et politique qui est par tendance absoluciste et totalitaire. Si le principe rationaliste du XVIII[e] siècle est devenu la Puissance souveraine de Rousseau, ce n'est pas par accident, ce n'est pas non plus parce qu'on a réussi à éliminer les principes apparemment contradictoires que l'on croit y voir. Ce fut une évolution logique, inéluctable, conséquence normale d'une dialectique à la fois intellectuelle et historique.

Mais ceci n'est qu'une digression. Revenons à notre sujet, et poursuivons l'étude de la remarquable description que Talmon nous donne de la démocratie totalitaire. Nous pouvons la résumer sous quatre chefs : chaque fois l'aspect moniste est évident.

I. — Le premier postulat du totalitarisme c'est que la vie humaine ne joue que sur un seul plan : le plan politique. L'homme n'est qu'une créature politique; il trouve son propre accomplissement dans le fait d'être un citoyen. La politique embrasse la vie entière. Toute pensée, toute action a une portée sociale, et doit donc être soumise au contrôle politique. Voilà le fait qui affirme non seulement la primauté du politique, mais encore son caractère exclusif et envahissant... A ceci s'ajoute le principe du nationalisme : la nation est l'unique cadre de la vie politique. D'où également le principe du monisme social : la société est une, elle se doit d'être absolument homogène. Partis politiques, « états », tous les corps constitués à l'intérieur de l'État, tout cela est interdit : car ce sont des manifestations « d'intérêts partiels » (au sens de Rousseau), qui rompent l'unité de la société. Celle-ci est composée directement d'individus, tous absolument égaux; il n'existe plus d'entités sociales intermédiaires entre l'individu et l'État. L'État est monolithique. Tout groupement non conformiste doit être éliminé. Et ainsi, nous arrivons au principe de l'indivi-

sibilité de la souveraineté. Puisqu'il n'y a qu'une seule volonté générale, un seul intérêt général, il ne peut y avoir qu'une seule souveraineté, indivisible. Et cette souveraineté, une, indivisible, et illimitée, doit être exercée par le peuple, conformément au principe de l'unanimité — principe qui découle de l'unité de la volonté générale. La souveraineté illimitée du peuple est la seule source des lois.

II. — Le second élément de la démocratie totalitaire c'est le principe qu'il n'y a, en politique, qu'une seule et unique vérité. Tous les doctrinaires ont rêvé d'un plan préétabli, harmonieux et parfait, vers la réalisation duquel tendrait toute politique sur cette terre. C'est ici la base même du messianisme politique, qui suppose obligatoirement un certain déterminisme social. L'ordre naturel sera réalisé, parce qu'il doit l'être. Il se réalise toujours mieux dans la république une et indivisible dont la création était l'article premier du programme jacobin. Il s'ensuit la nécessité d'une eschatologie sécularisée : le règne des « lumières » dans un ordre de liberté parfaite, d'égalité et de justice, de fraternité et de bonheur. L'absolutisme de cette vision eschatologique confère la primauté au programme révolutionnaire, puisque son but premier en est la réalisation : il légitime donc tous les moyens révolutionnaires, y compris les mesures de coercition et de violence, qui font avancer le programme. De plus, l'aspect purement sécullariste de cette conception interdit tout compromis avec les forces qui s'opposent au programme révolutionnaire. Puisque l'homme est foncièrement bon et raisonnable, on ne supportera de sa part rien qui soit ou mauvais ou erroné. Un monisme messianique laïc réclame que les exigences de la vertu trouvent sur terre leur plein accomplissement et que l'équilibre total de la justice soit ici-bas réalisé. Le relativisme ne trouve aucune place dans la politique.

De la doctrine du programme révolutionnaire est née

lle du rôle de l'élite — en l'occurrence des Jacobins. Le dogme officiel proclamait que le peuple c'était ssentiellement le parti jacobin. Ce parti-là n'était pas mme les autres, car il ne représentait pas une volonté rticulière[28]. » Les Jacobins étaient « le peuple » en ce ns qu'ils concrétisaient l'esprit révolutionnaire, et que ur volonté exprimait l'unique volonté générale du peue souverain. Il fallait amener le peuple à cette volonté énérale : car c'est en la voulant, et en participant au rogramme collectif, qu'il trouvait la liberté. Il faut que peuple choisisse cette liberté : si cela s'avère néceaire, il faut le forcer à vouloir être libre. La liberté, 'est l'égalité à vouloir la volonté générale, c'est sa otale dépendance à l'égard de cette volonté.

III. — De la doctrine de l'État en tant que valeur bjective absolue, découle la nécessité d'une morale ociale, d'un critère de vertu uniquement rationnel, conçu n termes purement laïcs, et totalement libre de toute nfluence transcendante. La morale sociale de la démoratie totalitaire doit être absolument homogène, comme a société même, à l'unité spirituelle de laquelle elle doit ervir de soutien. Son observance doit être obligatoire our tous, elle doit être la seule éthique de l'État : celui-i en est à la fois l'origine et la sanction. La diffusion de ette morale sociale dans la société confère à l'État le aractère d'une communauté spirituelle, presque d'une Église.

IV. — De ces deux principes : une morale sociale homogène, à la base d'une société homogène, et un État au pouvoir illimité, — et, partant, responsable, — découlait automatiquement celui de l'État enseignant.

Pour le XVIII[e] siècle, la politique était avant tout une question

28. *Ibid.*, p. 128. Cochin s'exprime dans les mêmes termes.

de morale; pour l'ordre social rationnel, elle posait d'abord le problème de l'accord des cœurs [29].

C'était pour l'État un droit et un devoir que de diffuser les « lumières », de dissiper les préjugés (les croyances religieuses traditionnelles qui ne cadrent pas avec la substance spirituelle de la nouvelle communauté). Le gouvernement doit pénétrer les hommes du sentiment vertueux de l'égalité; il doit parfaire leur raison, refréner leurs passions égoïstes. Il faut leur communiquer les « valeurs spirituelles » de la communauté; il faut les fondre dans cette entité collective unique, leur faire vouloir la volonté générale sans qu'ils aient le sentiment d'y être contraints. En un mot, l'État doit « créer un nouveau type d'homme, un être purement politique, libre de tous liens, de tous intérêts particuliers, personnels ou sociaux, pour reprendre les termes de Rousseau [30] ». Pour remplir ces tâches, l'État dispose de deux moyens : la législation et l'école unique d'État.

En plus de ces quatre caractéristiques de la démocratie totalitaire, il convient d'en mentionner une autre; Talmon en parle de temps en temps. Il s'agit de la notion de « l'ennemi ». « Un gouvernement révolutionnaire implique une guerre de la liberté contre ses ennemis [31]. » Et, dans le catéchisme de Robespierre, la première demande : « Quels sont nos buts? » est immédiatement suivie de celle-ci : « Quels sont nos ennemis? » En fait, la notion de l'ennemi naît automatiquement de la conception même de la démocratie totalitaire :

> Depuis que le peuple français a manifesté sa volonté, tout ce qui est hors le souverain est ennemi,

déclarait Saint-Just, l'un des « Pères » de la nouvelle

29. *Ibid.*, p. 141.
30. *Ibid.*, p. 42.
31. *Ibid.*, p. 118.

glise [32]. (On se souvient du sens que les Jacobins don-ient au mot « peuple ».) L'ennemi, naturellement, est ujours ennemi de la liberté, de la liberté publique, prise ns l'acception jacobine du terme, c'est-à-dire cette lonté commune suprême dont les Jacobins sont les pro-oteurs. La démocratie totalitaire vit en perpétuel état crise; les historiens ont fait ressortir l'importance cisive de ce cri de : « La République est en danger! », ritable appel à la défense de l'esprit révolutionnaire. 'est en fanatique que Robespierre expose la situation ou plutôt la théorie :

Deux génies s'opposent... dans un débat sur l'empire de la ture : en cette grande période de l'histoire de l'humanité, les ici engagés dans un combat mortel, où doivent se décider irrémé-iablement les destinées du monde. La France est le théâtre de ce nflit redoutable. Hors de nos frontières, les tyrans sont prêts à us encercler; chez nous, les amis de la tyrannie se liguent contre us : ils continueront à conspirer tant que tout espoir n'aura pas é interdit au crime. Nous devons anéantir les ennemis de la Répu-ique, à l'intérieur comme à l'extérieur, ou bien nous périrons ec elle; dans une situation comme celle-ci, rappelez-vous cette axime, ce principe qui vous guidera : le peuple sera mené par la ison tandis que les ennemis du peuple ne le seront que par la rreur [33].

Plus tard, après l'echec de la Terreur, l'État mit tous es espoirs dans l'éducation du peuple : c'était là une rme plus subtile pour la destruction des ennemis de la épublique, à l'intérieur :

Le 27 brumaire, an III, sur un rapport de Lakanal, la Conven-on votait ce que nous appellerions aujourd'hui la sécularisation de enseignement élémentaire : la religion était bannie des écoles ; elle ait remplacée par l'étude de la Déclaration des Droits, de la onstitution, et de la Morale républicaine. Les maisons des prêtres, ui n'avaient pas encore été vendues, étaient réquisitionnées pour logement des professeurs. Il s'était avéré impossible de détruire christianisme par la force, le programme officiel se proposait uvertement de le détruire par les moyens de l'enseignement, de la

32. Cité, *ibid.*, p. 112.
33. Cité, *ibid.*, p. 119.

diffusion de la « lumière », et par le patriotisme lui-même... Ainsi se réaffirmait le projet de substitution au christianisme d'une religion naturelle. Le christianisme résistait à la violence. On espérait l'éliminer par la liberté et par des contraintes strictement légales [34].

La Révolution avait naturellement toutes sortes d'ennemis : mais le plus férocement détesté de tous, c'était certainement l'Église catholique. Et c'est en s'attaquant à l'Église que la Révolution commit sa plus grosse erreur : « Aucun autre facteur ne fut aussi fatal à la Révolution que son attaque contre l'Église [35]. » Il est difficile, dans le domaine de l'histoire, d'être un juge impartial, mais il faut reconnaître — et ceci n'avait jamais été fait, avant ces dernières années — qu'à l'Église revient le grand mérite d'avoir fait échec à la poussée du totalitarisme démocratique en Europe. Pour des raisons qui ne sont pas très difficiles à comprendre, ce mouvement a fini par trouver la réalisation incontestée du pouvoir dans la Russie soviétique; ici encore, l'Église reste toujours son adversaire spirituel le plus irréductible. Il existe une continuité historique évidente dans la position de l'Église face au totalitarisme naissant de la Révolution française et au système pleinement totalitaire auquel a donné vie la Révolution russe.

Le procès que la Révolution intentait contre l'Église était en substance le même que celui qui avait déjà levé contre elle les philosophes. Ceux-ci avaient naturellement tenté de démontrer que la révélation chrétienne était his

34. François Aulard, *Le Christianisme et la Révolution français* (traduit par Lady Frazer; Boston, Little, Brown, 1927, pp. 137-139). Aulard est le prince des historiens anticléricaux. Il estime qu si le programme de déchristianisation par la violence, tel qu'il avai commencé en 1793, avait pu se prolonger, il aurait porté un cou mortel à l'Église catholique, et à la chrétienté en général. Le anticléricaux de la troisième République pensaient avec la mêm confiance que le programme de déchristianisation par l'enseigne ment donnerait les mêmes résultats.

35. Talmon, *op. cit.*, p. 137.

riquement fausse. Mais leur principal chef d'accusation ntre l'Église, repris par la Révolution, visait sa force ciologique. Elle lui reprochait avant tout de ne pouvoir intégrer à la société homogène et unitaire conçue par s philosophes : l'Église — l'Église universelle, et Rome particulier — refusait de se laisser réduire à une ciété nationale et de se laisser absorber dans un ordre ïc. Elle voulait conserver son caractère propre, rester ne société avec son propre droit : elle n'acceptait pas le rincipe philosophique essentiel de la primauté du poli- que, et proclamait bien haut le principe contraire, celui e la primauté du spirituel.

L'argument philosophique du XVIII^e^ siècle et l'argu- ent politique qui lui succéda au XIX^e^, sont fondés sur es mêmes deux lignes essentielles. D'abord, lorsqu'elle rônait une morale religieuse fondée sur la souveraineté le Dieu, incompatible avec la morale naturaliste fondée ur la souveraineté de la raison, l'Église osait nier la otalité des droits de la société sur l'individu. Elle refu- ait de partager le point de vue laïc du XVIII^e^ siècle, elon lequel le drame moral se joue exclusivement dans e cadre des relations sociales humaines, avec pour seuls juges la Raison, la Nature et l'État. La foi religieuse et son idéal moral se heurtaient au « civisme », lui-même une foi exclusive, et à son idéal de morale sociale. Le catholicisme, en tant que foi, devenait donc l'ennemi de l'unité spirituelle, de la vitalité spirituelle de la commu- nauté, l'ennemi de la cause du progrès humain, dont les « lumières » étaient la garantie unique et suffisante.

Ensuite, et c'était pire encore, l'Église osait réclamer le droit de rester une entité sociologique, une souverai- neté spirituelle, à l'intérieur de l'État, mais sans dépen- dre de lui, en lui étant même supérieure. Elle prétendait à la fois être un élément de la structure sociale, et un élément étranger à l'ordre politique. Elle violait donc le principe essentiel du totalitarisme, celui de l'unité so- ciale. Elle refusait de se soumettre à l'unique volonté

générale; elle représentait précisément ces « intérêts particuliers » qui ruinaient l'unité de l'intérêt général; elle portait un défi aux exigences totalitaires du Souverain. Rousseau disait : « On ne peut être à la fois citoyen et chrétien, les deux loyautés s'excluent[36]. » Attaquer l'Église sous le prétexte qu'elle proposait des vérités « imaginaires » et des critères moraux hétérogènes, c'était davantage dans la ligne de Voltaire et de ses héritiers. Mais dans les deux cas, l'Église, en tant que foi et que société, se heurtait au monisme de la pensée philosophique et de la politique révolutionnaire. En tant que foi et que société, l'Église ne pouvait « appartenir à la nation »; elle était étrangère à la République Une et Indivisible. Donc elle était l'ennemi.

Pie VI a, sans se tromper, mis le doigt sur cette erreur du monisme totalitaire, dans le premier paragraphe de son allocution au Consistoire secret du 9 mars 1790 :

> Au début, il ne s'agissait (en France) que de mise en ordre de l'administration publique; et comme on semblait vouloir simplement alléger le fardeau qui pesait sur le peuple, l'affaire ne paraissait pas devoir relever de notre ministère apostolique. Mais de cette tâche politique, on passa soudain à la religion, et l'on prétendit que la religion devait être subordonnée aux intérêts publics, et servir ceux de la politique[37].

Cette première condamnation formelle de la Révolution porte sur le fait qu'elle affirmait la primauté du politique sur le spirituel, et implicitement, sur le monisme social et juridique que supposait cette primauté.

Encore une fois, ceci n'est que le premier élément de la très longue condamnation de la Constitution civile du Clergé, telle qu'elle devait apparaître un an plus tard, le 10 mars 1791, dans le bref *Quod Aliquantulum* de

36. *Ibid.*, p. 22.

37. Collection générale des Brefs et Instructions de notre Très Saint-Père, le pape Pie VI, relatifs à la Révolution française (Paris, Le Clerc, 1798), I, 2.

ie VI. Cette Constitution était le premier pas de la évolution dans le sens du nouveau Césarisme. Peut-être pas n'était-il pas encore tout à fait conscient : l'inuence du gallicanisme était sans doute encore plus rande que la tendance totalitaire. Néanmoins, l'orientaon, sinon l'inspiration, ne laissait aucun doute. Les énements du siècle allaient confirmer la justesse de vue Pie VI, en ce qui concernait les bases de l'État nouau, qui était en train de naître.

Pie VI commence son acte d'accusation en ces terıes : « Si on lit attentivement les déclarations du Conle de Sens, réuni en 1527 pour se prononcer sur l'hésie luthérienne, on comprendra que le nom d'hérésie ualifie parfaitement le principe qui est à la base du écret national en question[38]. » Suit une citation, xtraite du Concile, traitant du *Defensor Pacis* de Marle de Padoue, dont la première édition fut publiée en 522, pour appuyer le défi protestant contre l'Église atholique :

Marquant son hostilité envers l'Église, flattant de façon impie s puissants de ce monde, il (Marsile) retirait aux prélats tout pouoir de juridiction, ne leur laissant que ce que le magistrat laïc oulait bien leur laisser. Il alla jusqu'à affirmer que tous les prêes — simples prêtres, évêques, archevêques, et même le pape — vaient reçu du Christ un pouvoir égal; que si certains jouissaient plus d'autorité que les autres, cela n'était dû qu'au bon vouloir l'autorité laïque, laquelle pouvait, à son gré, la leur retirer[39].

A l'encontre de cette doctrine, le Concile affirme que le pouvoir ecclésiastique ne dépend pas du jugement es princes »; il est de droit divin, « il est non seulement upérieur, mais plus noble que n'importe quel pouvoir éculier[40] ».

Il était assez génial, en vérité, de rapprocher le prin-

38. *Ibid.*, pp. 115-116.
39. *Ibid.*, p. 116.
40. *Loc. cit.*

cipe de base de la Constitution civile du Clergé (qui devait devenir l'essentiel des principes de la Révolution en matière de politique religieuse) de la doctrine de Marsile de Padoue, le « premier Erastien », comme l'a appelé Sabine [41], le premier théoricien qui ait réellement porté atteinte à la liberté de l'Église. Il représentait la réaction contre les prétentions des canonistes hiérocratiques, qui voulaient réaliser l'absorption de l'État dans l'Église. Marsile, lui, souhaitait l'absorption de l'Église dans l'État. Sa solution était ainsi l'opposée de celle à laquelle la logique de l'unité avait mené Boniface VIII : il lui semblait absurde de rompre l'unité de l'État, en acceptant une Église indépendante; pour Boniface VIII, il semblait tout aussi monstrueux de rompre l'unité de l'Église, en acceptant l'indépendance de l'État.

En plus d'un point, Marsile se révèle un précurseur de la démocratie totalitaire : « Lorsqu'il critique l'institution ecclésiastique, lorsqu'il formule à l'encontre de l'Église sa théorie des « usurpations », lorsqu'il juge l'Église incompatible avec toute notion d'ordre politique ou social, ... nous trouvons toujours chez lui l'anticipation de ce qui allait devenir, et est encore, le fond même de la querelle qui oppose la Cité laïque et l'Église [42]. » Marsile fut le premier à changer les données mêmes du problème de l'Église et de l'État, tel qu'il s'était posé traditionnellement depuis Gélase I, et même avant :

Le principe « gélasien » traditionnel, qui prônait comme nécessaire pour tout bon gouvernement du monde chrétien, la distinction entre les deux pouvoirs, et leur coopération, avait déjà fait l'objet de certaines oppositions : celle de Dante, celle de Jean de Paris, par exemple : désormais, il ne s'agissait plus d'une simple opposi-

41. George H. Sabine, *A History of Political Theory* (2e éd., New-York, Henry Holt, 1950, p. 291.

42. Cité par A.-P. d'Entreves, *La contribution du Moyen-Age à la pensée politique* (Oxford University Press, 1939), p. 66. Très brillant essai sur Marsile.

on, mais d'un véritable défi. On peut dire que Marsile a dirigé us ses efforts contre cette dualité traditionnelle [43]...

Voilà pourquoi le rappel de la condamnation de Mar- le vient si pertinemment appuyer celle, par Pie VI, es premières tentatives totalitaires de la Révolution ançaise. L'erreur de Marsile, comme celle de la Révo- tion, résidait dans ce monisme social, politique et juri- ique. La doctrine de Marsile, issue de l'interprétation 'Aristote par Averrhoès, proclamait l'unité de l'État, refusait la distinction des deux sociétés spirituelle et emporelle, dans l'organisation de la vie humaine. 'État, selon lui, n'a qu'un seul souverain, dont l'auto- té est absolue. Ce « souverain » n'est pas lié par les ois de la nature et dispose librement de la loi de Dieu [44]. 'ar (et c'est là sa troisième caractéristique), à l'intérieur e l'État, il n'existe qu'une loi : celle de l'État :

> Il ne reste rien de l'idée thomiste, selon laquelle l'État, si souve- ain qu'il soit, reste soumis à l'ordre éternel et absolu des valeurs, elles qu'elles s'expriment dans la loi divine et naturelle. L'État est a source de la loi, et cette loi, il faut y obéir, car elle n'a pas eulement un pouvoir coercitif, elle est aussi, par elle-même, l'ex- ression de la justice. Il n'y a plus place ici pour la théorie chré- ienne d'une allégeance partagée, les valeurs fondamentales restent ans défense devant la toute-puissance de l'État... La loi, que les homistes concevaient comme antérieure à l'État, comme une condi- ion en même temps qu'une limite au pouvoir politique, devient la réation même de l'État; elle découle de sa souveraineté, elle en st la preuve [45].

Ce monisme de la loi, comme l'a souligné déjà d'En- reves, est la conséquence d'une théorie particulière de la souveraineté populaire, de « cette notion de la « volonté générale » qui nous rappelle Rousseau bien plus encore que Bodin ou Austin [46] ». Dans l'État marsilien, du fait

43. *Ibid.*, p. 73.
44. *Ibid.*, p. 85.
45. *Ibid.*, pp. 63, 64.
46. *Ibid.*, p. 63.

de l'unité qui en est le principal postulat, comme le fait remarquer Sabine : « ... il ne saurait exister plusieurs juridictions, le pouvoir ne saurait être dispersé [47]. » Le parallélisme de cette théorie avec celle de la Révolution est flagrant.

Également, de sa conception de la place que la religion doit tenir dans l'État, il ressort que Marsile est très proche des libertins du XVIII[e] siècle. La religion, pour lui, n'a de valeur que dans la mesure où elle sert l'État :

> ... d'après Marsile, les fonctions du sacerdoce ont elles aussi une base politique. En d'autres termes, il existe une institution « naturelle » du sacerdoce, qui est nécessaire à l'État, mais ne dépend pas de la vérité religieuse. Même après l'avènement de la véritable religion, du christianisme, bien que celui-ci ait pu, du fait de la reconnaissance de la vie éternelle, modifier quelque peu le point de vue purement politique de la fonction sacerdotale, sa valeur propre est restée la même : elle demeure un élément de la structure politique, assujettie à ses lois. Le clergé, *pars sacerdotalis* du corps politique, dépend donc de celui-ci, *pars principans*. Il relève entièrement du prince et ne peut en aucun cas disposer d'un pouvoir coercitif quelconque [48].

L'ensemble de ces deux conceptions, de la valeur politique de la religion, et de la souveraineté une et absolue de l'État, devait entraîner Marsile à nier toute possibilité d'indépendance pour l'Église : il abaissait la religion au rang de simple *instrumentum regni*. C'est cette même théorie qui est à la base de la Constitution civile du Clergé; Napoléon la reprit à son compte, pendant l'Empire; elle allait aussi être invoquée par la troisième République, lors de la promulgation de la Séparation : à ce moment-là, cependant, s'y ajoutait une autre idée rationaliste, tout aussi marsilienne d'ailleurs : celle d'après laquelle la religion et la loi divine ne concernent que la conscience intime de l'individu, puisque le salut éternel ne concerne que les individus; elles n'ont par conséquent

47. Sabine, *op. cit.*, p. 298.
48. D'Entreves, *op. cit.*, pp. 68-69.

is à intervenir dans le cadre de la société, qui reste umise au seul contrôle de l'État.

D'Entreves conclut sa remarquable étude sur Marsile ces termes :

L'État marsilien est un exemple parfait de ce que serait devenu tat si, en plus de l'influence aristotélicienne, la pensée politique Moyen-Age n'avait pas légué des motifs différents et vitaux pour niter et neutraliser cette prétention de l'État à l'absorption de utes les véritables valeurs de la vie humaine, si notre civilisation rétienne n'avait pas donné naissance à des idées, à des forces sceptibles de la combattre efficacement [49].

La barrière que l'Église opposait aux prétentions du talitarisme, c'était naturellement la thèse gélasienne s deux pouvoirs et des deux sociétés. C'est à cette doc- ine essentielle du christianisme que s'attaquèrent les omoteurs de la démocratie totalitaire moderne, attirés l'ils étaient par la renaissance des influences et des ées païennes, par le mythe antique de la toute-puis- nte « République de liberté et de vertu ». Réaction- ires donc — comme devaient aussi l'être leurs héri- ers, les communistes — contre quinze siècles de vilisation chrétienne, fondés sur le respect du dualisme s pouvoirs, des sociétés et des lois, quinze siècles d'une adition libérale. S'attaquer à ce dualisme c'était com- ttre non seulement la liberté spirituelle du chrétien, ais aussi la liberté politique du peuple.

Puisque la Révolution niait la valeur théorique, et cher- ait à éliminer concrètement cette doctrine centrale, est elle que l'Église reprit, pour en faire le point essen- el de son enseignement et de son action. Et ceci dès la emière déclaration qu'elle ait dirigée contre la Révolu- on, le bref *Quod Aliquantulum*. Ce fut le même thème ui l'inspira tout au long de la négociation du Concordat 2 1801, et lorsqu'elle protesta contre les articles orga- iques. La controverse perdit quelque peu de sa netteté

49. *Ibid.*, p. 87.

pendant le règne si long et si tourmenté de Pie IX; on la perd un peu de vue parmi les trente-deux documents, tantôt irrités, tantôt douloureux, et plutôt ennuyeux, dont est sorti le *Syllabus*; celui-ci ne représente d'ailleurs qu'une mitraillade sans but précis, destinée à frapper l'ennemi dans tous les buissons où il se dissimulait. En tout cela, Léon XIII remit une nouvelle clarté. Ses écrits touchent à tous les problèmes du temps : mais la doctrine de l'Église sur ses relations avec l'État y retrouve une forme structurée. Elle est essentiellement fondée sur la thèse gélasienne, revue et complétée en fonction de l'ennemi nouveau produit par la Révolution.

(*A suivre.*)

JOHN COURTNAY MURRAY, S. J.

(Extrait de *Theological Studies*.
Décembre 1952, avec l'aimable autorisation de l'auteur.)

LA POLITIQUE INTERNATIONALE DE L'U.R.S.S.

Théorie et pratique

Dès qu'il s'agit d'étudier la politique étrangère soviétique, on se heurte à deux obstacles :

— d'une part, héritière d'un long passé de clandestinité, l'action des dirigeants se fait volontiers mystérieuse, ce qui ouvre la porte aux interprétations les plus romanesques et les plus fausses.

— d'autre part, inspirée par une philosophie « dialectique » de l'histoire, et donc toujours soucieuse de suivre les contradictions de cette dernière, elle ne paraît obéir à aucun principe directeur.

Nous ne reviendrons pas sur les fondements théoriques de cette diplomatie : *l'impérialisme, stade suprême du capitalisme,* et depuis Staline « *le socialisme dans un seul pays* ». Retenons seulement que ces schémas passablement abstraits, s'ils servent toujours de guides pour la stratégie générale n'en fournissent pas pour autant une méthode diplomatique toute faite :

De la théorie de l'impérialisme on peut déduire, soit que le camp impérialiste unit toutes ses forces pour détruire le camp du socialisme, soit que le camp impérialiste est sans cesse déchiré par ses contradictions internes. Dans le premier cas,

la tâche du ou des pays socialistes est de préparer leur défense militaire, et de susciter la révolution dans les pays capitalistes; mais dans le second cas la tâche est d'utiliser et d'aggraver les rivalités des pays capitalistes par une politique de concessions apparentes et de renversements d'alliances, dans le plus pur style de la diplomatie traditionnelle.

De même, de la théorie du *socialisme dans un seul pays*, on peut déduire des conclusions terrifiantes sur l' « encerclement capitaliste », ou, tout au contraire, des appels confiants au pacifisme de tous les peuples.

C'est ainsi que, depuis sa fondation en 1917, le régime soviétique n'a cessé de jouer tour à tour, parfois même simultanément, de ces deux méthodes diplomatiques : la lutte contre le bloc impérialiste par le renforcement direct de la force soviétique, donc le grand jeu de la Révolution mondiale et de l'expansionnisme — ou bien le petit jeu de la diplomatie classique.

Le problème est de découvrir, à travers l'histoire de ces trente-cinq années, dans quelles conditions l'U.R.S.S. a préféré l'une plutôt que l'autre méthode et si, par conséquent, sa diplomatie obéit à des lois particulières.

A. — L'expansionnisme soviétique : mouvements révolutionnaires et démocraties populaires

1. *L'échec des révolutions communistes en Europe* (1917-1922)

Lénine avait toujours considéré que la Révolution ne pourrait triompher et se maintenir en Russie, qu'avec l'appui des classes ouvrières des autres pays, et

incipalement des pays capitalistes d'Europe Occiden-
le et Centrale. Mais les cinq premières années du
uveau régime sont venues démentir cruellement ses
pérances sur ce point.

Tout d'abord, il lui a fallu déchanter sur les capacités
volutionnaires du *prolétariat allemand* : échec d'abord
la propagande communiste dans les rangs de l'armée
lemande, en 1917 et 1918, qui a forcé Lénine à négo-
er avec le gouvernement « impérialiste » de Guil-
ume II; à cet égard, la paix séparée de Brest-Litovsk
ars 1918), marque une première défaite de la Révolu-
on immédiate et l'apparition d'un nouveau principe : au
iomphe incertain du communisme mondial, Lénine a
éféré les intérêts directs du pays des soviets. Échec
ıcore, dans les années 1919-1922, des tentatives de
Putsch », c'est-à-dire de prise du pouvoir par la vio-
nce à Berlin, à Munich, à Hambourg enfin.

Les autres pays n'ont pas donné plus de satisfaction :
ı *Hongrie*, le régime communiste de Bela Kun n'a pu
: maintenir que de janvier à août 1919; en *France*, les
ıutineries de la flotte de la mer Noire ont fait long feu,
. les manifestations de sympathies pour la Russie sovié-
que n'ont jamais menacé le régime établi; en *Pologne*
ınfin, l'intervention directe de l'armée Rouge en 1920
evait se terminer par une défaite sanglante devant
'arsovie.

Les raisons profondes de ces échecs répétés furent
ıciles à découvrir : manque de coordination entre les
ifférents partis communistes, auquel la création du
Comintern en 1920 n'apportait qu'une solution tardive;
ıdiscipline des communistes, à la fois dans leur propre
arti et vis-à-vis des dirigeants de Moscou : témoins les
ıremiers Congrès du parti communiste français, ou les
ursauts désordonnés des communistes allemands.

D'où la conclusion générale : faute de maturité suffisante du prolétariat européen, l'heure de la Révolution doit être retardée : il faut passer à la préparation idéologique, à la lutte contre les chefs socialistes; et pendant ce temps, la Russie, qui apparaît de plus en plus comme la patrie du socialisme, doit chercher à sauvegarder son existence, en s'inscrivant dans le concert des nations. L'ère de la *coexistence pacifique* était ouverte *en Europe*.

2. *Les expériences asiatiques*

Cependant l'Asie offrait à l'expansionnisme soviétique des possibilités immenses; et l'on peut dire que, pendant plus de quinze ans, elle a été le principal centre d'intérêt de la diplomatie soviétique. L'attention des nouveaux dirigeants de la Russie a été attirée vers l'Est non seulement par les traditions héritées de la politique des tsars, non seulement par la menace de l'impérialisme japonais, mais encore par des *considérations de doctrine*.

Il ne s'agissait pas de promouvoir une série de révolutions socialistes, dans des pays comme la Chine où n'existait à peu près aucun prolétariat ouvrier; mais, dans le cadre général de la lutte contre l'impérialisme, et particulièrement de l'impérialisme britannique, de favoriser les mouvements nationalistes, même conduits par la bourgeoisie et les paysans. C'est cette circonstance particulière — l'absence de classe ouvrière — qui a incité les soviets à des expériences très audacieuses, et passionnément discutées par les marxistes ultra-orthodoxes. Ces expériences sont pour nous d'intérêt capital, car elles sont *à l'origine des « Fronts nationaux »* et des *« démocraties populaires »* que nous avons aujourd'hui sous les yeux.

a) *La république indépendante d'Extrême-Orient.*

Pour lutter contre les armées Blanches et contre les troupes alliées, principalement japonaises, qui occupent à partir de 1918 la plus grande partie de la Sibérie, les bolcheviks ne disposent que de guérillas indisciplinées, et fortement minoritaires dans la population. D'où l'idée, née vers 1920, de créer une *république démocratique « à occidentale »*, non soviétisée, théoriquement indépendante de la Russie et gouvernée par une coalition des partis de gauche : menchéviks, socialistes-révolutionnaires et bolcheviks. Rien n'y manque : Assemblée constituante, élections libres, liberté de la presse, respect de la propriété privée, relations diplomatiques officielles avec le Japon, et officieuses avec les U.S.A. Mais les bolcheviks occupent progressivement tous les postes-clés, et lorsque, à la fin de 1922, la pression de Washington a forcé le Japon à évacuer toute l'Asie russe, rien ne s'oppose à ce que les dirigeants de la République indépendante demandent et obtiennent leur annexion à la Russie.

b) *Les États satellites de l'Asie Centrale.*

La même expérience est renouvelée, dans les régions périphériques de la Chine, où la Russie des Tsars avait depuis longtemps installé son protectorat. En juillet 1919, le gouvernement soviétique, dans une note officielle au gouvernement de la République chinoise, avait renoncé à toutes les conquêtes de l' « impérialisme tsariste ». Mais en moins de trois ans, il réussit, *par des moyens tout nouveaux*, à rétablir la vieille domination russe.

Prenons, entre plusieurs, l'exemple de la *Mongolie;* les phases de l'opération sont les suivantes : juillet 1921, intervention de l'armée Rouge contre des armées Blanches réfugiées sur le territoire mongol (c'est-à-dire, ne l'oublions pas, territoire chinois); le prince local reste sur le trône, mais le gouvernement est confié au *parti révolutionnaire du peuple,* partisan d'un *régime bourgeois démocratique de type nouveau;* trois ans se passent, consacrés à mater un certain nombre de révoltes et à négocier avec la Chine; puis en 1924 la monarchie est abolie, *le parti révolutionnaire est épuré de ses premiers chefs,* et la Mongolie devient, en fait sinon en droit, une annexe de l'Union Soviétique.

c) *L'alliance avec le Kuomintang* (1922-1927).

Il ne peut être question pour la Russie de dominer la Chine par les même moyens. Il est cependant essentiel que la Chine échappe à l'emprise du monde impérialiste : « Nous avons cru trop longtemps, déclare le Komintern, que la Révolution prolétarienne devait immédiatement passer *de Russie en Allemagne.* Mais maintenant nous voyons apparaître *un nouveau facteur, exceptionnellement important : le mouvement chinois,* qui promet bien des surprises. » C'est ce que les milieux officiels appellent « le nouvel itinéraire de la Révolution » : la révolte des masses asiatiques contre l'impérialisme britannique.

Comme le parti communiste chinois est à peu près inexistant, le Komintern décide d'entrer en relations avec le Kuomintang, parti nationaliste en révolte contre le gouvernement central chinois, et qui a déjà établi un gouvernement indépendant à Canton. En septembre 1922, le chef du Kuomintang le fameux Sun-Yat-Sen

uvre les rangs de son parti aux membres du parti communiste chinois : un de ses jeunes amis, un jeune officier l'avenir, Tchang-Kai-Chek, vient à Moscou perfectionner ses connaissances militaires, puis repart former des fficiers chinois avec l'aide d'une foule d'instructeurs oviétiques. Et pendant plusieurs années, la Russie soutient à fond la lutte du Kuomintang pour la libération e la Chine : armements, crédits, instructeurs russes ffluent en masse dans la Chine du Sud; l'envoyé du Comintern, Borodine, réorganise le parti de Sun sur le nodèle du parti communiste russe.

Cependant le grand parti chinois n'a rien d'un parti ommuniste. Il est entendu de part et d'autre que la hine n'est pas mûre pour un régime socialiste. Communistes russes et chinois d'un côté, nationalistes chinois e l'autre, sont simplement unis dans la lutte contre impérialisme britannique, et contre son esclave, le gouernement central chinois. C'est précisément cette *lliance, la première du genre avec un parti « bourgeois »*, qui provoque à Moscou des discussions acharnées.

A la thèse officielle de Staline, du Komintern et du parti communiste chinois : « La coopération avec la bourgeoisie est la voie nécessaire du prolétariat chinois », Trotsky répond en évoquant la vieille tradition d'indépendance et de pureté doctrinale des partis communistes, et il lâche l'injure suprême : « collaboration avec la bourgeoisie, *menchévisme* ». *Les polémiques sur la question chinoise* font rage à tous les échelons du parti communiste russe pendant près de quatre ans et leur violence prouve que tout le monde pressent que *l'avenir de la Révolution mondiale* est en jeu.

Le drame éclate *en 1927*, lorsque Tchang-Kai-Chek découvre qu'à la faveur de ses propres victoires, le parti

communiste chinois n'a cessé d'accroître ses forces, et risque de constituer rapidement un rival dangereux : en avril, il fait arrêter et massacrer les communistes de *Shangaï*. Trotsky triomphe bruyamment, et Staline est forcé de déguiser sa défaite personnelle en adoptant les slogans de son adversaire : il ordonne aux communistes chinois de passer à la phase proprement socialiste de la révolution, de partager les terres, de lutter contre les bourgeois du Kuomintang, de créer des soviets. En vain : la révolte communiste de *Canton*, en décembre 1927, est noyée dans le sang : tous les conseillers russes doivent quitter la Chine et les communistes chinois se réfugient dans de lointaines campagnes.

La politique stalinienne d'unité d'action avec les partis bourgeois avait donc essuyé un échec cuisant, et du même coup toute la stratégie mondiale du communisme. *Les conséquences de l'affaire chinoise* ont été capitales : Staline a tiré de son amère expérience la théorie du « socialisme dans un seul pays », et pour plusieurs années tous ses efforts se sont concentrés sur la puissance économique et militaire de la seule U.R.S.S. C'est sans doute aussi la méfiance de Moscou pour les partis bourgeois qui explique la longue indifférence des communistes de tous les pays en face de la menace nazie, fasciste ou japonaise, de 1930 à 1935 : partout, en Europe comme en Extrême-Orient, les communistes n'ont cessé de s'en prendre aux partis socialistes, aux régimes républicains ou nationalistes, favorisant indirectement l'accession au pouvoir des nazis en Allemagne, laissant les Japonais s'installer dans le Nord de la Chine. Il est certain que derrière tout projet de collaboration avec les chefs de la « gauche » non communiste, les dirigeants du Komintern voyaient se profiler l'ombre détestée de Tchang-Kai-Chek.

Le retour à la collaboration avec le Kuomintang et le triomphe du communisme chinois (1936-1949).

Au mois d'août 1935, le VII[e] Congrès de l'Internationale communiste déclare que, pour faire face à la menace des impérialismes fascistes, les partis communistes des différents pays doivent s'allier avec les autres partis démocratiques. Le mot d'ordre est difficile à suivre pour les communistes chinois, qui depuis huit ans menaient une guerre inexpiable contre le Kuomintang. Et pourtant, à l'exception de quelques « déviationnistes de gauche », *le parti communiste chinois* a obéi : en 1936, il propose au « bourreau de la Chine », à Tchang-Kai-Chek lui-même, « l'union de tous les partis et de toutes les classes, la fin de la guerre civile »; quelques mois plus tard, il arrête les confiscations de terres dans les provinces de son ressort, allant jusqu'à déclarer : « Le parti communiste chinois est prêt à construire une nouvelle Chine après la guerre (la guerre contre le Japon, qui dure depuis un an déjà), *en coopération avec le Kuomintang* », et, tout comme en 1922 : « En ce moment, le système soviétique ne peut pas être réalisé en Chine. » De son côté, *l'U.R.S.S.* signe un pacte de non-agression avec le gouvernement nationaliste chinois, et reprend ses expéditions de matériel de guerre, d'instructeurs et d'argent.

Or, cette nouvelle expérience de « front uni » a, comme on sait, parfaitement réussi. Instruits par le « coup » de 1927, les communistes chinois ont su, *sous des apparences de collaboration,* maintenir l'indépendance de leur parti, de leur armée; dans la lutte contre les Japonais, ils ont su faire valoir leurs victoires, minimiser celles des armées de Tchang-Kai-Chek. Le meilleur signe de leur

puissance accrue, c'est la transformation de leurs slogans : au lieu d'un simple « Front uni », ils réclament, à partir de 1940, un « gouvernement de coalition », exactement comme les partis communistes d'Europe dans la lutte contre l'Allemagne; cette fois, c'est au tour des nationalistes chinois de refuser la proposition, malgré la pression de l'U.R.S.S. et même de l'Amérique de Roosevelt. La victoire définitive des communistes, en 1945-1949, c'est donc littéralement la revanche de leur défaite de 1927; mais c'est aussi *la revanche de Staline sur Trotsky* : car Staline a pour lui le verdict de l'histoire, il a prouvé l'excellence de ses méthodes *sur le banc d'essai de l'Asie.*

3. *L'application à l'Europe : les démocrates populaires* (1945-1948)

L'expérience asiatique a été riche de leçons pour les dirigeants soviétiques : ils ont appris à entourer la patrie du socialisme d'une ceinture *d'États-satellites*, servant à la fois de tampon entre les deux blocs et de chantiers du socialisme. Ils ont appris également à susciter des *révolutions* de type plus ou moins soviétique *dans des pays dénués de tout prolétariat ouvrier, à collaborer* avec les partis paysans et petit-bourgeois, à distinguer les différentes phases de la réforme agraire. Ils ont appris enfin à utiliser *l'intervention de l'armée Rouge* dans la politique intérieure de leurs voisins.

Lorsqu'*en 1945* les troupes soviétiques, victorieuses du nazisme, ont occupé l'Europe Orientale, *il ne restait qu'à appliquer les schémas ainsi définis* : la formation des démocraties populaires s'est en effet déroulée selon un mécanisme implacable; non plus, comme Lénine l'imagi-

it en 1917, le mécanisme de la révolution prolétaenne, mais le mécanisme des « Fronts unis » et des ouvernements de coalition.

Il est extrêmement significatif que le seul pays qui ait it échec à la domination soviétique — *la Yougoslae* — soit précisément le seul pays où existait *avant rrivée des troupes russes* un parti communiste fort, pable par conséquent, ou se croyant capable, d'appliier une politique marxiste-léniniste sans l'appui de J.R.S.S.

Dans les autres pays, l'évolution vers « le socialisme » été remarquablement conduite *et de manière a peu près iiforme.*

Tout d'abord, constitution d'un *Front national,* comsé de résistants et de patriotes de tous les partis : ce ront national mène l'épuration, dissout les partis de oite généralement compromis avec l'occupant alleand, nationalise les industries-clés, redistribue la terre tre les petits paysans, enfin organise les élections.

Deuxième phase : *désorganisation des partis du centre,* énéralement agrariens, par la surenchère vers la gauie; la direction du gouvernement passe à des socialistes on teint, tandis que les communistes accaparent les ostes-clés dans les ministères, la police, l'armée, les ouvements de masse.

Troisième phase : *l'élimination des partis socialistes,* ar des offres de fusion ou de coalition plus étroite; c'est tte phase que les observateurs occidentaux ont appelée révolution proprement dite (par exemple, la Révolution de Prague en février 1948), on ne sait trop pourioi, car elle n'est ni plus ni moins révolutionnaire l'une autre.

Désormais, les communistes sont maîtres du régime, ême lorsque le gouvernement est présidé par un socia-

liste « de gauche »; ils organisent alors des élections, généralement avec listes uniques, qui leur assurent à peu de risques une plus grande légitimité. Puis ils nationalisent l'ensemble des industries, réorganisent la justice sur des bases nouvelles, cherchent à détruire les derniers vestiges de l'ordre bourgeois : écoles, Églises, traditions artistiques, etc. Autrement dit, la construction du socialisme est commencée; le seul retard par rapport aux canons de l'orthodoxie marxiste, c'est généralement la question agraire : tout en menant la lutte contre les koulaks, le nouveau régime se refuse à accélérer indûment la collectivisation des terres, et préfère vanter aux paysans les bienfaits de la coopération spontanée.

Enfin, pour assurer la stabilité définitive du système il ne reste plus qu'à éliminer les éléments les moins sûrs du parti communiste lui-même : et l'on assiste ainsi à des séries d'épurations, où les chefs d'accusation — déviationnisme de droite, ou de gauche, ou des deux côtés à la fois — ne sont évidemment que des prétextes pour supprimer les personnalités trop fortes ou qui ont pris une part trop importante à la libération de leur pays.

Conclusion

Le schéma de la révolution par la base est aujourd'hui périmé.

Le triomphe du socialisme doit, en bonne doctrine et en bonne pratique staliniste, être assuré avant tout par l'U.R.S.S., avec l'aide d'un parti communiste organisé pour le Front unique bien plus que pour la bataille militaire, pour la propagande et l'agitation bien plus que pour la conquête de la rue.

Le mot de *révolution* lui-même, au sens de prise violente du pouvoir, semble avoir perdu de son attrait pour les véritables communistes : une étude détaillée des œuvres de Staline, parue en 1949, a démontré que, depuis 1934, c'est-à-dire depuis la reprise des Fronts populaires contre le fascisme, le maître de la doctrine s'abstient soigneusement de tout appel à la révolution mondiale, et même de toute prédiction la concernant.

Par contre, les théoriciens « orthodoxes » insistent de plus en plus sur le *rôle prépondérant de l'armée Rouge* dans la lutte du socialisme contre l'impérialisme. Dans une polémique contre Tito, le parti communiste russe a déclaré : « Si les partis communistes français et italien n'ont jusqu'ici remporté moins de succès que le parti communiste yougoslave, ce n'est pas à cause de qualités spéciales du parti communiste yougoslave, mais surtout parce que l'armée soviétique est venue au secours du peuple yougoslave... Malheureusement l'armée soviétique ne pouvait pas rendre les mêmes services aux partis communistes français et italien. »

Plus que jamais se justifie le principe entrevu par Lénine, et mis au point par Staline : tout ce qui est de l'intérêt de l'U.R.S.S. est de l'intérêt du communisme mondial.

Donc, par rapport au léninisme d'avant 1917, *transformation* radicale *des méthodes d'expansion* du communisme. Mais n'allons *pas* croire pour autant à un *affadissement* de la doctrine, à un *opportunisme* à courtes vues. *Bien au contraire;* la pratique des fronts uniques demande une forte préparation idéologique, une étude serrée des forces respectives de l'impérialisme et de ses ennemis : les mouvements d'émancipation nationalistes. *Dans cette force idéologique,* les communistes risquent d'être contaminés par la mentalité « petite-bour-

geoise » de leurs alliés provisoires. On peut avance sans crainte d'erreur que plus un parti communiste quel conque se montre souple et conciliant vis-à-vis des autre partis, plus il renforce sa cohésion interne, en matièr d'organisation et de doctrine.

B. — Le pacifisme soviétique : diplomatie traditionnelle et « coexistence pacifique »

Nous avons dit que cette nouvelle méthode est née e 1922, à la suite des échecs révolutionnaires e Europe. Renonçant pour le moment à renverser par l violence les gouvernements bourgeois, l'U.R.S.S. cher che à sauvegarder son existence en s'insérant dans l *jeu des alliances* traditionnelles, et en appliquant le bo vieux principe de *l'équilibre* des grandes puissances, ave ce qu'il implique de retournements, de brouilles provi soires et de réconciliations.

Mais cette concession à l'ordre international établi es soigneusement rattachée à la doctrine marxiste : le théoriciens soviétiques soutiennent que rien, dans le textes fondamentaux de Marx ou de Lénine, ne s'oppos à la coexistence pacifique des deux systèmes : capita liste et socialiste — « *pour une période donnée* »; le contradictions internes du monde capitaliste fournissen en effet à la patrie du socialisme l'occasion de subsister aussi longtemps que les pays capitalistes ne se sont pa unis en un seul bloc anticommuniste. *La politique d coexistence pacifique n'est donc qu'un autre aspect d la lutte des deux systèmes*, aspect toujours provisoir (même si ce provisoire doit durer vingt ans) et toujour complémentaire de l'expansionnisme.

On est immédiatement tenté de crier à l'hypocrisie, de ser toute valeur aux déclarations pacifiques des chefs mmunistes. C'est aller un peu vite, et très exactement rifier le seul espoir de la paix mondiale : qu'importe caractère provisoire du pacifisme de l'U.R.S.S., s'il ncide avec le désir de paix, fondamental celui-là, d'au- s nations ? Il faut donc étudier avec soin les modalités la « paix russe », et rechercher ce qu'elles peuvent oir d'acceptable pour les autres peuples.

1. *L'entre-deux guerres*

La première application pratique de cette politique a *le traité de Rapallo* avec le gouvernement allemand, ui-là précisément qui venait d'écraser plusieurs tenta- es révolutionnaires des communistes.

Pourquoi l'Allemagne? Parce que, dans le monde pitaliste, c'était le pays vaincu, prêt à accepter un rtien de n'importe qui; parce que l'Allemagne a tou- urs été au premier plan des préoccupations russes; ce qu'enfin l'économie allemande pouvait fournir à la ssie soviétique des biens de consommation et surtout quipement précieux.

La Conférence internationale de Rapallo avait d'ail- rs été convoquée pour la négociation et la signature traités de commerce, et Lénine avait bondi sur l'oc- sion : « Nous sommes allés à Rapallo comme des mar- nds, devait-il déclarer ensuite, parce que le commerce ec les pays capitalistes est absolument essentiel pour us, jusqu'à ce qu'ils s'effondrent. » L'envoyé sovié- ue, à qui Lénine avait recommandé de ne pas em- oyer de « grands mots » (c'est-à-dire de s'abstenir de ute propagande), réussit à s'entendre avec la déléga-

tion allemande, pour un accord politique, commercial et même militaire.

La même année, le Komintern entérine officiellement cette nouvelle politique et Boukharine n'hésite pas à y déclarer : « *Les camarades étrangers ont le devoir de travailler en faveur de blocs de ce genre* (entre la Russie soviétique et les gouvernements bourgeois); si dans l'avenir la bourgeoisie des pays en question vient à perdre le pouvoir, alors nos tâches seront différentes. » De même, l'année suivante, Trotsky, évoquant les projets révolutionnaires du parti communiste allemand, déclarait : « Si nous pouvions assurer la victoire de la révolution allemande *sans risquer la guerre,* nous ferions tout ce qui est en notre pouvoir » (sous-entendu : nous ne le ferons pas).

Les fondements idéologiques de la « coexistence pacifique » ainsi précisés, peu nous importe le détail des manœuvres soviétiques entre les deux guerres.

C'est toute la série des reconnaissances diplomatiques par les grandes puissances, accompagnées souvent d'accords commerciaux.

C'est surtout, à partir des années 1934-1935, le rapprochement avec les nations d'Europe occidentale, pour lutter contre le péril nazi : entrée de l'U.R.S.S. dans la S.D.N., considérée jusqu'alors comme un instrument de l'impérialisme; pacte franco-soviétique, etc.

Mais il faut bien se rendre compte que, aux yeux des dirigeants soviétiques, *l'Allemagne nazie ne figurait qu'un des aspects de l'impérialisme,* et ne présentait donc avec les autres pays capitalistes aucune différence de *nature* : ce qui pour nous opposait fondamentalement le nazisme et les démocraties occidentales, était à Moscou simplement classé sous l'étiquette « rivalités des puissances impérialistes ». Tant que l'Allemagne a constitu-

menace la plus directe, l'U.R.S.S. a cherché à s'apver sur la France et l'Angleterre et a poussé les partis mmunistes vers l'entente avec les socialistes, mais à tir du moment où celles-ci se sont renforcées [1], où s ont négocié directement avec l'Allemagne à *Munich*, devenait utile à l'U.R.S.S. de renverser ses alliances de s'entendre avec le camp le moins dangereux.

D'où le pacte germano-soviétique. Il n'était pas diffi- de justifier ce retournement en termes marxistes, voquer la « trahison » de Munich, et de proclamer que .R.S.S. rendait un « inoubliable service à la cause de Paix », puisqu'elle permettait à des millions d'hom- s (et à quels hommes : les travailleurs du monde cialiste!) d'échapper aux horreurs de la guerre impéliste : une fois de plus, les cadres généraux de la nsée léniniste expliquaient tout [2].

Quoi qu'en disent aujourd'hui les communistes, *l'alnce de 1941 avec les démocraties* ne fut pas plus une iance de principe que l'alliance de 1939 avec l'Allegne nazie. Le seul à l'avoir parfaitement compris mble être Churchill qui, en juin 1944, engageait avec oscou des négociations sur le partage des sphères d'inence après la guerre; à la différence de Roosevelt, qui vait d'une entente permanente des deux blocs, en rope comme en Asie : naïveté qui lui vaut, encore jourd'hui, une place d'honneur dans la propagande mmuniste [3].

. L'U.R.S.S. semble avoir nourri des illusions considérables sur force de l'armée française.

. Cf. les nombreuses analyses du parti communiste français, ites parfaitement « orthodoxes », entre août 1939 et juin 1941.

. Certains dirigeants de Moscou se sont laissé « infecter » par optimisme : un haut fonctionnaire de l'armée Rouge déclarait un journaliste américain que l'aide militaire et économique des S.A. à la Russie infligeait un démenti cruel à la théorie léniniste

2. *La coexistence pacifique depuis la guerre*

La division du monde en *deux blocs*, qui ne laisse place à aucun renversement des alliances, aurait pu mettre un terme aux habiletés diplomatiques de l'U.R.S.S. En fait, à l'intérieur du monde capitaliste, il subsiste des *fissures*, que les soviets s'empressent d'élargir : rivalités impérialistes — comme entre la France et les États-Unis en Afrique du Nord; soulèvements des colonies contre la Métropole, où les communistes utilisent leur expérience asiatique d'avant-guerre; divergences d'intérêts économiques, notamment en ce qui concerne le commerce avec l'Est.

Mais la fissure la plus grave est sans doute celle qui sépare, *à l'intérieur de chaque pays* non communiste les *opinions publiques* des *gouvernements*. C'est par cette brèche que s'insinue la propagande des *Combattants de la Paix*, et plus généralement celle de toutes les organisations satellites du parti communiste : fédérations de déportés, de locataires, etc. La notion de coexistence pacifique s'en est trouvée assez modifiée par rapport à l'avant-guerre : il s'agissait alors de coexistence *entre les gouvernements* socialistes et bourgeois; aujourd'hui il s'agit bien davantage d'une coexistence *entre les peuples*, malgré la différence de leur organisation économique : le fait que la Conférence de Moscou ait réuni des individus, et non des gouvernements, est à cet égard très significatif. Et l'on rejoint ici la fameuse pratique de

de l'impérialisme. C'est contre ces déviations qu'a été entreprise dès la fin de la guerre, la grande renaissance des études marxistes dans tous les domaines : philosophique, politique, artistique, sous la direction de Jdanov.

nité d'action et des fronts communs, dont nous avons iqué le lien direct avec l'expansionnisme soviétique. C'est ce *double jeu* : main tendue aux peuples, poing né contre les gouvernements — qui explique les con-dictions apparentes de la propagande communiste. En 7, Staline déclarait au politicien américain H. Stas- : « Pour qu'il y ait coopération entre les deux sys-nes, il faut que chacun respecte l'autre... Il y a *des s* qui trouvent que le système soviétique est totali-re. *Notre peuple* appelle le système américain un capi-sme de monopole. Si nous commençons à nous inju-, en nous traitant de monopolistes et de totalitaires, n'y aura pas de coopération possible. » On n'ignore s, d'autre part, quelles injures effroyables la propa-nde communiste n'a cessé de déverser sur le capita-ne, et surtout sur les gouvernements capitalistes.

Conclusion : freiner l'expansionnisme, accepter la coexistence

1. *De l'étude qui précède,* il résulte que, depuis 1922, *deux grandes méthodes de la diplomatie communiste* : pansion et négociation, *ne sont nullement exclusives ne de l'autre.*

Les soviets peuvent fort bien chercher la paix à tout ix *en Europe,* tout en poursuivant *en Asie* leur expan-on par les moyens les plus brutaux. Ils peuvent négo-r avec les gouvernements de certains pays tout en scitant de nouvelles agitations des partis communistes *s mêmes pays* (comme avec la Chine en 1945), — ou versement recommander plus de souplesse aux partis mmunistes au moment même où leur diplomatie se fait us brutale.

Il n'y a donc pas, dans l'action internationale de l'U.R.S.S., de phases de « dureté » intégrale, ni de phases « d'apaisement » complet. L'une et l'autre méthodes sont employées, suivant que l'U.R.S.S. cherche à sauvegarder simplement les droits acquis, ou au contraire à prendre l'offensive.

D'où l'illusion de ceux qui s'imaginent que l'U.R.S.S. pourrait, d'une manière ou d'une autre, être contrainte à l'apaisement total : si les puissances atlantiques la forçaient, par la menace militaire, à reculer, ce recul ne serait jamais que provisoire (cf. la Chine en 1927). Inversement, une négociation générale et apparemment définitive serait toujours remise en question, dès que la vigilance des puissances non communistes aurait disparu. *La guerre froide permanente est donc, au moins pour un avenir proche, dans la logique même des relations entre les deux blocs.*

2. *Comment mener la guerre froide ?* Très exactement comme les communistes la mènent : par deux méthodes :

a) *Freiner l'expansion russe :* or, cette expansion se réalise, d'une part grâce à *l'armée Rouge*, d'autre part grâce aux *Fronts unis* de mécontents et de victimes animés par les partis communistes.

Contre la menace militaire, il faut réarmer : l'exemple de la Corée du Sud est là pour le prouver.

Mais attention! il ne s'agit pas de préparer une guerre analogue à celle de 1939-1945 contre le nazisme. L'Allemagne nazie, dirigée par un mégalomane, cherchait la conquête *à tout prix;* la Russie soviétique, d'une part cherche la conquête *au moindre prix*, d'autre part, se croit gravement menacée par les projets d'agression des impérialistes.

Il s'agit d'arrêter ses conquêtes, sans lui donner l'impression qu'elle va être conquise à son tour. Comme

crit W. Lippmann : « Il s'agit de ne pas franchir la nce, subtile, mais décisive frontière entre une stra- gie diplomatique destinée à empêcher l'agression, et lle qui a pour but de terroriser. L'U.R.S.S. peut noncer à une attaque en croyant que par l'abandon de andes ambitions elle peut encore avoir la paix, la sécu- é et qu'en conséquence elle n'a rien à gagner avec e guerre, mais tout à perdre. Mais si elle est terro- ée, elle peut en venir à croire que la guerre est inévi- ble, et qu'il s'agit avant tout de ne pas la perdre. »

Voilà pourquoi la *stratégie du « roll back »* (contre- ensive) préconisée par certains Américains nous paraît trêmement dangereuse; et de même la *stratégie péri- iérique*, qui repose avant tout sur la menace des armes terreur.

Contre la menace de l'agitation communiste et des ronts unis dominés par les partis communistes, il faut isciter *d'autres centres d'intérêt que le communisme, autres gouvernements que ceux de la réaction.*

Telle est la raison profonde pour laquelle *nous ne vou- ns pas d'une Europe réactionnaire* : comme l'expliquait Manifeste travailliste sur l'Europe, il y a deux ans, ne Europe non socialiste ne peut aboutir qu'au renfor- ement réciproque des partis de droite de tous les pays, u développement de l'agitation communiste, au désarroi es socialistes, et en définitive à des chances de guerre ccrues. L'Europe qu'on nous propose à l'heure actuelle sque fort de tourner, en quelques années, soit à la omination germano-américaine, soit à la Démocratie opulaire.

b) *Accepter la coexistence. Mais non pas celle que onçoivent les communistes* : la coexistence d'un bloc oviétique parfaitement cohérent, avec un bloc occidental rofondément divisé.

La coexistence n'est possible qu'entre deux systèmes également solides; d'où la nécessité de relier plus étroitement dans nos pays le gouvernement et l'opinion; d'où la nécessité d'une direction gouvernementale du commerce avec l'Est, sans laquelle les initiatives de la Conférence de Moscou ne seront jamais que des manœuvres de diversion.

Seul un gouvernement ainsi appuyé sur l'opinion pourrait réaliser la deuxième condition d'une véritable coexistence : *la négociation avec l'U.R.S.S. sans illusions, mais sans réticences.*

L'U.R.S.S. utilisant sans vergogne les conférences internationales pour alimenter sa propagande, pourquoi les gouvernements d'Europe occidentale n'en feraient-ils pas autant? G. Bourdet a démontré plusieurs fois comment, à propos de l'Allemagne, la diplomatie française a négligé de proposer des solutions à la fois réalistes et satisfaisantes pour l'opinion de notre pays. De même que l'unité d'action syndicale est parfaitement possible, lorsque les syndicats non communistes sont organisés, prudents et doués d'initiative, de même un gouvernement appuyé sur l'opinion, qui n'hésiterait pas à se lancer de l'avant (et dans des conférences plus intéressantes que la Commission du désarmement), serait tout à fait capable de parler à l'U.R.S.S. dans le seul langage qu'elle comprenne : le sien.

La coexistence pacifique n'est pas une vérité abstraite à laquelle il convient de croire ou de ne pas croire; elle se confond avec la solution de tous les grands problèmes politiques, et elle se mérite tous les jours.

PIERRE AYCOBERRY.

P.-S. — Qu'y a-t-il de nouveau dans le fameux article de la revue *Bolchevik*, publié par Staline peu avant le Congrès du parti communiste ?

Staline met surtout l'accent sur les contradictions internes du monde capitaliste, allant jusqu'à soutenir qu'une guerre entre les nations capitalistes est plus vraisemblable qu'une guerre entre les deux blocs. Du même coup, il met en sourdine la propagande sur la volonté d'agression de l'impérialisme. On peut donc s'attendre, pour les mois ou les années qui viennent, à l'emploi intensif du slogan « coexistence pacifique », et des méthodes diplomatiques de division qui s'y rattachent.

Cela signifie-t-il un arrêt, ou tout au moins un ralentissement de la guerre froide ? Sans doute pas : répétons qu'il n'existe pas, dans l'action diplomatique de l'U.R.S.S., de phase de dureté intégrale, ni de phases d'apaisement complet.

On en trouvera la meilleure preuve dans le discours final de Staline au Congrès, discours que le *Monde*, non sans raison, oppose à l'article du *Bolchevik*. Staline exhorte les partis communistes de tous les pays à lutter contre leurs bourgeoisies respectives, « qui ont, dit-il, complètement perdu le sens national »; ce qui, en bonne logique, paraît exclure la possibilité d'une révolte de ces bourgeoisies contre la domination américaine, de cette dislocation du camp impérialiste si bien annoncée quinze jours auparavant. Staline aurait-il changé d'avis entre temps ?

En fait, il ne s'agit pas de deux théories opposées, et s'excluant l'une l'autre, mais des deux aspects complémentaires de la théorie marxiste-léniniste de l'impérialisme. Staline s'est borné à reprendre une fois de plus, en des termes affreusement pédants, les thèses traditionnelles; il reprendra sans doute aussi les méthodes diplomatiques éprouvées depuis trente-cinq ans. Reste à savoir si le militant de base du parti communiste français, par exemple, se retrouve au milieu de ces subtilités philosophiques.

LE PROBLÈME IDÉOLOGIQUE DES GUERRES CAPITALISTES EN U.R.S.S.

L'ARTICLE publié par Staline dans le *Bolchevik* d'octobre dernier, avant l'ouverture du XIX[e] Congrès du parti communiste de l'Union Soviétique a été salué par la presse internationale comme l'un des événements les plus importants de l'histoire récente de l'U.R.S.S. On a surtout mis l'accent sur les pages consacrées à la « crise générale du capitalisme » et au problème de savoir si les guerres entre pays « capitalistes » sont encore inévitables. On a retenu « l'affirmation, plutôt paradoxale, suivant laquelle le danger de guerre est bien plus grand entre les États « impérialistes » eux-mêmes qu'entre ceux-ci et l'Union Soviétique[1] ». *Le Monde* note qu'une telle interprétation des faits donnée par Staline correspond peu à la réalité du moment, et se demande par quels motifs on peut l'expliquer. Il en vient à se demander, après avoir écarté l'explication par la « rigueur doctrinale » de Staline, si cette affirmation « ne signifie pas que l'on a perdu l'espoir au Kremlin de renverser la politique américaine ». Sans nier la plausibilité d'une telle interprétation, nous pensons que les déclarations de Staline concernant les guerres « impérialistes » ne constituent pas un programme, même son

1. Cf. *Le Monde*, 4 octobre 1952.

naire, de la politique étrangère de l'U.R.S.S. Comme outes celles abordées par Staline dans ses *Problèmes conomiques du socialisme en U.R.S.S.*, la question des uerres « capitalistes » soulève un problème concernant a vie politique intérieure de l'U.R.S.S. et sa vie idéolo- ique. Les déclarations de Staline sont une mise au point e discussions idéologiques soulevées dans les cercles des conomistes et des philosophes soviétiques dont la pri- neur semble bien revenir à l'économiste soviétique Eugène Varga.

Staline est intervenu dans la discussion au moment précis où les principaux économistes soviétiques ont reçu a mission de rédiger le Manuel d'économie politique socialiste tant attendu en U.R.S.S. depuis des années. Déjà en 1941 il avait fourni quelques notes en vue de diriger la rédaction d'un manuel d'économie politique qui ne vit pas le jour par suite des circonstances. Cette fois-ci, il met un terme aux discussions qui divisent les économistes soviétiques depuis 1946. Le lecteur fera bien de ne pas se laisser tromper par le style (toujours lourd), tantôt ironique, tantôt familier, de la contribution que Staline — *par inter pares* — apporte aux discussions des spécialistes. C'est avec assurance qu'il propose ses con- ceptions, développe la doctrine marxiste-léniniste en relevant au passage les imprécisions de Friedrich Engels et les bévues des économistes soviétiques d'aujourd'hui.

Il est frappant de confronter la liste des questions débattues entre économistes avec plus ou moins de bonheur que donne K. V. Ostrovitianov, président de l'Institut d'Économie de l'Académie des Sciences de l'U.R.S.S. dans son rapport à la session de 1948 et celle des questions dirimées par Staline dans ses « Remarques relatives aux questions économiques soulevées à la dis- cussion de novembre 1951 », partie la plus considérable de l'ouvrage *Problèmes économiques du socialisme en U.R.S.S.* La première liste des questions est entièrement contenue dans la seconde.

Tandis que dans le domaine littéraire et celui de la philosophie la discussion a tourné court après les interventions d'Andrei Jdanov, en août 1946 et en juin 1947, le débat entre économistes a duré plusieurs années, mettant aux prises dans des discussions passionnées les tendances les plus opposées. Le domaine de l'économie politique est en effet un des domaines où la discussion s'est déroulée avec une ampleur inaccoutumée, en même temps d'ailleurs que sur le plan de la politique économique des décisions graves étaient prises qui conduisirent à l'élimination en mars 1949 de N. Voznessenski, le président de la Commission du plan d'État [2].

Bien qu'il n'ait pas été le seul mis en cause au cours des discussions, très vite c'est autour des thèses de l'académicien Eugène Varga, un des économistes les plus connus de l'U.R.S.S., que les feux de la rampe se sont concentrés. Deux sessions lui ont été consacrées, l'une en mai 1947, l'autre en 1948. La presse soviétique a porté les conclusions du débat devant le grand public [3].

Dans la première session on a vigoureusement critiqué le livre qu'il avait publié aussitôt après la guerre : *Changements dans l'économie capitaliste à la suite de la seconde guerre mondiale*. On lui a reproché des conceptions « réformistes » concernant le rôle décisif de l'État « capitaliste » dans l'économie de guerre et d'après-guerre, les conflits entre les monopoles et l'État, ainsi que la séparation apportée dans son analyse entre la politique et l'économie. De plus, il n'aurait pas compris la nouvelle situation créée par l'existence des démocraties populaires. « L'analyse des modifications politiques ap-

2. Dans la *Pravda* du 24 décembre 1952, dans un article de M. Souslov, quelque lumière a été apportée au sujet de l'élimination de N. Voznessenski dont l'ouvrage *L'économie de guerre de l'U.R.S.S.* est qualifié de « livre antimarxiste ». C'est l'occasion pour Souslov d'attaquer l'ancienne direction du *Bolchevik*.

3. I. Laptev : « A propos d'un débat économique », *Pravda*, 26 janvier 1948.

ortées par la guerre n'entre pas dans le cadre du pré-ent ouvrage », écrivait-il : mais on lui en fit grief.

En étudiant les travaux de Varga écrits durant la uerre ou l'immédiate après-guerre, avant le plan Marshall (juin 1947), on peut penser que certains écono-nistes soviétiques envisageaient alors une politique oviétique internationale triangulaire dont un des som-nets eût été l'Angleterre travailliste à laquelle E. Varga ttribuait un rôle important en majorant la signification u travaillisme et des nationalisations anglaises [4]. On ait comment l'analyse d'Andrei Jdanov, à la première éunion du Kominform, près de Varsovie en septembre 947, a mis un terme à de telles velléités. Le monde est livisé en deux camps : « Le camp impérialiste et anti-émocratique, qui a pour but essentiel l'établissement de a domination mondiale de l'impérialisme américain et 'écrasement de la démocratie; et le camp antiimpérialiste t démocratique, dont le but essentiel consiste à saper 'impérialisme, à renforcer la démocratie, à liquider les estes du fascisme [5]. » C'est un thème classique de l'ana-yse politique marxiste-léniniste de la situation interna-ionale déjà développé avant la guerre et repris depuis n toute occasion. « On dit que les contradictions entre apitalisme et socialisme sont plus fortes que celles exis-ant entre les pays capitalistes. Théoriquement, c'est uste, bien sûr. Ce n'est pas seulement juste aujourd'hui. Ce l'était aussi avant la deuxième guerre mondiale [6]. »

Ce n'est qu'en 1949 que Varga fit son autocritique dans une lettre publiée par la *Pravda* du 15 mars et dans

4. E. Varga : « Aspects de la politique intérieure et de la poli-ique étrangère des pays capitalistes à l'époque de la crise générale du capitalisme », *Mirovoe khoziaistvo i mirovaia politika*, n° 6, 1946, p. 17.

5. Cf. Rapport de A. Jdanov à la première Session du Komin-form à Varsovie, dans *France nouvelle*, 25 octobre 1947.

6. J. Staline : *Problèmes économiques du socialisme en U.R.S.S.*, trad. franç. Édit. Sociales, Paris, 1952, p. 37.

un article des *Voprossy Ekonomiki* du même mois. Entre temps une seconde session avait réuni les économistes des deux anciens instituts : l'Institut d'Économie mondiale et de Politique mondiale dirigé par E. Varga, et l'Institut d'Économie, fusionnés en un seul organisme, l'Institut d'Économie de l'Académie des Sciences. Si la discussion était en principe consacrée à l'examen du plan de travail pour 1949 du nouvel Institut, la critique des thèses de Varga n'était pas abandonnée et elle se fit fort pressante dans le discours de clôture d'Ostrovitianov. C'est au cours de cette session de 1948 que, pour défendre son point de vue, Varga a soulevé la question « de l'inévitabilité des guerres entre pays capitalistes » à laquelle Staline apporte la solution dans un des chapitres de l'article du *Bolchevik*.

La question fit du bruit : on s'en doute. C'était remettre en cause les conclusions formulées par Lénine en 1916 dans *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme* et reprises avec beaucoup de vigueur par Staline dans les *Principes du léninisme* en 1924.

Pour E. Varga il s'agissait d'étudier sans les isoler les problèmes de l'économie des pays « capitalistes » et ceux de l'économie soviétique. « Si, de ce point de vue, disait-il, nous abordons l'étude de l'impérialisme actuel, un grand nombre de *problèmes théoriques* (souligné par nous, H. C.) apparaissent. Comme on le sait, Lénine a indiqué qu'à l'époque de l'impérialisme le développement inégal du capitalisme entraîne inévitablement des guerres pour un nouveau partage du monde. Peut-on affirmer aujourd'hui qu'une guerre entre impérialistes pour le repartage du monde est inévitable[7] ? » A cette question Varga répondait par la négative et donnait quatre raisons :

7. E. Varga : « Intervention à la Session de 1948 de l'Institut d'Économie de l'Académie des Sciences de l'U.R.S.S. », *Voprossy Ekonomiki*, n° 8, 1948.

1° Ce qui gêne le déclenchement d'un conflit impérialiste entre les pays bourgeois, c'est la supériorité économique et militaire des U.S.A. sur les autres États.

2° Les guerres de Birmanie, du Viet-Nam, d'Indonésie regroupent les pays « capitalistes » contre les peuples coloniaux.

3° L'expérience des deux guerres mondiales n'incitent guère les capitalistes à déclencher une guerre entre eux.

4° La bourgeoisie craint avant tout une guerre avec l'U.R.S.S. et sait qu'une telle éventualité constitue un danger pour le régime dont elle jouit.

Au cours de la session la thèse fut réfutée, cela va de soi. Divers économistes, tels F. Mikhalevski et I. Lemine, la critiquèrent. Dans son discours de clôture, S. V. Ostrovitianov lui porta quelques coups, mais tous les arguments apportés n'étaient guère convaincants. Ils revenaient à affirmer que « ce serait une erreur grossière de sous-estimer l'importance des contradictions entre pays capitalistes), ainsi que celle de leur intensification inévitable du fait de la tendance de l'impérialisme américain à établir sa domination mondiale et à réduire en esclavage les pays d'Europe occidentale[8] ».

L'idée émise par Varga poursuivit donc son chemin, et nous la retrouvons en 1951 dans les *Voprossy filosofii*, sous la plume de I. Seleznev. Pour lui aussi la doctrine léniniste en ce domaine n'est plus adéquate à la conjoncture internationale de l'après-guerre. Par suite des changements intervenus dans le rapport des forces entre « camp de la paix » et « camp belliciste », aujourd'hui, « il est impossible d'affirmer catégoriquement qu'une nouvelle guerre mondiale est inévitable. La thèse marxiste-léniniste de l'inévitabilité des guerres à l'époque impérialiste, correcte dans certaines conditions histo-

8. K. V. Ostrovitianov : « Discours de clôture de la Session de 1948 », *Voprossy Ekonomiki*, n° 9, 1948.

riques, ne peut plus être soutenue sans réserves dans la nouvelle conjoncture[9] ».

Il n'était donc pas inutile que Staline intervienne dans le débat, avec tout le poids de son autorité, pour le trancher au moment où les spécialistes doivent mettre au point un manuel d'économie politique destiné à servir de base à l'enseignement marxiste-léniniste pour les années à venir. « Certains camarades affirment que, étant données les nouvelles conditions internationales après la deuxième guerre mondiale, les guerres entre pays capitalistes ne sont plus inévitables... Ces camarades se trompent. » En affirmant que « l'impérialisme reste debout » et que « l'inévitabilité des guerres entre pays capitalistes reste également entière », Staline donne tort à E. Varga et à ceux qui ont adopté son point de vue[10].

L'argumentation de Staline est fondée sur un rappel sommaire de la situation internationale d'avant 1939 et celle créée entre les pays belligérants au début de la guerre. Alors, « la lutte des pays capitalistes pour la possession des marchés et le désir de noyer leurs concurrents se sont pratiquement révélés plus forts que les contradictions entre le camp du capitalisme et celui du socialisme ». Il en est de même aujourd'hui dans une conjoncture différente. Le danger actuel réside dans le relèvement de l'Allemagne et du Japon : ce point de vue, remarquons-le en passant, est conforme aux constantes de la politique internationale soviétique. Reprenant un des arguments de Varga et le lui retournant, il estime que l'Angleterre et la France seront finalement obligées de s'arracher à l'étreinte des U.S.A. et d'entrer en conflit avec eux. Staline ne dit pas comment s'effectuera cette opération, mais il est peu probable qu'il y ait dans cette réflexion l'amorce d'une nouvelle politique triangulaire.

9. I. Sleznev, dans *Voprossy Filosofii*, n° 9, 1951.
10. J. Staline : *loc. cit.*, p. 35.

rga lui-même semble avoir récemment abandonné cette nception dans un article postérieur à sa rétractation ns lequel il reprend ses affirmations en les nuançant considérations appropriées sur les contradictions glo-américaines et sur l'échec de la politique anglaise nt en Allemagne que dans le monde entier[11]. C'est utôt vers l'espoir d'un « regroupement des forces dé-ocratiques » des pays partenaires de l'alliance atlan-ique que s'oriente la politique soviétique actuelle, si us en croyons le rapport de Malenkov au Congrès du rti.

L'argumentation de Staline se trouve d'ailleurs ren-rcée par les conclusions qu'il tire de la division du onde en deux blocs affrontés tant sur le plan écono-ique que sur le plan politique. Le marché mondial se sagrège et se restreint pour les pays capitalistes. est « le résultat le plus important de la deuxième ierre mondiale ». Depuis le Plan Marshall et l'accord onomique de Varsovie, il y a maintenant d'un côté s pays de démocratie populaire et l'U.R.S.S. avec la ine démocratique, et de l'autre les pays capitalistes ominés par la puissance américaine et entraînés dans n orbite. Le marché unique, universel, de l'époque impérialiste » s'est scindé en deux marchés mondiaux rallèles qui s'opposent entre eux. C'est là un fait solument nouveau dont les théoriciens soviétiques doi-nt tenir compte dans leurs analyses de la « crise géné-le du capitalisme ». C'est la constatation de ce fait ui conduit Staline à affirmer la permanence de la con-ption léninienne relative aux guerres « capitalistes ». Du fait que le marché mondial capitaliste s'est res-eint depuis quelques années, la concurrence entre pays

11. E. Varga : « Décadence de l'impérialisme anglais », *Voprossy konomiki*, n° 4, 1950, pp. 68-71. — « L'économie des pays capita-stes sous les coups des monopoles des U.S.A. », *Pravda*, 10 mai 950.

« capitalistes » se fait plus âpre entre eux en même temps que la sous-production y augmente. « C'est en cela que consiste proprement l'aggravation de la crise générale du capitalisme universel à la suite de la désagrégation du marché mondial. » Les « capitalistes » cherchent des palliatifs à cette situation catastrophique : ils se nomment « plan Marshall », guerre de Corée, course aux armements, etc. Mais ce ne sont pas des solutions : « Cela ressemble fort au noyé qui s'accroche à un brin de paille. »

Si les économistes soviétiques, de l'avis de Staline, peuvent considérer que telle ou telle thèse de Lénine ou de Staline lui-même sont périmées dans les conditions actuelles, par exemple la thèse sur le développement accéléré du capitalisme ou celle sur la stabilité des marchés, il n'en est pas de même pour la thèse de Lénine relative aux guerres « impérialistes ». Dans la pensée de Staline, le capitalisme actuel court à sa ruine par une sorte de fatalité, qui est une résurgence plus ou moins consciente du prophétisme de Karl Marx dans le *Manifeste communiste* ou de sa thèse sur le caractère catastrophique du développement du capitalisme dans tels ou tels chapitres du *Capital*[12]. Il en résulte que le danger des guerres entre pays capitalistes va s'accroître. C'était la conclusion de Lénine dans son analyse de l' « impérialisme » comme forme dernière du capitalisme. Dans une conjoncture nouvelle elle conserve toute sa valeur. On ne saurait « considérer comme périmée la thèse de Lénine selon laquelle l'impérialisme engendre inévitablement les guerres, puisque de puissantes forces populaires ont surgi maintenant qui défendent la paix contre une nouvelle guerre mondiale. Cela est faux ». Ici encore, sans le nommer, Staline répond à E. Varga, et

12. Cf. J. Fréville : « Avec une netteté qui s'impose à l'esprit du lecteur, Marx décrit l'avenir comme s'il le voyait. » (Comment fut écrit le *Manifeste*, *Europe*, février 1948, p. 44.)

prenant un des arguments apportés par ce dernier dans discussion de 1948 pour défendre son point de vue, et le lui renvoyant sans mot dire. La pensée de Staline t d'ailleurs très claire. Après quelques considérations r le mouvement actuel pour la paix dont l'efficacité, ns être négligeable, lui paraît limitée, il conclut : Pour supprimer l'inévitabilité des guerres, il faut détruire l'impérialisme. »

Ainsi se trouve dirimé un des conflits idéologiques qui visait depuis quelques années économistes et philosophes soviétiques de tendances diverses. C'est un retour Lénine et à l'une des thèses cardinales de la pensée marxiste-léniniste, — retour au cours duquel on tient compte des phénomènes importants qui, aux yeux d'un marxiste, modifient la conjoncture internationale. La mise en question d'une des principales thèses de Lénine, en introduisant des éléments « réformistes », aurait pu fausser à la longue les conceptions et les appréciations des citoyens soviétiques en matière d'économie et de politique internationale. Cette seule considération suffisait à justifier une intervention de Staline, plus peut-être que le désir qu'il aurait pu avoir de prouver à son peuple que sa politique est juste et qu'elle est génératrice de paix. N'oublions pas que Staline est l'héritier de Marx, Engels et Lénine, et que, dépassant les missions de chef de l'État soviétique, il a la mission de guider le mouvement communiste et de dire la doctrine. N'était-ce pas *L'Internationale communiste,* revue du Komintern, qui écrivait dans un leader de janvier 1939, au temps où le nazisme sévissait, ces lignes extraordinaires : « Il y a sans cesse des situations dans lesquelles la puissance des masses et les nécessités du moment s'incarnent en un seul homme, dans lesquelles la clarté d'esprit, la hardiesse et la résolution d'un *seul* homme imposent la décision. Lénine fut un tel chef. Aujourd'hui il en est de même de Staline. Le chef prolétarien des masses ne se retranche pas derrière des décisions de pure forme,

afin de se décharger des responsabilités; par contre, i *est conscient de n'être que le cerveau des masses, leu volonté concentrée, leur conscience en éveil*[13]. » Quand on rapproche les *Problèmes économiques du socialism en U.R.S.S.* du petit ouvrage du même genre publié en 1950 : *A propos du marxisme en linguistique*, on dé couvre un ensemble idéologique comparable à la fameus préface de Karl Marx à la *Contribution à la critique d l'économie politique*. Mais à cent années de distance on s'aperçoit que l'idéologie contenue dans les affirmation de Marx a développé toutes ses virtualités. Ceci ne va pas sans poser quelques problèmes que nous avon signalés ailleurs, et qui ne seront pas sans importanc pour le proche avenir de l'U.R.S.S. et du monde[14].

HENRI CHAMBRE.

13. * * * : « L'héritage de Lénine », *L'Internationale commu niste*, n° 1, 1939, p. 9. Texte souligné par nous (H. C.).
14. H. Chambre : « Les questions actuelles du stalinisme » *Revue d'Action populaire*, janvier 1953.

DE HEGEL A MARX

Qu'on le veuille ou non, le marxisme s'impose à notre horizon. Aussi beaucoup estiment qu'une des tâches s plus urgentes de l'époque est de s'expliquer avec lui, où l'innombrable multiplicité de livres et d'opuscules r la question. Malheureusement, à la lecture, la plu- art de ces écrits nous laissent sourdement irrités. Mal- é d'excellentes analyses, ils laissent trop souvent happer le dessein d'ensemble de l'œuvre de Marx. 'authentique volonté de plénitude humaine qui l'animait e parvient pas jusqu'à nous. Le mérite du petit livre e Eric Weil sur *Hegel et l'État* [1] est de nous permettre e retrouver celle-ci et par là de restituer à Marx toute a vraie grandeur.

Les historiens qui décrivent l'odyssée intellectuelle par- ourue par Marx avant d'écrire le *Manifeste* font de celle- une rupture d'avec Hegel. Bien qu'elle soit classique- ent admise, cette thèse s'avère de plus en plus inexacte u regard des recherches les plus récentes. De Hegel à Iarx il n'y a pas rupture, mais continuité, et continuité ui laisse à Marx d'ailleurs toute son originalité. Le iarxisme serait une traduction sur le plan de l'action de hégélianisme, dont Marx reconnaîtrait qu'il est vrai omme philosophie, mais qui aurait le tort de n'être que hilosophie. Pour retrouver le sens de cette traduction,

1. Eric Weil, *Hegel et l'État*, 116 p., Paris, 1951, Vrin.

c'est l'original hégélien qu'il faut reconstituer, non au miroir de la vulgarisation, mais tel qu'il a influencé l'esprit de Marx.

Comme Marx lui-même prend soin de nous en avertir, c'est à Hegel qu'il doit son anthropologie, sa doctrine de l'homme. Pour Hegel il n'y a pas l'homme en général, mais seulement des hommes ayant un sexe, un âge, une position sociale, un métier, appartenant non à la communauté, mais appartenant à une communauté, à une famille, à un village, à un pays, à une association... De cet homme bien déterminé Hegel ne cherche pas à donner la définition, le concept, mais simplement à décrire l'action, à dire comment il procède et agit. C'est que la réalité d'un être se définit par l'action qu'il exerce. Tandis que le français « réel » renvoie à « res » qui signifie chose, l'allemand « *wirklich* » signifie agir en créant, produire un effet dans la réalité. Cette action elle-même sera d'autant plus effective que plus pénétrée de raison : ce qui est rationnel est réel, ce qui est réel est rationnel. Cet homme se dépense et agit parce qu'il est insatisfait et cherche la satisfaction. Celle-ci sera obtenue lorsque par le travail il aura pris possession de la nature, c'est-à-dire l'aura pénétrée d'humanité. Le travail est l'essence de l'homme. C'est lui, en effet, qui permet l'appropriation de la nature grâce au surgissement d'une culture.

Si l'homme se met au travail, c'est que, à la différence de l'animal, il ne peut s'en remettre à l'instinct pour la satisfaction de ses besoins. Pour subsister il ne peut s'appuyer que sur son activité réfléchie. D'ailleurs les diverses civilisations humaines sont nées de celle-ci. Par cette création l'homme accède à la liberté. Il se libère en effet de la contrainte exercée sur lui par la nature extérieure, le besoin, la faim, la détresse et se donne une vie calme et assurée qui ne dépend plus que de lui-même. Sous son aspect le plus immédiat la liberté est libération du besoin. Cependant l'homme n'a pas seulement le

apacité de satisfaire ses besoins. Il peut encore les ıultiplier, les augmenter, en faire surgir de nouveaux. ·e processus n'est d'ailleurs qu'une nouvelle façon de se bérer des besoins naturels. Dans son fond l'homme est assion inextinguible d'aller au delà de lui-même : négaivité.

Telle qu'elle se conçoit elle-même la volonté indiviluelle n'est pas encore volonté humaine. Elle va immédiatement au but. Elle n'est pas encore médiatisée par a raison agissante, par l'organisation de la vie en comnun. Cette médiation ne peut se faire que si par suite de a résistance, de l'échec, la volonté est rejetée de la chose ers elle-même. S'apparaissant alors à elle-même, se reflétant en soi, la volonté se définit alors comme pouvoir le nier tout donné, de s'opposer à toute limitation, de refuser ce qui est simplement donné du dehors. Mais cette attitude oublie que la volonté a un contenu positif. Je nie pour poser, je suis liberté absolue pour me déterminer à quelque chose de particulier, je refuse ceci pour choisir cela. En effet, la liberté de la volonté est d'abord la volonté de réaliser un but. La volonté se donne nécessairement un but qui doit être accompli dans la réalité avec les moyens de la réalité. Aussi longtemps que ce contenu, ce but n'est pas déterminé par la liberté, il est accepté au hasard des préférences, des goûts, des caractères individuels : il est arbitraire. Mais alors nous tombons sous les coups du déterminisme qui affirme que la négativité n'est d'aucun emploi en dehors de la situation concrète et que celle-ci est donnée comme sont données les réactions de l'individu et la situation. Pour Hegel, cette vérité relative du déterminisme se fonde sur le fait que, telle qu'elle se conçoit elle-même, la volonté individuelle n'est pas encore volonté véritablement humaine. Elle va immédiatement à son but. Elle n'est pas médiatisée par la raison agissante. Un nouveau pas doit être franchi. La volonté doit s'appréhender pas seulement comme volonté qui veut tout court, mais comme volonté

qui veut la liberté. La satisfaction que l'homme cherch ne doit point être celle de l'individualité isolée, mais celle du sujet, c'est-à-dire de la personne en tant qu'univer selle. Cependant, n'étant pas encore fixée, cette satis faction peut être immorale. C'est justement notre tâch humaine de déclarer le bien. Il se définira comme l'unit de la volonté particulière avec la volonté générale et n se réalisera que par l'État.

Nous avons vu que pour Hegel la vie humaine es avant tout situation concrète qui doit se tirer au clair L'idée morale existante dans la famille et dans la société se révèle comme pensée dans l'État. L'État hégélien es raison en action, organisation de l'action raisonnable Ainsi pour Hegel la liberté ne peut être réelle que dans un monde déjà organisé, dans la famille, dans la société dans l'État. Le citoyen est libre en reconnaissant dans l'État le champ de l'action raisonnable. Le but de l'État c'est la réalisation de la raison, la liberté. L'État es raisonnable parce qu'il parle universellement pour tous et pour chacun dans ses lois et que tous et chacun trou vent reconnu par ses lois ce qui constitue l'honneur e le sens de leur existence. L'essence de l'État est en effe la loi, non la loi du plus fort, du bon plaisir, de la généro sité naturelle, mais la loi de la raison dans laquelle tout être raisonnable peut reconnaître sa propre volonté raisonnable. Il est vrai que l'État hégélien se présente par rapport à la famille, à la société, au travail, comme une puissance extérieure, mais il est aussi leur but immanent.

Nous venons de voir que dans l'État hégélien les citoyens ne sont pas des sujets. La raison et l'organisation ne se présentent pas à eux comme une volonté étrangère et incompréhensible. Ce sont eux-mêmes qui, sans abandonner leur individualité, reconnaissent, dans l'universel concret, l'achèvement de celle-ci. Un tel État est évidemment conçu pour assurer la satisfaction de tous les individus raisonnables. Il en serait fait de lui s'il y

vait un groupe qui fût insatisfait. Il ne connaît pas
'opposition sur les questions vitales. Or, Hegel a perçu
ui-même le problème, une telle opposition a fait appa-
tion. Il y a des hommes dans l'État qui travaillent à sa
estruction. Faut-il expliquer ce phénomène par méchan-
eté, par opinion irresponsable? ou la société elle-même
roduit-elle des hommes qui n'ont pas part à elle, qui n'y
ouvent pas leur satisfaction raisonnable et la recon-
aissance de leur valeur infinie? Pour Hegel c'est par le
avail que l'homme acquiert le sentiment de la liberté.
râce à lui, en effet, il ne dépend plus du besoin naturel,
ais de son propre arbitre. Or, dans le cadre de l'appro-
riation privée des moyens de production, la société de
ravail crée le prolétariat, dont l'existence est nécessaire
l'accumulation de la richesse productive. Cette masse,
ette populace, dit Hegel, adopte nécessairement envers
'État le point de vue du négatif. Par rapport à lui, elle
onstitue une opposition, non quant au problème des per-
onnes, mais quant au fondement même de l'État. En
ffet, tandis que la jouissance, la masse des moyens de
roduction augmente, de l'autre la dépendance des hom-
nes à l'égard d'autres hommes croît indéfiniment. Cette
lépendance résulte du fait que les moyens de production
ont entre les mains d'autres individus, que l'accès à ces
noyens dépend de la libre volonté de ceux-ci. La société
noderne produit des hommes qui, quand bien même ils
e voudraient, ne participent pas à la fortune sociale par
a seule voie légitime de participation qui est leur travail
ibre. Ce tort commis par la société ne peut pas être
edressé par elle. Étant inconsciente, elle ne peut pas ne
as vouloir ce tort. Pseudo-nature, elle continuera fata-
ement comme elle a commencé. La société est la cause
de l'apparition de la populace, nous dirions le prolétariat.
Elle n'en est pas responsable. Elle ne peut pas y remé-
dier. Analysée par Hegel, cette dialectique annonce la
mort de l'État moderne et l'apparition d'une nouvelle
forme d'État où l'homme sera parfaitement réconcilié

avec lui-même. D'après Hegel, d'ailleurs, on ne peut parler de cet État que négativement.

Dans l'État hégélien c'est l'administration, le corps des grands fonctionnaires, qui est l'instrument grâce auquel l'État rétablit l'ordre, corrige les inégalités, fait que l'homme trouve satisfaction dans la société de travail. De façon imparfaite, puisque l'État moderne est déjà condamné à mort, mais réelle cependant, elle pallie la situation du prolétariat. Malheureusement, et c'est là où Marx s'opposera à lui, Hegel n'a pas vu que l'administration pouvait faire cause commune avec une des classes en conflit. Là où Hegel avait vu un problème pour l'administration, Marx y voit une lutte contre l'administration en place et la classe dominante. Pas plus que Hegel, Marx ne songe à la simple violence. Ce qu'il appelle l'élite révolutionnaire, les cadres, le parti, la tête du prolétariat poursuit la même tâche que l'ancienne administration. Mais cette nouvelle administration destinée à concilier l'homme avec lui-même dans une nouvelle organisation se forme contre l'administration officielle au lieu d'en sortir par une transformation insensible.

Au fond, les thèses de Hegel et de Marx dérivent de la même doctrine de l'homme, plaçant l'accomplissement de celui-ci dans la reconnaissance de tous et de chacun par tous et par chacun. Les événements n'ont pas encore décidé de la condamnation de l'État hégélien prononcée par Marx. Pour déterminer l'opinion à adopter, il faudrait résoudre le problème de la coexistence de la révolution et de l'évolution pour en tirer au clair la signification.

HENRI NIEL.

SYNDICALISME UNIVERSITAIRE ET MOUVEMENT SOCIAL

On a beaucoup parlé ces temps derniers du syndicat général de Éducation nationale dont chacun sait qu'il est une branche de la .F.T.C. dans l'enseignement d'État. Son bulletin, *École et Educa-on*, a publié (26 janvier 1953) une intéressante étude sur « l'effort 'adaptation active » requis des enseignants, non seulement pour urs méthodes pédagogiques, mais déjà pour leurs modes de pensée s plus habituels. C'est de cet article que nous détachons pour nos cteurs cet important passage; il ne sera pas utile seulement aux rofesseurs :

[ssue du développement des sciences, notre civilisation s'affirme de plus en plus comme *une civilisation tech-ique*, dont l'élément moteur est le travail : celui-ci ransforme non seulement le milieu naturel en créant our l'homme ce milieu technique dont G.-P. Friedmann, ans son dernier ouvrage, donne une vive description, nais aussi les relations des hommes entre eux dans la ociété.

De cette *civilisation du travail* vers laquelle nous nous acheminons, nos milieux universitaires voient assez les dangers : éclipse des valeurs désintéressées et primat du rendement — excès de la spécialisation — mécanisation de l'homme dans son travail et ses loisirs — menace croissante de toutes les techniques qui, prenant les hommes pour objets, les traitent comme moyens d'expérience ou forces vives en vue de l'action collective et aliènent

leur liberté d'une manière d'autant plus grave qu'elle e souvent insoupçonnée.

Mais cette civilisation technicienne est aussi porteus d'espérance, et particulièrement pour le monde ouvrie Si les campagnes pour la « productivité » rencontrent de obstacles psychologiques dans le mouvement ouvrie comme une expérience récente l'a montré, c'est par que celui-ci est sceptique sur le bénéfice qu'il peut atter dre de la « productivité » à *l'intérieur du système soci qui est le nôtre,* c'est aussi parce que les réalités écon miques évoluent *plus vite que nos habitudes et moins vit que nos désirs.* Mais accroître l'efficacité du travail de hommes et, partant, diminuer leur peine et augmenter l masse des biens mis à leur disposition, apparaît avec év dence à la conscience ouvrière comme un moyen de libe ration humaine.

Les conséquences de cette situation nouvelle du trava sont, du point de vue universitaire, considérables e mériteraient une enquête à la fois vaste et minutieus On n'a pas tout dit, comme on le croit parfois, quand o a constaté qu'il faut développer *l'enseignement tecl nique* pour donner à l'économie les travailleurs qualifié dont elle a besoin. Le problème, beaucoup plus large, es celui de la préparation à la vie économique et techniqu *pour tous* ceux qui auront à y prendre part et à en assu mer les conditions, c'est-à-dire pratiquement pour tou ceux qui ne se destinent pas à la vie monastique. Cett préparation implique à la fois une connaissance des don nées les plus générales de la vie technique moderne, d ses possibilités, de ses exigences et de ses dangers, un initiation aux problèmes de vie personnelle et de respon sabilité collective qu'elle implique, une préparation mo rale au travail comme au loisir.

L'évolution technique en effet, en libérant l'homme de servitudes de la nature, l'a rendu plus qu'il ne le fu jamais *dépendant de la société;* les enfants qui fréquen tent aujourd'hui nos écoles auront à vivre dans un

ociété de plus en plus complexe par la diversité de ses nstitutions et de ses modes d'administration, de plus en lus étendue par les masses qu'elle englobe et les liens nondiaux dans lesquels elle est prise, de plus en plus olidaire dans sa vie matérielle et morale. Dans cette ociété où le bonheur et le malheur des hommes semble lésormais procéder de leur capacité à s'organiser beaucoup plus que des lois de la nature le problème *de la justice* passe au premier plan et avec lui les conflits qu'il ntraîne. Sous l'influence de ces conflits, la cohésion ndispensable à une communauté nationale paraît gravement menacée, mais menaçante aussi la possibilité d'organiser techniquement des collectivités massives et molithiques.

La réalisation d'un ordre rationnel et juste dans les elations économiques, l'équilibre nécessaire entre les xigences de l'organisation collective et la liberté des ndividus, ne seront possibles, dans quelque option polique que l'on se place, que si un nombre suffisant l'hommes sont capables de résister à la fois aux entraînements aveugles de la masse et aux charmes surannés d'une culture purement individualiste. Ces hommes, il serait absurde de penser que l'Université pût les « produire » à partir d'un programme scolaire, mais elle pourrait préparer les jeunes à affronter ces problèmes en leur faisant connaître dans ses mécanismes essentiels cette société dans laquelle ils auront à vivre, en leur ouvrant aussi les yeux sur les exigences sociales et morales d'une véritable liberté.

Le problème de la *démocratie économique* qui prend une importance croissante dans la pensée sociale des pays occidentaux, en Angleterre et en Allemagne aussi bien qu'en France, n'est qu'un aspect particulier, plus proprement ouvrier, du problème général que l'on vient d'indiquer; la seule manière d'éviter que la masse ouvrière, même et surtout dans un régime de propriété collective des moyens de production, ne soit écrasée par

l'organisation même qui devrait l'affranchir, est de lui rendre possible une participation intelligente et active à la vie économique, ce qui suppose non seulement des agencements institutionnels, mais aussi une éducation vers laquelle l'Université pourrait dès maintenant s'orienter.

Démocratie et culture dans une civilisation du travail

L'adaptation de nos tâches aux aspects nouveaux de la vie moderne est d'autant plus difficile que cette vie n'est pas statique mais en rapide évolution. Un signe en est le *décalage* croissant entre générations et particulièrement *entre maîtres et élèves*, et ce n'est pas une des moindres difficultés que nous rencontrons. Du point de vue qui nous intéresse, cette évolution se traduit par l'aspiration croissante des masses à un niveau plus élevé de vie et de culture; et c'est ici que nos manières les plus habituelles de penser se révèlent visiblement dépassées.

Sans entrer dans un développement proprement historique, on peut dire, de façon schématique, que notre conception de la démocratie en matière de culture et d'enseignement est passée par deux stades.

Dans un premier moment, le plus urgent a été d'assurer à tous les enfants une instruction élémentaire qui leur permît de jouer un rôle utile dans la société professionnelle et politique, tandis que la culture véritable, l'enseignement secondaire et supérieur, restaient de fait et sauf exceptions individuelles réservés à la classe dirigeante; l'Université était l'image d'une société hiérarchisée dans laquelle d'ailleurs c'était l'appartenance sociale beaucoup plus que la culture universitaire qui qualifiait pour remplir un rôle dirigeant. Dans un second stade auquel nous sommes encore, on s'efforce de réaliser l'égalité des chances en permettant, au moins en principe

x enfants doués d'accéder à une culture supérieure et, r suite, à une situation privilégiée dans la société : la atuité du secondaire, la suppression des barrières ides entre primaire, secondaire et technique, la pro- ngation de la durée de l'obligation scolaire vont évi- mment dans ce sens. Le fait nouveau et important est ie la culture universitaire devient pour un nombre oissant d'enfants *un moyen de promotion sociale,* le oyen à peu près unique d'accéder à la bourgeoisie ou : s'y maintenir.

Cet effort pour réaliser l'égalité des chances est d'ins- ration incontestablement démocratique, bien qu'il ne ouche en fait qu'une partie infime du monde ouvrier; ais il faut bien constater que dans une société dont la iérarchie des valeurs reste essentiellement bourgeoise, à l'accès à un certain niveau de culture n'est conçu que omme le moyen d'échapper aux situations matérielle- ient moins avantageuses ou socialement moins appré- iées, et en particulier au travail manuel, cet effort boutit à un malaise, sinon à une impasse : encombre- ient des carrières tertiaires; développement d'un sys- ème de concours dont l'excès est la négation même de a culture; disproportion entre le niveau intellectuel que equièrent de nombreuses professions et la masse de con- aissances théoriques que l'on accumule comme un bar- age devant ceux qui veulent y parvenir. La culture uni- ersitaire n'est plus simplement le bagage ou l'ornement le ceux que leur origine sociale prédestine à un rôle diri- geant; elle n'est pas encore l'instrument qui fournirait à ous les milieux sociaux, y compris le milieu ouvrier, et t toutes les branches d'activité, l'élite dont ils ont besoin; elle est surtout, dans cette phase intermédiaire, le moyen propre à sélectionner, par un système constamment « amélioré » d'examens et de concours, le personnel des carrières libérales, techniques ou administratives qui se recrutent, par un procédé dont la valeur n'est pas incon- testable, selon des critères purement intellectuels.

On est ainsi amené à se demader si, avant même que le second stade dont j'ai parlé ne soit achevé, nous ne sommes pas au seuil d'un troisième et s'il ne faudrait pas entendre l'égalité des chances aussi dans une autre acception : je veux dire la possibilité donnée à *tous* les enfants d'accéder à une culture équilibrée et pleinement valable, et à *tous* les milieux sociaux de dégager les élites propres dont il ont besoin.

Ce n'est là que l'aspect universitaire d'un fait social plus profond; cette situation équivoque de la culture universitaire entre une civilisation bourgeoise dont la hiérarchie traditionnelle se défait, et une civilisation du travail qui n'est pas encore née, est comme l'image agrandie des hésitations du militant ouvrier qui se demande s'il doit, pour lui ou ses enfants, chercher par le travail intellectuel à s'évader de son milieu, ou au contraire y rester fidèle. Car ce à quoi aspire le mouvement ouvrier n'est évidemment pas que le système du concours pour tous permette à quelques individus d'échapper à leur milieu pour accéder à un mode de vie plus ou moins bourgeois, mais de réaliser pour le monde ouvrier dans son ensemble les conditions économiques, sociales et culturelles d'une vie pleinement humaine. Dans cette perspective, la culture universitaire apparaîtrait non seulement comme un aspect de la lutte pour la vie (ce qu'elle est forcément par les capacités et les efforts qu'elle demande), mais aussi comme un moyen d'épanouissement humain pour tous les milieux sociaux.

BERNARD VACHERET.

Les Signes du temps

Eisenhower s'oriente

Installé à la Maison Blanche depuis le 21 janvier, le général Eisenhower aura consacré son premier ois à s'orienter. Il a d'abord achevé de mettre en place s principaux collaborateurs : le tableau, désormais, lique une forte prépondérance des grandes affaires. Le oix, au ministère de la Défense, de M. Charles Wilson, des dirigeants de la General Motors, a même provoé des remous : pour se mettre d'accord avec la loi qui terdit d'être à la fois vendeur et client dans les marés avec l'État, il a bien abandonné ses fonctions administratives dans l'industrie, mais tout en gardant ses leurs en portefeuille (il alléguait d'excellentes raisons cales); sa nomination a fini par être quand même tifiée; à vrai dire, en pareille matière, l'esprit importe us que la lettre, et une simple aliénation de ses intérêts rticuliers ne suffisait guère à rompre ses attaches... anquier, M. Aldrich, ambassadeur à Londres; banquier, l. Dillon, ambassadeur à Paris. Une exception : . Conant, ambassadeur à Berlin, qui est un grand iversitaire. Une autre : M. Stassen, qui est un politien chevronné, situé longtemps plutôt « à gauche » (un s rares hommes à avoir obtenu une interview de Staie), devenu ensuite temporairement président d'Univerté comme Eisenhower lui-même. Quant à Mme Clara ooth-Luce, ambassadrice à Rome, c'est une convertie,

qui a déjà siégé à la Chambre des Représentants, et qui possède l'hebdomadaire *Life*.

Au total, M. Taft se frotte les mains, d'autant qu'il s'est acquis au Sénat, pour lui et sa vieille garde, les postes de commande. Il passe même sur la nomination de M. Duckin. Faut-il conclure, avec certains journaux, qu'Eisenhower saura combiner une politique économique « de droite » avec une politique sociale « de gauche »? N'y a-t-il pas là contradiction dans les termes?

Mais sa politique extérieure préoccupe beaucoup plus le monde. Ses premières déclarations sont restées extrêmement prudentes. Il n'obéit visiblement pas à des *a priori*, et c'est tant mieux. Il a commencé par envoyer M. Foster Dulles en mission d'information, — M. Foster Dulles, son nouveau secrétaire d'État, associé naguère à la politique bi-partisane du sénateur Vandenberg, homme de confiance de M. Dewey, promis depuis longtemps à ses fonctions en cas de victoire républicaine et, somme toute, rassurant, bien que sa tournée ait pris quelquefois l'allure agaçante d'une inspection, que sa façon de stimuler ses alliés n'ait pas toujours brillé par le tact, et que sa prise de position en faveur du « refoulement » soviétique ait éveillé des inquiétudes.

Pas de guerre, pas de capitulation dans la force : sur ces principes du premier message présidentiel on s'entendra facilement. Une seule mesure positive les accompagnait, la déneutralisation de Formose. Elle a soulevé une émotion que je ne crois pas justifiée. Eisenhower s'était engagé à tenter en Extrême-Orient quelque chose de neuf. En viendra-t-il à bloquer la Chine, comme l'y poussent l'opinion et les parlementaires? Il a choisi, d'abord le geste le plus anodin. Laisser les Chinois anti-communistes face à face avec les Chinois communistes, cela correspondait à ses intentions de remettre les question d'Asie aux Asiatiques; cela retirait les Américains du jeu, loin de les faire intervenir; et, puisque les « volontaires » chinois participent activement à la guerre

e Corée, il était de bonne guerre de les inquiéter un peu ur leurs arrières, sans se mettre en avant plus que ne font les Russes (la mission militaire du général Olmead a des pendants dans l'autre camp). Les criailleries e Hongkong, qui inspirent les réserves anglaises, emblent dictées par des intérêts commerciaux du mauais aloi. Le geste indique d'ailleurs une confiance, justifiée ou non, dans les armées de Tchiang Kaï-Chek; on e craint plus que Formose soit envahie, on s'attend à e que des raids en sens inverse soient tentés vers le ontinent. Tchiang Kaï-Chek, lui, parle d'un retour ffensif : il espère le concours du peuple chinois que égoûte la terreur; c'est l'état d'esprit que partagent 'autres Chinois anticommunistes campés en Haute-Birmanie, vers la frontière du Yunnan, sous les ordres u général Li Mi, et avec lesquels j'entretiens personellement depuis quelque mois une correspondance révéatrice; une attaque convergente n'est pas exclue — les ntéressés rêvent de la coordonner avec la lutte contre le Vietminh — mais la Chine communiste bénéficiera toujours de sa masse et de sa position centrale, et la France ou l'Angleterre ne sont pas prêtes à risquer une généralisation du conflit.

Elles auraient tort, cependant, de faire croire à une politique « munichoise », car elles ont, en Europe, à défendre des positions que desservirait le soupçon de lâcheté. L'état-major américain pousse plus que jamais à la création rapide d'une armée européenne. Et ce plan, s'il est poursuivi sans précaution, peut compromettre irrémédiablement la naissance d'une Europe unie. N'a-t-il pas déjà faussé le plan Schuman? M. Schuman, conscient de la nécessité d'une entente franco-allemande, s'était dit très intelligemment que pour effacer le passé il fallait créer des intérêts communs, nécessitant un travail d'équipe et des rencontres qui peu à peu détruiraient les obstacles psychologiques; le reste, en temps et lieu, suivrait tout seul. Mais commencer par ce reste,

comme on l'a fait sous la pression de Washington, c'était mettre la charrue avant les bœufs. C'était amener l'opinion française à se cabrer, d'autant plus qu'elle voit amnistier à tour de bras les criminels de guerre; c'était réveiller en Allemagne l'esprit revendicatif, les vieux fantômes mal exorcisés, en attendant que peut-être les anciens officiers, à qui l'on devrait bien recourir pour servir de cadres aux recrues allemandes, ne manigancent un incident de frontière d'où sortirait la reconquête de l'Est... Les États-Unis, infatués d'eux-mêmes et à la recherche du rendement immédiat, ont manœuvré en tout cela avec l'élégance d'un pachyderme. Les propos qui remettent en cause les accords de Potsdam et la frontière de l'Oder-Neisse viennent encore aggraver la tension. Il sera nécessaire de parler très ferme si l'on veut parvenir à un accord, et peut-être même de rompre momentanément une alliance devenue une dépendance pour arriver à renouer une véritable alliance sur une base d'égalité. Car il faut bien se dire que les États-Unis n'ont pas d'alternative : réarmer l'Allemagne, s'appuyer sur elle, sans la France? Ce serait dur à avaler, même par des Américains; et regardez la carte, est-ce géographiquement possible? Se replier sur soi, pratiquer la politique des bases périphériques? Gros abandon : et la riposte de l'Europe serait inévitable, organiser vaille que vaille sa neutralité; pour les États-Unis, cela signifierait engager le combat dans de très mauvaises conditions avec un ennemi concentré contre eux seuls. Ils ont besoin de l'Europe autant que l'Europe a besoin d'eux; ne nous laissons pas détourner de cette évidence par un sentiment trompeur d'infériorité; à nous de faire que cette solidarité agisse en faveur de la paix.

Le danger serait la tentation de séparer l'Afrique de l'Europe pour y installer les fameuses « bases périphériques ». Sur ce point cependant l'administration Eisenhower semble plus compréhensive du point de vue français. Déjà l'agitation pan-arabe faisait réfléchir

Acheson. Le réflexe anticolonial joue toujours; mais personnalités responsables se rendent compte que le ios, la xénophobie, ne serviraient en rien les intérêts éricains. Nous avions à craindre beaucoup plus la nagogie syndicale que l'esprit positif du nouveau gou- nement.

Et la France, et l'Europe, seront aussi toujours expo- s à des bouffées de cette passion qui soulève les isses américaines contre les intrus, étrangers à leur genre de vie ». La loi Mac Carran en a été un exemple, tte loi votée malgré le veto de Truman et qu'Ei- nhower voudrait modifier; et la déclaration invraisem- able du sénateur Walter contre l'équipage du *Liberté* mposé de « coupes-jarrets »; et les articles de *Life*, ui ont d'ailleurs amené l'ambassade de France à une otestation intempestive; voit-on l'ambassadeur des tats-Unis protester contre un article antiaméricain de *'Humanité*, ou des *Temps modernes*? Ne donnons-nous as une singulière idée de la façon dont nous entendons liberté de la presse? Ou bien nous imaginerions-nous ue la presse américaine s'exprime sous le contrôle de État, comme en Russie? Il importe avant tout de gar- er le sang-froid, et de convaincre les interlocuteurs que ous savons l'importance à la fois d'une action solidaire t d'une bonne volonté réciproque.

AUGUSTE VIATTE.

L'Argentine vole à la conquête de l'Europe

La Vie Intellectuelle n'aime point les « titres-chocs ». Mais, si la réalité « fait choc », il faut bien, n'est-ce pas, que le titre marque le coup...

De quoi s'agit-il? Des parachutistes argentins auraient-ils

pris pied sur notre continent ? Des contre-torpilleurs s'avanceraient-ils vers nos côtes ? Patience, lecteur, patience. Ce n'est point aussi simple que tu le penses :

> Ces choses-là sont rudes;
> Il faut pour les comprendre avoir fait des études.

Allons donc assister au cours que donne, dans *Criterio*, Octavio Nicolás Derisi [1]. L'on parle souvent en Amérique de culture américaine ou hispano-américaine et spécialement d'une philosophie qui mériterait ces qualificatifs. Que valent ces expressions ? En bon philosophe scolastique, l'auteur commence par quelques *distinguos*. On peut parler d'une culture américaine, au sens géographique de l'adjectif : celle qui vit outre-atlantique; au sens politique, celle que réalisent les citoyens des républiques américaines; au sens ethnique, celle que proposent des auteurs nés dans l'une ou l'autre des deux Amériques; au sens thématique, celle qui s'attache aux problèmes particuliers de l'Amérique.

Fort bien! Mais quand on parle de culture et de philosophie américaines, on veut dire autre chose; on prétend instaurer une culture et une philosophie autochtones, substantiellement indépendantes de la culture et de la philosophie européennes.

Que l'auteur nous permette ici de lui poser une question. N'affirme-t-il pas trop ? Lorsqu'en Amérique du Sud nous avons entendu parler de culture brésilienne ou hispano-américaine, nous avons toujours cru comprendre qu'il s'agissait de donner place, dans la culture du Brésil ou des pays sud-américains de langue espagnole, aux valeurs représentées par les indigènes ou par certains types originaux comme le Sertanèje, le Caboclo... du Brésil. Au fait, l'auteur le reconnaît bientôt lui-même :

> comme c'est l'indigène qui fait l'originalité de l'Amérique par rapport à l'Europe, ces thèses supposent implicitement ou explicitement la défense d'une culture et d'une philosophie qui permettent l'expression des éléments ethniques propres à l'Amérique.

Bravo! On ne voit pas très bien ce que cette pensée a de

1. O. N. Derisi, « Europeos os Americanos ? » *Criterio*, Alsina 840, Buenos-Aires, République Argentine, XXV, 1176 (27 novembre 1952); pp. 832-835.

ndaleux, ni pourquoi l'auteur la rejette. Reprenons notre ture, peut-être comprendrons-nous.

Contre cette affirmation, nous soutenons qu'il n'existe et ne peut ster une philosophie américaine, encore moins argentine... — si us osions, nous demanderions volontiers au maître pourquoi il ploie indistinctement culture pour philosophie, ou philosophie ır culture, mais passons...

Spirituellement nous sommes des Eupropéens; Européens en ence, en philosophie et en culture, encore qu'avec notre style éricain et même argentin, ou brésilien, etc., comme l'Européen n style espagnol, allemand, italien, etc.

(Merci pour le français, cité dans le « etc. », comme bien s « personnalités » sont toujours citées parmi les etc. à la du « on remarquait spécialement... », dans les comptes ndus de la presse.)

Mais nous tournons en rond, ou pluôt nous sommes encore point mort. Le ronron du moteur est agréable; il faut endant embrayer. Allons-y! Qu'est-ce que l'Europe? C'est, l'auteur, l'humanisme classique gréco-latin divinement ormé et perfectionné par le christianisme. Pour cette rai-n, c'est la culture connaturelle à l'homme, la culture spéci-uement humaine..., bref, la seule, l'unique...

Voilà qui est gentil et qui chatouille agréablement notre idérme européen. Mais tout de même, le christianisme rait pu « informer et perfectionner » d'autres humanismes. n espère même qu'il l'a fait, le fait et le fera. Pourquoi la lture européenne serait-elle seule à être humaine?

Nous allons perdre le fil du discours : l'Europe est l'Europe rce qu'elle est humaine; elle est humaine parce qu'elle est rétienne.

L'Europe est donc l'idéal de l'humanisme chrétien, l'incar-tion de cet humanisme. Il s'ensuit que l'Europe est par-ut où cet humanisme s'incarne, ... partout, sauf dans l'Eu-pe actuelle. Comme dirait Gabriel Marcel qui se promenait r là-bas voici dix-huit mois environ, Rome n'est plus dans ome... L'Europe peu s'européiser ou se déseuropéiser (*euro-isar o deseuropeisarse*) à volonté.

Où est donc l'Europe si elle n'est plus en Europe? Vous le vinez, elle est en Argentine, spécialement dans cette *Ciudad va Peron* où l'auteur nous parle — cette Argentine qui a rdé sans le laisser déchoir l'authentique esprit européen,

dont la jeunesse matérielle et spirituelle va conserver et mêm reconquérir l'Europe.

Reconquérir l'Europe pour le monde, rendre l'Europe a monde et à l'Europe elle-même, contre son gré, s'il le fau telle est la mission historique et capitale qui est celle d l'Argentine.

L'auteur a fini, ou presque... « Nous autres Français comme dirait Bernanos, n'avons jamais rêvé que de tâches notre mesure, à notre mesure d'homme qui n'est point bie grande et que nous ne pouvons point augmenter, ainsi qu Notre-Seigneur nous en avertit dans l'Évangile. Voilà qu des gens se proposent de refaire consciemment, volontair ment, ce que tous les peuples d'Europe ont fait ensemble o en se battant, et qui s'est fait sans qu'on le sache, parc qu'on faisait bien la tâche quotidienne, et que toutes c tâches quotidiennes ont fini par réaliser l'Europe et la chr tienté, deux grandes choses dont il subsiste sans doute ch nous plus qu'on ne le pense là-bas.

Enfin, nous voulons bien, nous autres, que vous partiez la conquête ou à la reconquête de l'Europe. Nous n'avons pa l'impression que vous en prenez le chemin; allez-y, si le cœu vous en dit, mais gare à la culbute...

Seulement, soyons sérieux maintenant; sous un vocabulai de philosophe ou de théologien, cette dissertation de M. Deri a tout l'air de reprendre des thèmes chers à un certain De cartes dont tout le monde sait que le général Peron tient plume et dont nous avons tenté de définir la portée [2].

Est-ce qu'avant de reconquérir l'Europe le général argent n'aurait pas envie de conquérir l'Amérique du Sud ? Est- que ces « missions historiques », ces « rôles providentiels ne seraient pas là pour maintenir sous pression une jeunes que l'on entend bien utiliser quelque jour à servir une gloi conquérante ?...

Providence, Europe... Hitler avait déjà essayé de les mett dans son jeu. La propagande serait-elle si pauvre en moye et en thèmes ?...

JEAN BOANERGE.

2. Jean Boanerge, « Le général Peron et l'Amérique du Sud *La Vie Intellectuelle*, janvier 1953.

La politique britannique vue de Paris

Il est d'usage d'admirer les Anglais pour leur courage civique, leur austérité, leur ténacité, leur prit de sacrifice qu'on oppose volontairement à une entalité française toute différente. Même si on admet s qualités et si on ne pense pas trop aux raisons pour squelles les inspecteurs de Scotland Yard ont dû récement faire une enquête sur la Côte d'Azur sur les épenses et les ressources de nombreux Anglais de la onne société, ni sur l'importance du marché noir dans ne Grande-Bretagne austère où, d'après des renseignements fort sérieux, malgré une fiscalité ultra-sévère une inorité importante de citoyens a un train de vie très onfortable, on est obligé de constater que la politique ritannique d'après-guerre n'a pratiquement résolu aun des problèmes fondamentaux du pays. Dans la meure où les Anglais ont surmonté provisoirement ceraines difficultés, ils ont pu profiter de conjonctures xceptionnelles et aussi de leur manque d'esprit de collaoration. La pratique d'un égoïsme sacré leur permit de 'assurer des avantages sur le dos de leurs partenaires.

N'oublions pas que la première crise du sterling a pris in au moment de la guerre de Corée, grâce à une hausse ffrénée des matières premières qui a ébranlé les fondements de la plupart des économies européennes. Or, tous es efforts de l'Organisation Européenne de Coopération Economique (O.E.C.E.) et de la France en vue d'une réglementation internationale des marchés des matières premières se sont heurtés à une fin de non-recevoir de la Grande-Bretagne jusqu'au jour où l'on a pu prévoir un renversement des tendances et où les réserves en or et en dollars de la Trésorerie de Londres avaient retrouvé un niveau satisfaisant.

A l'heure actuelle, on assiste à un nouveau renfloue-

ment de la livre sterling par des excédents d'exportation. La principale victime de cet effort britannique en apparence admirable est malheureusement la France, dont les exportations vers la Grande-Bretagne et le Commonwealth se heurtent à un mur protectionniste infranchissable. Ce ne sont pas les prix français qui s'opposent au développement des ventes dans la zone sterling, mais le refus obstiné de l'ensemble du Commonwealth d'accepter des marchandises étrangères, même indispensables, aussi longtemps que la balance des paiements britannique n'aura pas retrouvé son équilibre et que la Trésorerie de Londres n'aura pas récupéré l'or versé en 1951-1952 à l'Union européenne des Paiements pour combler le déficit anglais de l'époque. Avec un peu d'esprit de coopération et sans mettre en danger son propre équilibre, la Grande-Bretagne pourrait rendre à la France des services sérieux et la libérer d'une grande partie de ses soucis d'exportation.

Dans le domaine monétaire, l'attitude britannique n'est pas moins gênante pour les autorités françaises. Depuis décembre dernier, le Commonwealth britannique possède un plan détaillé sur la convertibilité du sterling, qui contient des dispositions précises concernant l'éventualité d'une dévaluation. Ni l'O.E.C.E. ni la France n'ont pu obtenir jusqu'à présent des renseignements valables sur les intentions britanniques. Le gouvernement de Londres veut en réserver la primeur aux autorités de Washington lors de la visite de ses ministres au début du mois de mars. Il informera alors ses partenaires européens de décisions dont l'essentiel devra être accepté sans discussion. Le rôle monétaire du sterling est si déterminant que la politique monétaire britannique imposera inévitablement à la France une ligne de conduite et la privera ainsi de presque toute liberté de décision. Dans ces conditions, la discrétion égoïste des autorités de Londres est plus que désagréable pour les responsables français qui se sentent poussés vers un abîme, les

eux bandés. Les antécédents désagréables ne manquent as. Aussi bien en 1931 qu'en 1949, la Grande-Bretagne vait mis la France devant des faits accomplis, malgré s promesses formelles d'une consultation préalable. ar son attitude actuelle, la Grande-Bretagne se trouve n contradiction très nette avec ses obligations résultant es statuts de l'O.E.C.E. et des accords de Bruxelles.

ALFRED FRISCH.

La Hollande maintient

Les Hollandais disent volontiers que, si Dieu a créé le reste du monde, ce sont eux qui ont créé la Hollande. Pour qu'ils parlent ainsi, eux si respectueux de l'autorité, il faut bien que la chose soit vraie.

Le premier voyageur qui parle de la Hollande, quelques siècles avant Jésus-Christ, nous dit qu'il avait vu un pays où la mer et la terre se confondent et où chenaux et lagunes forment comme les « poumons » de la mer. Il est vrai que ce voyageur, qui se nommait Pythéas, était marseillais!

Quelques cinquante ans après Jésus-Christ, Pline l'Ancien rapporte à son tour que les habitants des Pays-Bas, pour s'abriter lors des grandes marées, élevaient des mottes artificielles et il compare leur position à celle de naufragés, entassés sur ces radeaux de terre. On trouve encore en effet dans les provinces du Nord des centaines de ces terrains surélevés. Lutte dispersée de francs-tireurs...

La vraie bataille des Hollandais contre la mer n'a vraiment commencé qu'à partir de l'an 800; et depuis elle ne s'est jamais arrêtée. Il a fallu un courage tenace pour canaliser et endiguer ces innombrables bras des grands fleuves : Escaut, Meuse, Rhin, et pour peu à peu transformer les marécages en terre ferme.

Ce sont les Croisés qui introduisirent le moyen des moulins à vent pour pomper l'eau et, d'étape en étape, la rejeter au delà des digues qu'on surveillait continuellement.

Périodiquement la mer essayait de reprendre ces terres. Vers 1300 elle ouvrit une large brèche dans le Nord, qui sera le Zuiderzee... puis nouvelles attaques en 1421, en 1570, en 1673, en 1894... Le peuple obstiné lutte toujours et s'acharne.

La technique moderne vient à son secours et lui permet maintenant de dessécher ces mers intérieures, dont certaines sont à plus de six mètres au-dessous de la mer extérieure.

En 1920 on décide la réalisation d'un projet énorme : l'asséchement du Zuiderzee. Les travaux durent douze ans et, le 28 mai 1932, s'achève la grande digue de quarante-quatre kilomètres qui séparera la mer en deux. Du côté des terres l'eau peu à peu deviendra douce, et de là progressivement surgiront les Polders, but final des gigantesques travaux.

Pour le premier de ces polders on n'aura même pas attendu l'achèvement complet de la digue principale : sur une superficie de 80.000 hectares, des pompes au débit total de 1.200 mètres cubes à la minute refoulèrent l'eau, 40.000 kilomètres de rigoles achevèrent le drainage, jusqu'à ce que la vase de mer ait pris de la consistance. Alors on commença à tracer des routes provisoires, on sema des plantes pour dessaler la terre, on construisit de beaux villages et les premières moissons donnaient leurs fruits juste avant la guerre de 1939.

Hélas! cette guerre proportionnellement sera plus dure pour la Hollande que pour toute autre nation d'Europe. Dès le premier jour le tiers de Rotterdam est en ruines et le grand port détruit. Puis, durant les combats, 28.000 maisons seront anéanties, beaucoup de gens mourront de faim, des bombardements alliés détruiront les digues de l'île Walcheren, tandis que les Allemands

avant de se retirer crèveront les digues du Polder tout neuf, récemment conquis sur le Zuiderzee.

Eh bien! trois mois à peine après l'évacuation des Allemands, les digues de ce Polder détruit sont déjà réparées; à Noël les 6 à 700 millions de mètres cubes d'eau qui l'avaient envahi sont rejetées à la mer. Rotterdam, après quatre ans, rééquipé plus savamment que jamais, est redevenu l'un des premiers ports d'Europe. Les maisons un peu partout renaissent au rythme de 4.000 par mois.

Comme si la guerre n'eût pas suffi, voici (nouvelle et terrible épreuve) que l'Indonésie se sépare des Pays-Bas. C'était une des plus riches colonies du monde. Là-bas, avec la même ténacité qu'ils avaient mis à mettre en valeur leur pays, les Hollandais durant trois cents ans avaient valorisé ces terres. Ils pouvaient être contents du résultat : leurs travaux d'irrigation pour les rizières, leurs plantations d'hévéas, leur production de quinine, leurs puits de pétrole, leur fameux jardin d'essais botaniques de Buitenzorg faisaient l'admiration du monde...

Eh bien! sous ce nouveau coup, voici en quels termes la reine Juliana dans son discours radiodiffusé montre au pays la route à suivre : « Une Indonésie fédérale libre est sur le point de prendre sa place dans les rangs des nations démocratiques. Le colonialisme est mort. Nous ne renions pas le passé; nous sommes fiers des réalisations de notre passé! Mais un peuple doit être assez fort pour recommencer. Nous serons assez forts. »

Ce mot d'ordre, les Hollandais l'appliquent aujourd'hui dans la nouvelle catastrophe qui vient de les frapper et que tous les journaux ont relatée. Tout le pays fait face à son vieil adversaire. De toutes parts des volontaires sont accourus pour sauver ce qui était à sauver. Les étudiants eux-mêmes ont quitté leurs études et, par exemple, le grand couvent des Dominicains de Nimègue s'est vidé de ses étudiants et de ses jeunes Pères, partis travailler aux digues. Ce fait en dit long,

dans un pays où le prêtre ouvrier est considéré comme une anomalie. Les ouvriers, ne pouvant quitter leur travail, ont immédiatement offert le salaire d'une heure de travail; puis, huit jours après, celui d'une journée entière.

En cette circonstance la reine a su exprimer encore le sentiment général : « La rupture des digues a fait naître un reflux, sous forme d'une grande marée de sentiments fraternels. L'unité du temps de guerre s'est refaite sur-le-champ. D'un seul coup notre peuple s'est élevé au-dessus de tous les cloisonnements et de tous les compromis de la vie journalière. Nous ressentons tous le sentiment exaltant de pouvoir à nouveau réunir et tendre tous nos efforts en vue d'une grande tâche et dans notre enthousiasme nous travaillons sans songer à notre fatigue; sans retenue nous donnons ce que nous nous étions réservé... Si terrible que soit le destin qui nous a arraché ses victimes, plus fort encore s'est montré le sentiment de fraternité humaine ancré dans nos cœurs et dont l'écho a retenti au delà de nos frontières... Le monde libre nous en a fourni la preuve et nous lui en sommes très reconnaissants. » Et la reine termine par cette phrase :

« Plus l'épreuve est dure, plus le salut est proche. »

Ceci est vrai en bien des sens. Quand en 1300 la mer pénétra profondément en Hollande, elle ouvrit en même temps aux navires une route jusqu'au cœur du pays. C'est ainsi qu'Amsterdam devint un grand port.

Cette fois la catastrophe est aussi grande, mais derrière les flots l'amitié du monde a pénétré la Hollande... et tous les regards se portent sur ce pays, *qui ne cède pas* et se propose, à l'heure même de cette nouvelle épreuve, de porter ses digues plus avant que jamais, afin de se mieux préserver et pour marquer sa domination sur la mer.

« Je maintiendrai! »

André Willigers.

Embauchage et recrutement en Allemagne orientale

Pendant que la crise politique dans la République démocratique allemande se déroule de la façon que l'on sait, que les derniers ministres « bourgeois » troquent leurs portefeuilles contre une cellule des prisons du S.S.D. (*Staats-Sicherheits-Dienst* : service de sécurité de l'État) où viennent s'ailleurs les rejoindre pêle-mêle d'autres ministres et dignitaires communistes du régime, une autre crise, économique celle-là, et non moins grave, plus grave même sans doute, se développe à l'intérieur de la zone soviétique mettant en question le plan quinquennal et « l'édification du socialisme ».

Que se passe-t-il ?

On sait que, à l'encontre de l'Allemagne occidentale, la zone orientale souffre depuis toujours d'un manque de main-d'œuvre. Déjà en 1950, lors de la mise en chantier du plan, aux exigences presque hors de proportion avec les possibilités de la zone en matières premières, le tout-puissant secrétaire général du parti S.E.D. (*Sozialistische Einheitspartei Deutschlands* : parti socialiste unitaire d'Allemagne) et promoteur du *plan*, Walter Ulbricht, soulignait la nécessité d'inclure dans le processus industriel une main-d'œuvre nouvelle, composée principalement de femmes et de récupérés. Chaque année aurait dû en effet recevoir, selon lui, une tranche de 300.000 nouveaux travailleurs.

La loi sur l'égalité des droits de la femme de 1950 n'a pas d'autres motifs que de permettre l'entrée de celle-ci dans tous les postes et à tous les échelons de toutes les industries, mines, etc. La loi prévoit en effet que seules les femmes enceintes sont exclues du travail sous terre dans les mines. Après avoir, par l'appât d'emplois de bureau récupérés sur des hommes versés dans le travail manuel, amorcé un courant vers le travail des femmes, rendu parfois nécessaire par la cherté du coût de la vie, on les a mises purement et simplement au travail dans les usines, dans les mines, sur des tracteurs et on s'est efforcé de leur donner une formation professionnelle les rendant aptes à remplacer les hommes dans tous les emplois.

Cette mesure et la récupération de tous les éléments pos-

sibles a permis dans une certaine mesure la libération de jeunes de l'industrie au profit de la Police populaire. Depuis mai 1952, où le principe de l'Armée populaire fut ouvertement posé, près de 100.000 jeunes ont été soustraits au travail de production.

A côté de ce recrutement quasi forcé, dans certaines usines, on a purement et simplement licencié les jeunes en dessous de vingt-cinq ans, les mettant ensuite devant cette alternative : la Police populaire ou les mines d'uranium. Le *Dienst für Deutschland,* réédition rouge de l'*Arbeitsdienst* nazi, amène un trouble permanent dans l'économie en prélevant les jeunes, garçons et filles, de dix-huit ans pour un séjour de six mois dans les camps de travail.

Le résultat de tout ceci est que le plan est en panne. Au manque de matières premières s'ajoute le manque de main-d'œuvre aggravé par les prélèvements de jeunes. Une autre cause de désorganisation est la ruée vers l'Ouest d'éléments toujours plus nombreux.

Berlin-Ouest, seule issue possible depuis la fermeture de la ligne de démarcation entre l'Est et l'Ouest, donne des chiffres éloquents. Alors que pendant l'année 1951, 61.000 réfugiés s'étaient fait enregistrer dans cette ville, leur nombre pour l'année 1952 passe à 122.000. L'année 1953 pulvérise tous les records avec, pendant le seul mois de janvier, plus de 25.000 personnes.

Les causes de cette fuite sont multiples : depuis mai 1952, la menace de la conscription prochaine fait s'enfuir les jeunes, on compte parmi les réfugiés 25 % de moins de vingt-cinq ans; les mesures de collectivisation de la terre poussent les cultivateurs à abandonner la terre qu'on va leur reprendre, il arrive à Berlin-Ouest jusqu'à 400 cultivateurs par jour; la nationalisation toujours plus poussée qui touche maintenant l'artisanat lui-même, le ravitaillement devenu très difficile, la peur d'une dénonciation d'un voisin méchant qui vous jette en prison sans possibilité de se justifier, la peur aussi d'un isolement complet de Berlin-Ouest rendant toute fuite ultérieure quasi impossible, le côté boule-de-neige de toute panique font le reste.

On imagine facilement le trouble qu'une telle évasion apporte dans l'économie. Comment tenir un programme de production déjà trop serré quand la main-d'œuvre fond

comme neige au soleil et que les matières premières arrivent irrégulièrement, avec beaucoup de retard ?

N'oublions pas non plus la peur qui paralyse toute initiative dans un corps de fonctionnaires, non préparé à sa tâche, issu des milieux les plus divers, et sans compétence. Personne n'ose prendre une responsabilité de peur d'un échec et de sa sanction. La ronde des ministres a quelque chose de démoniaque, tous les responsables des ministères techniques : industrie, mines, transports, etc., ont été changés, remplacés souvent par une commission de ministres, sans que les choses aillent mieux pour cela. Un journal de Berlin-Ouest dénombrait, il y a quelques jours, soixante-douze ministres et sous-ministres, six vice-présidents, et s'excusait pour le cas où il en aurait oublié quelques-uns.

On comprend que dans cette cour du roi Pétaud tout ne va pas pour le mieux. L'industrie est en panne dans son plan de production, l'agriculture paralysée elle aussi, puisque les semailles d'hiver n'ont pu être faites partout et que les betteraves ont gelé en terre faute de main-d'œuvre suffisante pour l'arrachage.

Le budget pour l'année 1953 vient d'être voté, il comprend 3 milliards de marks de plus que l'an passé pour financer l'armement, et le président Grotewohl, dans son discours, a rappelé la nécessité absolue de faire des économies partout. L'administration devra licencier 20 % de ses effectifs pour les reverser à l'usine et aux champs. Mais quelle sera leur valeur dans l'industrie et la culture ?

Il a de plus, et pour la première fois, lancé un appel aux réfugiés, leur demandant de rentrer et les assurant qu'ils n'auront aucune difficulté, « abusés qu'ils ont été par la propagande mensongère de l'Ouest qui cherche à les attirer ».

Or, l'Ouest, par la voix du chancelier Adenauer et de ses ministres, de Jakob Kaiser, ministre pour l'ensemble des questions allemandes, notamment, conseille aux habitants de la zone soviétique de rester sur place pour éviter une colonisation de la zone « par les Asiatiques ».

Mais, à tous ces appels, les habitants de la République démocratique allemande restent sourds et continuent d'affluer à Berlin-Ouest.

La crise économique de la R.D.A. s'aggrave.

A.-P. GRÉGOIRE.

Chômage européen en Afrique et Salut social

Il y aurait dans les territoires français d'Afrique noire un chômage européen croissant. Au Cameroun, sur une population européenne salariée de trois mille huit cent vingt-quatre personnes, en 1950, on signalerait environ cinq cents chômeurs, qui constitueraient une sorte de prolétariat nouveau et particulier dans un pays où l'homme blanc n'était pas jusqu'ici représentatif de la misère.

Quelles peuvent être les causes de ce fait économique et social dont il faudrait pouvoir vérifier d'abord l'amplitude par des statistiques sûres, avant d'essayer de discerner la signification qu'il contient. Deux causes sont susceptibles d'agir sur la situation du travail des Européens en Afrique noire. D'une part le développement ou la régression du Plan d'équipement. D'autre part, l'accélération ou le freinage de la formation professionnelle des Africains.

Jusqu'à preuve du contraire, nous ne croyons pas que la formation professionnelle des Africains, à peine amorcée, ait pu avoir des incidences sur le recrutement des techniciens européens pour le ralentir et l'arrêter.

Il s'agit plutôt, à notre avis, des vicissitudes que la pénurie de crédits d'investissements fait subir à l'exécution du Plan. Et si cette vue est exacte, elle nous conduit à une série de questions auxquelles il est difficile d'apporter une réponse immédiate, mais sur lesquelles une enquête serait nécessaire. Quels sont les besoins de nos territoires d'outre-mer en techniciens et en ouvriers qualifiés, dans le cadre du Plan quadriennal en préparation ? Quelle est la part du revenu national qu'il conviendrait d'apporter à la réalisation de ce Plan pour qu'il n'y ait plus d'à-coups provocateurs de chômage ? Est-il bon de laisser venir aux territoires d'outre-mer des Européens qui ne sont pas préalablement munis d'un contrat de travail ? Sans rétablir le système autoritaire des visas et ses restrictions à la liberté individuelle, n'y a-t-il pas lieu d'orienter les candidats au départ ?

En réalité les cinq cents chômeurs du Cameroun rejoignent les soixante-dix-sept mille de la métropole et les millions

Europe occidentale, pour poser une autre question qui se rmulerait ainsi : pour donner leur plein emploi aux masses nt le nombre va croissant en Europe comme en Afrique, faut-il pas élaborer enfin une grande politique de transfor-ation de la nature tropicale ?

Mais cela, c'est une autre histoire qui nous entraînerait s loin des slogans sur l'Union française et des poncifs anciers sur la rentabilité des entreprises de sauvetage cial. Mais qui donc a conscience que nous sommes en riode de Salut social ?

ROBERT DELAVIGNETTE.

L'affaire Finaly

L'affaire Finaly a donné lieu dans la grande presse à des interprétations passionnées, et il n'est pas douteux u'elle n'ait jeté un certain trouble dans l'opinion publique. nous paraît nécessaire que celle-ci soit éclairée sur les ques-ns juridiques et théologiques, qui y sont ou paraissent y re engagées.

Nous ne reprendrons pas le récit des faits, assez divulgués ur que chacun les connaisse.

Rappelons seulement qu'en 1948 (12 novembre) un conseil famille donnait à Mlle Brun la tutelle provisoire de deux fants juifs, Robert et Gérald Finaly, qu'elle avait recueillis moment de la déportation de leurs parents. Un jugement 7 juin 1950 devait déclarer le décès de Fritz Finaly et Annie Schwarz, leur père et leur mère, avec effet à la date la disparition, 27 mars 1944. Passons sur deux conseils de mille qui se réunissent en 1949 (24 janvier et 29 juillet) et ui se voient annulés par un jugement du 8 juin 1950; nons-en au point litigieux : le 5 décembre 1950, un conseil famille, malgré la protestation de Mlle Brun, désigne mme tutrice aux enfants une tante paternelle, Mme Ros-r, qui demeure en Eretz Israël.

Mlle Brun attaque cette décision devant le tribunal de renoble; elle soutient que le conseil de famille est nul, à

cause de sa composition; elle soutient surtout, et nous nous expliquerons là-dessus, que sa décision viole la loi; le tribunal (15 novembre 1951) lui donne raison sur le premier moyen, disant n'y avoir lieu d'examiner le second. Sur appel, la Cour de Grenoble (11 juin 1952) décide au contraire que la tutelle a été valablement déférée à Mme Rosner, à qui dit-elle, les enfants devront être remis. Contre cet arrêt Mlle Brun s'est pourvue devant la Cour de cassation, dont on attend encore la décision.

Cette haute juridiction aura à dire le droit sur un point dont on a trop facilement insinué qu'il n'était qu'une argutie d'avocat, dont il faut reconnaître au contraire qu'il a un solide fondement juridique, avec une valeur humaine parfaitement justifiable.

Lorsqu'en 1948 Mlle Brun avait reçu la tutelle, qu'on prétend lui enlever aujourd'hui, c'était en application d'une ordonnance du 12 avril 1945, relative à la tutelle des enfants de déportés. Cette ordonnance donnait au conseil de famille la faculté ou de confier les enfants à l'office des Pupilles de la Nation, ou d'en donner la tutelle à la personne qui les avait recueillis. Son article 6 dit que la tutelle ainsi donnée cesse « par le retour d'*un des père et mère* ».

Ce texte, soutenait Mlle Brun, signifie que la tutelle provisoire ne cesse pas, qu'elle est au contraire consolidée quand il est acquis que les parents ne reviendront pas; il ne permet pas de donner une autre tutelle à une autre personne; il est conforme, en effet, aux principes généraux de notre législation qu'une tutelle ne prenne fin que par la survenance d'un événement exactement déterminé; si la loi indique le retour des père et mère comme faisant cesser la tutelle provisoire on ne saurait étendre cette disposition à la réclamation de la famille collatérale.

La Cour de Grenoble estime que cette interprétation serait contraire à l'esprit et au but de l'ordonnance. La sienne est certainement contraire au texte, qu'elle force. Dans une affaire juridiquement identique, la Cour de Paris (22 décembre 1951) avait retenu l'interprétation correcte, et annulé la seconde tutelle, pour maintenir la première.

De ce débat juridique, c'est la Cour de cassation qui dira le dernier mot.

La Cour de Grenoble justifie sa position en disant que

pplication du texte conduirait à des « conséquences inhu-aines »; elle priverait les enfants de la protection qui leur t la plus naturelle, celle de leur famille. Mais on peut nser que le législateur ne manquait pas de raisons, quand a fait cette différence entre le retour des père et mère, et manifestation de parents plus éloignés. Pour les premiers est le droit naturel qui parle, et avec tant de force qu'il mporte sur toutes les autres contradictions. Il y aurait, au ntraire, dans la décision d'un conseil de famille, composé telle ou telle façon, et choisissant pour tuteur celui-ci ou lle-là, tant de contingence, qu'elle mériterait beaucoup oins de considération. On ne voit pas qu'elle doive néces-irement prévaloir contre les droits, qui paraissent acquis, la tutrice précédente, ni non plus, contre ce qui est peut-re l'intérêt le plus sûr des enfants.

La famille Finaly fait retentir la presse de la douleur u'elle éprouve à se voir refuser ses enfants. Faut-il omettre lle de Mlle Brun, à qui on veut les enlever, après qu'elle les sauvés de la mort (car ils lui furent apportés mourants) et u'elle les a élevés plusieurs années auprès d'elle (car on se ompe en disant le contraire)? Faut-il omettre la douleur s enfants qui perdront celle qu'ils appellent « maman »? Aucune de ces douleurs, certes, n'est médiocre. Mais à les mparer, ne faut-il pas mettre un degré entre une tante qui éclame, avec sa parenté, des enfants qu'elle n'a jamais vus, des cœurs que l'existence quotidienne a fait s'attacher, et lus encore cet échange d'un dévouement magnifique et d'une connaissance pleine de fidélité? L'amour de ce côté crie lus fort. Péguy dirait qu'il a quelque chose de « charnel ».

Mais allons au delà de ces chagrins : et voyons ces enfants ont l'âge est assez avancé (ils ont, l'un douze ans, et l'autre ix ans et demi) pour qu'ils aient pris conscience d'eux-mêmes, et dont l'éducation va être complètement bouleversée, on seulement dans le milieu familial, scolaire et national, ais jusque dans cet élément primordial qu'est leur religion. Cette éducation renversée ne risque-t-elle pas d'être une édu-ation manquée? Et ce changement si radical dans l'existence n'est-il pas de nature à en rompre l'équilibre? Cette crainte, ui avait inspiré la Cour de Paris, dans l'espèce analogue ue nous avons rapportée, ne paraît pas avoir retenu celle de renoble. Celle-ci pourtant avait été avertie, car, ayant admis

les enfants eux-mêmes dans sa chambre des délibérations, elles les avait entendus dire avec fermeté qu'ils voulaient « rester avec maman ». On peut regretter qu'elle ait passé outre : sa décision, peut-être, fut aussi peu « humaine » que peu juridique.

Adhuc sub judice lis est. C'est à la Cour de cassation qu'appartient la solution.

Et c'est parce que Mlle Brun espère, malgré tout, qu'on les lui rendra, qu'elle refuse de donner les enfants.

Sa résistance, on le sait, la rend punissable, et la constitue pénalement criminelle. C'est qu'en effet le pourvoi en cassation n'est pas suspensif. L'arrêt de Grenoble est exécutoire, et la famille Finaly en poursuit l'exécution, non sans rigueur, avec une plainte pour non-représentation d'enfants, qui a fait mettre en prison Mlle Brun avec tous ses « complices ».

De cette résistance, l'opinion publique s'étonne. Sans prétendre la justifier, nous voudrions au moins l'expliquer.

Mlle Brun pense, et tout cet entourage qui la seconde pense avec elle, que si la famille Finaly reprend les enfants, et les emmène en Israël, comme le dessein en est arrêté, elle aura beau obtenir de la justice française qu'ils lui soient rendus, elle ne les reverra jamais : sa résistance d'aujourd'hui se fonde sur la certitude qu'elle a de la résistance contraire qu'on lui opposera à elle-même. Elle pense qu'elle trouvera entre elle et eux non seulement tout l'espace de la Méditerranée, mais la mentalité presque totalitaire d'un État nourri de théologie, qui ne voudra jamais lui rendre, ni à la France ni à leur baptême, des enfants qu'on voudra garder, juifs par principe, et israéliens par surcroît. Elle le pense, et quant à cette opinion, personne n'osera la démentir.

C'est qu'en effet, il y a, entre la communauté juive et la communauté chrétienne, un conflit inévitable, dont il faut bien voir qu'il intervient, dans la querelle, et même dans le procès, avec une présence aussi efficace qu'obscure.

On a parlé de fanatisme; celui-ci n'est pas d'un seul côté ou plutôt, il n'y a de fanatisme nulle part; mais des deux côtés des principes théologiques équivalents. Nous savons certes que le baptême confère un caractère ineffaçable. Mais nous savons aussi qu'au regard de la théologie juive un enfant est juif par le fait même qu'il est né de père juif : l'appartenance au peuple élu est pareillement ineffaçable, et le

aptême d'un juif y est nécessairement considéré comme une pèce d'attentat qui touche au vif la communauté israélite le-même. Il y a cette différence, qui n'est pas mince, entre os deux théologies, que la nôtre se réfère à un acte volon- ire : « Veux-tu être baptisé ? — Je le veux! », tandis que utre se réfère à un événement racial. Mais quant à l'ap- rtenance à la communauté, on a, des deux côtés, exacte- ent la même résolution. C'est ce qui permet de penser qu'il a dans la recherche de la famille Finaly autant de théologie ue dans la résistance de Mlle Brun. On pourrait même se emander si cette théologie n'eut pas sur la recherche quelque nfluence déterminante, tant il semble que celle-ci ne prit u'après le baptême sa véritable consistance, ayant montré oins d'ardeur auparavant, ou en tout cas, beaucoup moins 'efficacité.

C'est donc le baptême qui fait difficulté. Il fait difficulté, ne dissimulons pas, non seulement pour la communauté juive ui y voit cet attentat que nous avons dit, mais pour l'opi- ion publique elle-même, qui, dans son premier réflexe, l'im- ute à faute à Mlle Brun, ou qui y voit au moins une erreur.

Erreur ? Oui! Rappelons, en effet, l'enseignement du caté- hisme : le baptême ne peut être administré, hors le cas de anger de mort, sans le consentement de la personne qui a utorité sur l'enfant. Faute de quoi il est illicite. A l'occasion u recueil des enfants juifs pendant la persécution, cette onsigne fut partout répétée : il a passé tant d'enfants juifs ans nos mains chrétiennes que nous pouvons dire, en gar- ant tête haute, que cette consigne, malgré la tentation con- raire qui était inévitable, fut généralement respectée : on ne evait pas baptiser tant qu'une chance subsistait de voir reve- ir les parents; les enfants furent rendus, juifs, tels qu'on les vait reçus.

Mais il faut accorder sa valeur à un principe qui joue en ens contraire, et qui est certainement de droit naturel : uand une personne reçoit un titre, qui la met à la place des arents, avec le droit et le devoir de pourvoir par suppléance à l'éducation d'orphelins, elle trouve dans ce titre le droit orollaire de les élever dans sa religion, comme auraient fait es parents dans la leur, parce que cette religion est une des omposantes les plus nécessaires de cette éducation, et plus

simplement encore parce qu'elle s'insère inévitablement dans sa vie quotidienne.

C'est au regard de ces deux éléments contraires qu'il faut juger le comportement de Mlle Brun. En y regardant de près on hésitera peut-être à la condamner dans son intention, ou du moins, à examiner toutes les circonstances, jugera-t-on que celles-ci furent singulièrement atténuantes.

Qu'a-t-elle fait ? Elle a abrité pendant la persécution douze enfants juifs : neuf lui furent demandés à la Libération; ils n'étaient pas baptisés. Elle en a gardé un, pour lequel il n'y a pas de question : sa mère elle-même a admis le baptême et elle a consenti à son adoption. Elle a gardé Robert et Gérald, parce que personne n'est venu les lui demander; et quand elle les a baptisés, en 1948, après avoir reçu la tutelle elle avait un titre qui l'y autorisait et dont elle pouvait penser qu'il était définitif, puisqu'elle en soutient aujourd'hui encore le caractère. L'événement a trompé ses prévisions, avec tous les hasards et les chances qui se rencontrent dans la chose judiciaire. Erreur ? Oui! Imprudence ? Peut-être! On ne saurait l'accuser au delà!

La famille sans doute a montré, dans les débats du procès qu'elle avait de bonne heure entrepris des recherches : écrivant de partout (car elle était fort dispersée, depuis l'Autriche jusqu'en Nouvelle-Zélande) et s'adressant partout (au maire de la Tronche, à la Croix-Rouge, et même aux Affaires étrangères), rien ne prouve que ces démarches mal ordonnées eussent atteint Mlle Brun. Celle-ci reconnaît avoir reçu une lettre qui lui demandait d'envoyer les enfants à Douvres, où le prendrait un émissaire pour les emmener en Nouvelle-Zélande; elle répondit que ce voyage outrepassait ses moyens et ses loisirs : cette réponse se comprend, faite à une demande qui ne manquait pas de certaine désinvolture. Elle raconte avoir reçu par la suite la visite d'une autre tante, qui, ayant vu les enfants, déclara qu'elle les lui laissait : ce récit ne manque pas non plus de vraisemblance. Quant à Mme Rosner, qui agit aujourd'hui, c'est en 1949 qu'elle se manifeste pour la première fois : la tutelle était acquise et le baptême donné : elle arrivait trop tard. Le moins qu'on puisse dire c'est que la recherche n'avait pas eu jusque-là l'insistance qu'elle manifeste depuis lors. C'est ce retard qui atténue l'erreur de Mlle Brun, si même il ne l'excuse pas tout à fait.

ar enfin, pour les autres, au nombre de neuf, immédiatement emandés et aussitôt rendus, il n'y eut pas de question, et n'y a pas d' « affaire ».

Le jour de l'audience à Grenoble on entendit, dans la ouche éloquente qui accusait, des propos qui furent jugés xcessifs. « Intrigante? » Parce qu'elle a des relations par- out et dans des milieux contraires? Non! si ces appuis s'ex- liquent par des mérites reconnus. « Refoulement de vieille lle? » Pour une femme qui avait adopté neuf enfants aban- onnés, avant de recueillir, au péril peut-être de sa vie, et de a liberté sûrement, douze petits Juifs menacés d'exterminа- on? On voudrait en rencontrer beaucoup, des refoulements omme celui-là. Ce furent des mots malheureux. Aux avocats faut savoir pardonner beaucoup. Plus juste était cette éflexion d'un auditeur, sortant de l'audience : « Si Mlle Brun 'avait pas fait ce qu'elle a fait, il n'y aurait pas d'affaire 'inaly pour occuper la justice et déranger les journalistes; ar les enfants n'existeraient pas. »

C'est ce qu'on oublie peut-être un peu trop.

Émile Rodet.

AZIMUTS

Les disciplines exégético-théologiques, riches déjà d sonorités étranges et explosives, retentissent depuis di ans, en Allemagne du moins, d'un vocable créé par u professeur célèbre de Marburg, Rudolf Bultmann. C mot : « Entmythologisierung », qu'en français nous pou vons modestement traduire par « Démythisation » secoue là-bas les convictions protestantes de cet après guerre comme la théologie dialectique de Karl Bart celles de l'autre. Sans doute en France on en parle peu mais pourquoi Bultmann ne trouverait-il pas son tradu teur comme Strauss, Renan et Harnack, Loisy? Or pose au biblisme et à l'ecclésiologie protestantes d sérieux problèmes, dont l'évocation peut n'être pas inu tile à des catholiques français, pour autant qu'ils s'inté ressent à la Bible ou à l'évolution des confessions chré tiennes. On le verra par les textes auxquels je vais m référer, publiés d'une part dans *Frankfurter Hefte* (février 1953) sous la signature du théologien catholiqu Karl Thieme (pp. 112-120) et du théologien luthérie Hermann Herrigel (pp. 120-127); d'autre part dans revue protestante américaine *Theology Today* (juill 1952) où F. W. Dillistone rend compte d'un livre récen du théologien anglican L. S. Thornton (pp. 248-256).

J'estime loyal d'avertir ici mon lecteur que, contrair ment à nos habitudes, la matière délicate et le clim protestant de ce problème, l'obligeront parfois à u dépaysement et à un effort.

Le souffle produit par la « démythisation », le bru des discussions théologiques et des décisions hiérarch ques montrent que la crise est sérieuse, mais ne prouve pas qu'elle soit absolument nouvelle. Elle n'est qu'u

épisode, dans une guerre d'au moins deux cents ans. Vers 1942, quand elle éclata, la crise apparut néanmoins surprenante, car le corps à corps de la Méthode historique et de l'Exégèse sacrée avait connu plusieurs années de trêve, grâce à l'irruption barthienne, puis aux luttes religieuses de l'hitlérisme. Cette trêve n'était qu'illusoire, et, de l'avis de certains, regrettables. L'Église ne gagnait rien à ce retard, et ces batailles avec Barth ou Hitler ne pouvaient être que des diversions sans lendemain, à cette lutte déjà ancienne qui n'a pas de raison de finir, car elle est née avec la révolution philosophico-scientifique du XVI^e^ siècle, dont l'*Aufklärung*, les « Lumières » de la « Philosophie » du XVIII^e^ ont mieux fait prendre conscience à l'Église, le radicalisme avec lequel l'image du monde et la conscience qu'a l'homme de sa situation dans le monde ont été changées.

Le mouvement de pensée ainsi provoqué dans la théologie évangélique, obligée en conscience de prêcher le Message du Salut dans une langue compréhensible à ses auditeurs, a reçu divers noms. Certains comme « libéralisme », « démythisation » n'en désignent qu'un aspect. On est plus près de la vérité, pense H. Herrigel, lorsque, avec la Faculté de Tubingue, dans le Mémoire où elle prend position à l'égard de Bultmann, on parle de maîtrise de la méthode philologico-historique et d'application rigoureuse de cette méthode à la Bible. Il préfère néanmoins découvrir pour ressort à tout ce mouvement la conviction fondamentale que la Bible est dans l'Histoire.

On peut évidemment donner à cette phrase une signification rationaliste, et voir dans la Bible une des émanations littéraires de l'Histoire, et dans le judaïsme, puis dans le christianisme, des produits d'une évolution immanente à l'humanité, sans qu'ait dû intervenir aucune transcendance. Autre est l'interprétation qu'en donnera une pensée marquée de la foi en Dieu et en Jésus-Christ sauveur.

Sans doute la théologie protestante n'a jamais nié que

le christianisme soit apparu à une certaine date de l'histoire, après quelques millénaires. Mais ne peut-on dire que la distance historique des écrits apostoliques du premier siècle au croyant vivant au XVI[e] était télescopée dans une sorte d'immédiatisme spirituel, entre les besoins religieux d'une âme qui n'avait guère conscience d'être dans l'Histoire et les expressions religieuses d'un texte étudié, en soi et pour soi, comme révélé directement par un Dieu qui avec le temps n'avait guère donné qu'un calendrier? Mais avec le XVIII[e] siècle, que le temps est changé! Il n'a pas grandi seulement de quelques siècles : il subit une sorte de mutation qualitative dans la conscience de l'homme : il s'appelle Histoire. Et le croyant s'est mis dans l'Histoire et la Bible avec. Le Message du Salut, valable jusqu'à la fin du monde, donc pour l'homme du XX[e] siècle, ce message réfracté dans la diversité des livres chrétiens, on sait désormais qu'il est d'un certain premier siècle de notre vie, commandé dans son expression par un certain temps et un certain espace sociologiques, eux-mêmes conditionnés par leur environnement ou leur conjoncture. On le sait, et on y veut voir une nouvelle sagesse et philanthropie de Dieu, une nouvelle entente du Dieu créateur et du Dieu rédempteur. Le contexte biblique s'est donc élargi et pour notre conscience et pour notre curiosité et pour nos moyens d'investigation.

Mais cette croissance ou mieux cette émergence des dimensions historiques de la Bible et de son lecteur accroît le travail du théologien évangélique. Il ne peut plus se contenter de concordances et de centons bibliques, ni d'une contrefaçon de la synthèse scolastique. Il veut saisir le sens primitif des notions primitives, percevoir le contenu sous la forme, à laquelle appartiennent non seulement les expressions linguistiques, mais les anciennes visions du monde qu'elles évoquent, avec leur mémoire et leur sensibilité; il cherchera à retrouver la synthèse dynamique particulière à chacun des témoins

i les grandes lignes communes. Effort difficile, et lui ussi dans l'Histoire, car des découvertes menues ou assives d'une variante, d'une littérature égarée, d'un papyrus, peuvent changer l'exégèse d'un passage ou lui ire perdre l'originalité en apparence divine qu'il ne enait que de nos lacunes.

Et puisque la théologie est pastorale (Fr. H., p. 125), n second effort lui est demandé, moins scientifique, oins érudit, plus proche du prophétisme, de discerner n profondeur l'essentiel, l'éternel, à travers le langage peut-être le message des premiers témoins. Après 'être rendu contemporain au message, le rendre contemorain à soi; après l'avoir exposé dans ce qu'on croit sa eneur originelle, le transposer pour le faire comprendre ux hommes de ce temps. Telle est la double tâche dont Église évangélique actuelle semble faire la vocation de on théologien, à la fois exégète et héraut, homme de cience et homme d'Église, sondeur des textes anciens à oups de grammaires, dictionnaires et commentaires, et ondeur des âmes vivantes, de leurs langages et de leurs ilences, par le radar qu'est sa propre personnalité spiriuelle à double effort, double danger :

Si le sujet domine, le texte sera interprété selon le tempéament spirituel d'un chacun; si le texte l'emporte, on ne fera ue le répéter avec une prétendue fidélité, sans effort d'intelgence profonde. Là l'Évangile évolue et s'adapte avec haque époque, ici, il n'est traité que comme un fait du passé Fr. H., p. 124).

Le risque le plus grand est évidemment celui d'être nilatéral, inconsciemment et génialement unilatéral, nême dans l'effort de compréhension du texte, qui peut léjà être commandée par les exigences de la transposiion : on étudie souvent un texte pour en justifier ses dées plutôt que pour en dégager les idées. Un rétrécisement de l'Évangile et du Message est donc à craindre, lont parle le Mémoire de Tubingue (Fr. H., p. 125), nême chez les plus grands, même chez un Luther lors-

qu'il dégage l'unique nécessaire. Et plus on découvrira les tenants et aboutissants historiques, les analogies même superficielles d'une doctrine, d'une institution chrétienne, chez les religions ou cultures de cette époque de l'antiquité, plus on sera porté, pour peu qu'on ait un choix de l'essentiel où elles n'aient pas de place, à les regarder comme des contaminations, des détails secondaires, des revêtements purement historiques, des mythes provisoires. La lumière projetée grâce à cette unilatéralité sur des aspects jusque-là laissés dans l'ombre, risque alors de faire perdre de vue la perspective totale.

Nos revues nous offrent justement deux exemples de cette unilatéralité, deux tentatives d'interprétations de la Bible, qui aboutissent à des résultats différents, opposés. La première est due à un théologien cosmique, Thornton, la seconde à un théologien existentialiste, Bultmann.

Si j'en crois son recenseur, Thornton étudie le problème même qu'a soulevé Bultmann. La Révélation ayant nécessairement un contenu, quelle est la connexion de ce contenu avec la forme où il s'exprime ? Le Christ, centre exclusif et inclusif de la Révélation, ne peut être abstrait, lui, le Serviteur, de l'histoire à laquelle il s'est soumis, ni de son environnement historique ou naturel, ni du contexte idéologique que lui fournit l'Ancien Testament. La forme même, le contenant de la Révélation ancienne paraît à Thornton élément essentiel de l'organisme de la Révélation : il semble aller jusqu'à dire que certaines caractéristiques du penser, du parler, de l'agir hébraïques adaptaient le peuple juif à son rôle d'organe de la Révélation. Nous devons donc étudier les qualités de l'instrument qui nous transmet la parole divine. Ou, pour user d'une autre comparaison, si ce vêtement est rejeté, la théophanie, la manifestation de Dieu nous est aussi inaccessible que l'est dans un roman moderne « l'homme invisible » lorsqu'il se dépouille de ses habits.

Mais l'Ancien Testament à son tour ne peut être détaché, abstrait, de l'organisme total de la Révélation. Dans l'ordre de la Révélation se distinguent trois réalités, qui pourtant se compénètrent et s'expliquent : l'évolution de la religion d'Israël, la vie terrestre du Christ, la croissance de la vie chrétienne dans le Corps du Christ. En outre, l'ordre total de la Révélation a pour contexte l'ordre de la Création. De sorte que Création, Écriture, Église, religion d'Israël, le Seigneur incarné, la vie du Corps mystique, toutes ces réalités du contenu ou du contenant de la Révélation ne peuvent offrir matière à distinctions tranchées.

Sur cette thèse d'un langage et d'une forme privilégiés de la Révélation, divers critiques de grande autorité ont pris parti; les uns tiennent que seule compte, si je puis dire, et si je comprends bien, la morale de l'histoire et non son affabulation. Une matière unique demeurera, mais qui sera vue sous différentes lumières, comprise et décrite de différentes façons par des époques et des cultures différentes, savoir la révélation d'une activité rédemptrice de Dieu incarnée dans l'histoire du peuple choisi, et continuée dans l'histoire de l'Église, et ces deux histoires remises dans le contexte de l'activité créatrice et préservatrice de Dieu, telle que l'étudient la philosophie et les sciences. Mais, disent certains, pourquoi ne pas admettre une activité de Dieu dont serait sortie la forme même et le contenant de la Révélation, et qui nous obligerait à garder certaines formes particulières de langage comme adaptées et incorporées par Dieu à sa propre pensée, et comme des intermédiaires indispensables de la Révélation ?

Ramsey, professeur royal de Cambridge, est, sur ce point, d'accord avec Thornton contre son collègue d'Oxford.

Il nous est nécessaire d'étudier ces cultures et civilisations du monde biblique que la Parole de Dieu a dominées en s'y soumettant humblement. La Parole, le Verbe de Dieu n'a pas

revêtu provisoirement ces cultures comme un vêtement à rejeter; elle n'est pas passée à travers comme un train dans une enfilade de paysages : elle les a prises sur soi au point d'en faire — admirablement transformées — une part de l'organe de la Révélation.

Cependant, il reproche à Thornton d'insister sur le contexte cosmique et sur les aspects sociologiques de la foi chrétienne au point d'assourdir l'insistance éthique individuelle, eschatologique et, à vrai dire, catastrophique, du Nouveau Testament. Sur quoi Dillistone relaye Ramsey : quels sont les mots-clés de l'interprétation de Thornton? Ordre, processus, organisme, totalité, analogie, proportion, unité, extension, répétition, récapitulation, interpénétration, compresence, interdépendance, croissance. Ne pourrait-on, demande le recenseur, enfiler une autre liste de mots qui dans le monde d'aujourd'hui évoquent des idées d'une importance vitale, et que cependant l'on ne trouve jamais ou qu'en passant chez Thornton, comme : conflit, métaphore, division, contraste, paradoxe, divergence, révolution, crise, fin, dialectique, antithèse, pacte, rencontre, réconciliation? Pareillement Thornton parle peu de la tragédie du péché, ni du pouvoir du mal. Lorsqu'il en traite, ses mots-clés sont distortion, désharmonie, désunion, disparité, et surtout dispersion; le salut consiste d'abord dans la restauration de la totalité. La rédemption est avant tout récapitulation, et Irénée a toutes les faveurs de Thornton.

Sans doute, pour Dillistone,

il y a là une vue des choses à quoi la théologie réformée en particulier aurait un urgent besoin de prêter attention. Mais on demande : où est l'insistance biblique sur la révolte et la rébellion, ... où l'enquête sur les tragiques déchirures dans les relations humaines; où l'attention au danger que l'homme ne se satisfasse trop facilement de fausses unités et d'intégrations démoniaques? Où est l'insistance du Nouveau Testament sur la relation de pacte, la justification par la foi, la réconciliation dans le Christ? Dans ce magnifique exposé du processus d'évolution, quelle place trouve-t-on à la « crise », à « l'une-fois-pour-toutes »? Je ne crois pas que ces idées

xcluent, mais, encore une fois, je ne vois pas d'interpréta-n satisfaisante de l'Évangile là où ces deux domaines de tions ne sont pas également mis en œuvre (p. 255).

Bref, Thornton est, pour Dillistone, unilatéral dans n interprétation cosmique. Comme sans doute, à l'ex-ême opposé, lui paraîtrait unilatérale l'interprétation istentialiste de Bultmann. Chez ce dernier, Karl hieme souligne un radicalisme luthérien, à côté d'un dicalisme existentialiste emprunté à la première philo-phie de Heidegger, où il faut voir, selon Thieme, aboutissement du kantisme. Bultmann passe pour un nnaisseur du Nouveau Testament et de son environ-ement judaïque et hellénistique. Mais il ne semble cher-ier dans le message chrétien que la transposition du essage existentialiste : « Vis dangereusement — tu is exister. » Et de la foi pascale demeure presque uni-uement pour lui l'invitation à devenir soi-même, après re mort — existentiellement — à soi-même. Le reste, résurrection même comme fait historique antérieur à foi des apôtres, et cause de cette foi, est mythe, c'est-dire « objectivation de l'inobjectivable », forme de pen-ée et d'expression empruntée par nécessité à la menta-té de ces temps, et dont, après avoir dégagé le noyau u message, il faudra le débarrasser. Vivre dans la foi, our Bultmann, c'est, selon Thieme (p. 115) qui lui em-runte plusieurs expressions :

Hors de l'angoisse, du souci, de l'arrêt sur le saisissable, e tout « cet ensemble de comportements humains qui cher-hent la sécurité et donc se cramponnent à ce qui passe et qui oujours est déjà passé » (le péché!), c'est s'entendre appeler la liberté du futur, abandonner toute sécurité, mettre sa onfiance en Dieu seul, au lieu de soi : cela, et cela seule-nent, c'est avoir la foi, selon l'Évangile compris par Bult-nann. C'est là le « comportement de l'authentique huma-nité » ... où la philosophie actuelle a découvert la plus haute ntelligence naturelle de l'homme par soi, mais qui n'eût pu tre découvert sans le Nouveau Testament. Et parce que cette découverte ne pouvait avoir lieu que là précisément où un otal échec est vécu comme le plus haut triomphe, ce n'est

pas un hasard que cette foi détachée de tout objet saisissable soit surgie de la foi en la résurrection d'un homme qui a échoué sur la croix des révoltés. Bultmann de la sorte réduit la foi néo-testamentaire à une attitude de foi dont il a fait évaporer tout contenu objectif de foi. Et lui-même y voit la dernière conséquence « de la doctrine paulino-luthérienne de la justification par la foi seule... ».

Il doit y avoir du vrai dans cette dernière prétention, car l'indécision des réactions de Barth est pour ainsi dire frappante, comme aussi la subtilité des réactions de la Faculté de Tubingue, qu'on pourra lire dans *Frankfurter Hefte*. Je voudrais cependant citer quelques lignes de H. Herrigel. Il vient de signaler la prise de conscience par la théologie évangélique de la tâche que lui a imposée l'*Aufklärung*. Elle sait que la théologie ne peut plus élever une quelconque prétention à la vérité absolue.

« Nulle part, ni dans une faculté, ni dans une hiérarchie, ni dans une école théologique, ni dans un groupe ecclésiastique, n'existe *la* Théologie qui, indiscutée, impeccable, occuperait l'étroite arête... Que la communauté chrétienne n'exige donc plus de nous que ce que la Théologie peut donner et que la volonté de Dieu lui demande de donner...

Mais quel sera l'arbitrage en cas de contestations entre la foi commune et la pensée théologique ?

La Faculté de Tubingue voit aussi le danger du libéralisme... Elle reconnaît qu'il y a des limites à l'intérieur desquelles doit se trouver le point d'impact d'une théologie; le moment peut se présenter où l'Église doive juger qu'ont été tranchées les frontières posées à la Théologie par l'Écriture et la Confession de Foi. Cependant la limite entre l'Écriture et l'explication de l'Écriture ne peut être fixée par voie dogmatique. Qu'on n'y ait pas recours, même là où l'Église est d'avis que la frontière a été franchie, c'est le principe décisif qui, dans les relations entre l'Église et la Théologie assure à chacune des deux sa liberté... Ni les oppositions de certains cercles, ni les interventions doctrinales n'ont d'autorité [contre les aberrations possibles du « libéralisme »]; mais les constants contrôle et correction que la Recherche exerce sur elle-même, la maîtrise toujours plus grande et l'emploi toujours plus loyal à l'objet de la méthode philosophico-histo-

que, l'application toujours renouvelée aux catégories dont ève le texte sacré.

L'Église évangélique semble donc reconnaître, avec le incipe que la Bible est dans l'Histoire, deux moments ivilégiés de cette Histoire : le moment des apôtres et la fixation du canon, le moment des hommes vivants; ux-là marqués par des manières de penser et d'écrire, s thèmes, des formes littéraires du Ier siècle, ceux-ci r des manières de penser et un langage du XXe siècle. uelles sont les relations de ces deux moments, les oints de contact, et aussi les points de friction, si l'on peut les étudier à part et s'il n'y a pas de tampon itre les deux? Et quelle sera l'instance juridique, res- onsable de l'un et l'autre moment, qui pourra trancher s conflits possibles dans les consciences individuelles ou itre les divers charismes ou corporations charismati- ues chargées de la Bible et du peuple chrétien? C'est la uestion difficile que résout chez nous le Magistère et la radition, dont on pourra trouver un très bel exposé par abbé Moeller dans *Irénikon* (4e trimestre 1952, pp. 337-70).

Au fond de tous ces problèmes, évangéliques ou catho- ques, d'exégèse biblique ou de tradition, bultmanniens, iorntoniens ou moelleriens, je vois pour ma part plu- ieurs questions fondamentales posées et que je laisse ux compétences de résoudre. L'une, c'est le rapport de a Parole divine, du Verbe divin, au langage humain, ou ettant sous cette expression tous les éléments de signi- cation et de sensibilité, personnels et sociaux, variables vec les époques, les cultures, les lieux concrets de réfé- ence qu'il implique. Faut-il croire que de ce moyen pri- ilégié des échanges humains, subtil, pénétrant, transpa- ent et trompeur comme l'eau, l'Esprit accepte ou règle a relative mobilité, comme il faisait aux eaux primitives our les préparer à la Parole créatrice? Ou bien, devant es dangers faciles à prévoir de cette attitude, faut-il éla- orer un langage qui, tout en demeurant humain, échap-

perait à la mutabilité essentielle aux réalités humaines, échapperait à l'Histoire et offrirait par là un lexique privilégié pour la traduction des idées révélées et des mots inspirés ? Mais il n'est pas sûr qu'on puisse, des dictionnaires théologiques ou philosophiques, faire des frigidaires. Les langues mortes même sont-elles incorruptibles, lorsque des regards vivants les réchauffent ? C'est là une nouvelle manière de faire appel à la Tradition et au Magistère de l'Église.

Une autre manière d'y faire appel serait de chercher à mettre au point le rôle des contextes successifs, — qui pour le catholique ne se réduisent pas à deux moments privilégiés, — dans la délimination et l'interprétation du contenu de la foi. Avons-nous, en lisant par exemple la Genèse, les mêmes yeux que saint Thomas ou Bossuet. A quoi se reconnaît, entre les diverses générations catholiques, ou même à l'intérieur d'une génération, entre les diverses mentalités catholiques, l'unité de la foi ?

Il me semble qu'à mesure que s'élargissent ou se multiplient les contextes légitimes, la conscience grandit aussi bien de leur nécessité, de leur valeur, que de l'impossibilité pour un seul homme de les reconstituer et reconstruire dans leur totalité. Accepter l'Histoire dans ce qu'elle a ainsi en même temps d'élargissant et de limitatif, n'est-ce pas une des décisions de la foi qui fait confiance à l'Esprit-Saint et au Magistère ? N'est-ce pas aussi demander aux théologiens et aux catholiques, non, bien sûr, une réduction bultmannienne ou barthienne, mais, à côté des efforts d'expansion dogmatique ou cosmique, les plus visibles actuellement, l'effort complémentaire de mettre en valeur, aux yeux des fidèles, la simplicité dynamique du mesage chrétien, tel qu'il apparaît dans la prédication évangélique et apostolique, fondation de tout l'édifice de la foi, et, à ce titre, non seu-son soutien, mais son dessin privilégié ?

A.-Z. SERRAND.

JEAN GIRAUDOUX
AVEC NOUS OU DERRIÈRE NOUS

L'HOMMAGE *que rend Christian Marker*[1] *à Giraudoux a ceci d'essentiel qu'il est le premier à lui convenir ellement parce qu'il est le seul qui lui ressemble. Giraudoux devait l'attendre dans sa tombe. Pourquoi avoir nt tardé? C'est un hommage à Giraudoux en forme Giraudoux. Christian Marker rend à Giraudoux Giraudoux lui-même, il lui offre, en hommage d'écrivain, le ngage de Giraudoux.*

Il me sera donc permis, ceci posé, de dire que le texte Marker est brillant, étincelant, sans entendre par là qu'on entend d'ordinaire, accordant une qualité de restige pour mieux refuser une vertu plus profonde. On e comprend pas réellement un autre que soi si on est capable de se placer à l'intérieur et, à la limite, de parr par sa bouche. De sorte que Marker atteint par amour et l'admiration une connaissance solide, pleine, ntière. Ce point ne fait pas question.

Ce qui fait question, c'est la pratique que Marker tire e cette connaissance, c'est le rôle qu'il veut attribuer, ui qui est en Giraudoux, à Giraudoux qui est en nous. Non que je refuse de céder à l'éblouissement, non que je mâche quelque rancœur morose à défaut de pouvoir

1. *Giraudoux par lui-même*, images et textes présentés par Chris-an Marker (collection « Écrivains de toujours », Seuil).

reconnaître l'efficacité des magies. Mais qui, à l'exception de Chris Marker, pourra accompagner Giraudoux jusqu'à sa limite et prendre avec lui le même départ? Ce Giraudoux premier de sa classe, premier au concours général, premier à Normale, premier aux Chancelleries, premier au quatre cents mètres, premier écrivain décoré à l'ennemi, précepteur de famille princière, auteur d'un premier livre remarqué par Gide, il se pourrait qu'il nous fît grincer des dents, à force de vaincre. Ce n'est pas encore bien grave. Ce Giraudoux qui lâche ses objets et ses personnages en les décorant d'un « pour la première fois » inusable, il se pourrait qu'il nous fît hocher la tête, à force de produire un monde semblable à lui. Ce n'est pas non plus impardonnable. Nous sommes ici dans un royaume où l'homogénéité a son dieu toujours debout et il est juste que Marker ait commencé par le révérer, de sorte que si vous mêliez son texte à celui de Giraudoux et que vous agitiez le mélange, vous n'y verriez que du feu : tout, préface et morceaux choisis sera de l'auteur, ou du commentateur — au choix.

Il y a un moment où le préfacier est si totalement juste par rapport à son auteur qu'il commet par rapport à nous non pas une injustice d'aveugle, mais une injustice de bourreau, totalitaire et tranchante, la pire. Il veut enfermer dans Giraudoux (et dans Jouvet) toute une génération — celle des trente-trente-cinq ans d'aujourd'hui, celle qui aurait connu, le jour de la mort de l'auteur, un grand moment de rupture interne, de cassure douloureuse, le grand événement de la mort paternelle. Eh bien, je doute que ce soit vrai pour beaucoup parce que je ne crois pas que Giraudoux ait été nourrissant. *Marker le premier dit très bien pourquoi : « Le but suprême de cet étrange romancier n'est pas la conduite d'une action à laquelle on prétendrait scélératement nous faire croire, mais la construction d'un univers dont l'existence est le seul enjeu du livre. Les passions, elles sont entre l'auteur et ses personnages, les ruptures sont celles*

i monde du livre avec la réalité, et le baiser final, c'est lecteur qui le reçoit. » C'est rigoureusement vrai et est la preuve que je veux : Giraudoux n'est en nous que nous le voulons, et nous le voulons par moments, il y est pas à demeure, car notre souci n'est pas le sien. e même, toutes les démonstrations dans lesquelles arker puise sans s'épuiser, je les ferais aller vers un ême point : Giraudoux ne se tient pas au niveau de otre fraternité, à la hauteur de notre regard, il est bien us haut. Certes, il faut bien répondre à ceux qui le prédndent non réaliste ou réactionnaire mais, les réponses ie fois faites, la moitié seule de la situation de Giraux est réglée : car Giraudoux n'est ni réaliste ni poétie, ni à gauche ni à droite, il est en dehors. Giraudoux t gonflé à l'hydrogène. Il vole. Il n'est pas gonflé de ng ni d'eau. Il ne tombera jamais. « Il reste, dit Mar-r, cette tentative sans précédent d'un écrivain qui mpt les barrages de son œuvre et cherche à modeler vrai les formes travaillées et perfectionnées dans la re des mots et de l'imagination. » Engagement? Ni la ni le contraire. Giraudoux, sans quitter son altitude, ns descendre d'un pouce, dessine dans son ciel l'épure 'une Cité. Personne n'a jamais dit que Platon était ngagé. Giraudoux ne l'est pas davantage, ou l'est égament; l'un et l'autre pratiquent cette littérature totalire au nom de quoi le monde intégral — y compris ses ccessoires politiques et moraux — trouve un répondant ur l'écran des fixes, à l'étage des valeurs. C'est pourquoi la politesse sociale et l'urbanisme de Giraudoux ssemblent tant aux images de villes et de nations *qu'on rouve chez Cabet, Campanella, Fourier ou Bacon. Giaudoux? L'un des plus remarquables exemples de la echnocratie littéraire.*

Il a prononcé toutes ces phrases politiques *? Mais c'est u'il est un écrivain français, donc nationaliste et préoccupé de nation; c'est que les Français attendent ces hrases de la part de tout écrivain français. Ils les atten-*

draient d'un ange. Ils les attendent de Dieu. Giraudoux ne fit attendre personne. Dans une époque tout particulièrement veule, sale, pauvre, il fit de la féerie à partir de cet enlisement français et fusa de toutes ses lumières là où l'actualité était la plus crasseuse. « ... c'est le contraire d'une évasion que nous allons chercher chez Giraudoux en 1952. » Oui, nous y trouvons une sonde : plus Giraudoux est haut, plus basse son époque. « Les idées (...) de Giraudoux (...) ne portent pas témoignage contre ce monde — au contraire, elles le rachètent. » Oui, elles rachètent le monde de 1938. J'admets que Giraudoux, Giraudoux dans sa nacre et son or et son carbone pur et son oxygène étourdissant, fasse la preuve de l'existence du monde. Et c'est une preuve par neuf. Il démontre l'existence de ce qui est par l'existence de ce qui pourrait être.

Giraudoux est celui qui a fait des héros à partir de l'époque qui en manqua le plus. Il est le fort en thème de la littérature : c'est parce que son temps fut le plus cancre de tous. Et il met le monde, celui qui était à vivre quand il le décrivait en forme de reflets purifiés, entre parenthèses : plus de pesanteur, plus de sueur, plus de médiocrité, plus de travail, plus d'odeurs, plus de bégaiement, plus de dents gâtées. Un championnat de la distinction ajouté à un apostolat de la thérapeutique. « De sorte aussi, dit Giraudoux lui-même dans Juliette, *que l'univers était recouvert pour lui plus que pour tout autre d'une croûte verbale qui lui cachait les gouffres du chaos, et qu'il était optimiste. »*

La vie lui joua un mauvais tour. Car sa vie à lui fut exactement celle pour laquelle il était fait. Exister dans des écrins alors que grondent les flots du médiocre. Vie astrale alors que le monde pue. Et tout ce qu'il appelle « innocence » dans Littérature, *ce passage de l'anesthésie, ce grand lavage des choses, ce chapelet de « miracles laïcs »! Alors qu'il était ainsi l'auteur de la III^e^ République, alors que toute la III^e^ République était en lui,*

lors que sa merveilleuse aventure était de suffire à équi-brer toute son époque et qu'il était la machine à fabri-uer de la beauté avec toute cette laideur, toute cette iédiocrité, toute cette humanité d'hommes moyens, eptembre 1939 arriva. Du coup, le monde se réveillait ans son pire pouvoir et tous les mondes construits de-aient, de gré ou de force, le rejoindre. Ajoutez à cela i pire malchance : Giraudoux, envoyé spécial d'un ionde supérieur, se trouvait Commissaire à l'Informa-.on, c'est-à-dire responsable d'un secteur de ce monde. 'e fut dramatique. Ce fut navrant.

Et c'est ici que Chris Marker parle comme s'il était ttaqué. Pour moi, j'éprouvai alors de la tristesse. Loin e reprocher à Giraudoux ses gants blancs, je voyais u'il n'avait pas de mains et que, dans la France secouée, parlait d'un hexagone de cristal que le sang ne saurait aculer, il parlait d'un objet fuyant et apparaissait, non apetissé ou gauche, mais suspendu en l'air, sans plus de ol qui puisse le porter, se torturant dans Sans Pouvoirs *. ouvrir les veines d'un langage blanc, désespérément lanc. Le fabuliste Giraudoux, le Perrault platonicien, lécouvrait pour la première fois un air irrespirable. Dès ors commença l'étouffement.*

GABRIEL VENAISSIN.

Chroniques

LITTÉRATURE

Les romans

Il y a des livres qu'on attend. Et on les attend parce qu'ils sont en train de faire une œuvre dont on sait qu'elle comble en soi un appel. Depuis *L'Avenue*, j'éprouvais donc l'impatience du prochain roman de Paul Gadenne[1]. Le voici. Maintenant, je ne doute plus de son poids ni de sa beauté. Mais, est-ce cruauté de l'auteur ou lenteur de son rythme, ou encore retardement de l'éclosion, j'ai longtemps douté. *La plage de Scheveningen* a de ces ensablements qui préparent mal à aimer et à comprendre. Comme dans *Le vent noir*, nous devons lire d'abord des pages et des pages qui ne sont peut-être pas inutiles au récit, mais qui ne participent ni à la beauté de son langage ni à la profondeur de son déroulement.

Avant la page 146, Guillaume Arnoult, après quatre ans de guerre, traverse le Paris de 1944 à la recherche d'Irène. Peut-être croit-il qu'il est possible de *reconstituer* le bonheur de soi et des autres à défaut de pouvoir le *prendre* comme naguère. D'ami en ami, parmi les traces d'un monde détruit, il la retrouve, certes. Est-ce la même ? Est-il, lui, le même ? Le voici alourdi de son propre passé et de l'histoire de tous et ployant bientôt sous un nouveau poids. Son ami d'enfance va être fusillé. Il s'appelle Hersent, un écrivain qui a mal tourné. C'est lui qui fera verser à la torture des mots, à l'épuisant questionnaire, la rencontre de Guillaume et d'Irène dans un hôtel, près d'une plage, le long d'une nuit longue comme un livre et courte comme une existence. Là, le livre commence. Paul Gadenne se retrouve quand il ne se passe

1. Paul Gadenne, *La plage de Scheveningen* (Gallimard).

us rien, rien d'extérieur à un dialogue d'âmes, qui va jus-
'au fond. Ce n'est que cela et c'est admirable. A aucun
oment le roman n'est aussi vivant que quand, page 210, le
ersonnage et son auteur prennent conscience que leur risque
t la dissertation. A aucun endroit, il n'est aussi beau que
duit à l'unique effort d'exprimer peu mais jusqu'au bout.
e qui le termine ? Seulement la certitude de l'impossible,
impossibilité d'avancer.

Je ne puis en dire davantage. Il est clair que voilà un livre
u'il faut apprivoiser et qui ne se laisse pas faire. Mais l'ef-
ort paye et rien ne ressemble plus au cœur de tout roman de
aul Gadenne, atteint difficilement, que son admirable effort
our écrire un nouveau livre, un livre *autre*, chaque fois qu'il
crit.

Soyez averti que le récit de Louis Calaferte[2], dont c'est le
remier livre, n'est rien d'autre qu'atroce. S'il est vrai que
as une page n'y est inventée, le témoignage tient du pro-
ige; et si cela est faux, celui qui l'a écrit est un maître de
agie. *Le Requiem des Innocents* revient à un terrain déjà
rès irrigué de littérature : la zone, l'enfant, la misère, l'hor-
eur, le crime. Mais que les cœurs sensibles aillent battre
illeurs. Je ne sais combien de faims, de saletés, de sangs,
e repoussants visages et d'âmes irrespirables croupissent
ans les quelques mètres carrés dont Calaferte imprègne son
ncre. Je ne sais combien de scènes insupportables, d'ignobles
tres vivants il y découvre ou bien accumule. Non, cela, je
e le sais pas. Mais je suis bien sûr qu'un tel livre brûlé de
'intérieur et flambant comme un cri ne peut avoir été écrit
ans que nous ayons à le recevoir comme tel : non un cha-
itre de littérature mais une prière à l'homme. Le résumer ?
Mais cela seulement et l'on me dirait que j'en rajoute ou que
e me complais. Il ne faut pas songer non plus à des extraits.
l reste à indiquer le livre de Louis Calaferte à ceux qui
iennent le langage pour capable de réveiller la conscience ou
le la torturer comme le fait l'événement. L'effroyable
nalheur de l'homme-enfant étouffé de misère est l'un des
rois ou quatre événements de ce temps. Qu'il ait son épopée
t que son épopée ait sa couleur, allez vous en étonner...

2. Louis Calaferte, *Le Requiem des innocents* (Julliard).

En 1943, le Noir américain Lee Gordon[3] est embauch comme « organisateur » par le conseil syndical. C'est pour lu un extraordinaire événement qui semble capable de mettre fi à la guerre des races, fin peut-être surtout à sa propre peu Car Lee vit toujours dans la peur, cette même peur qu Richard Wright et Mezz Mezzrow nous ont déjà décrite. So tremblement l'a empêché de réussir, de vivre, il brise l'amou qu'il porte à Ruth sa femme, il l'enferme dans une cag d'angoisse.

Devenu militant, travaillant avec des Blancs pour un même libération, va-t-il sortir de la terreur? Il la perdra e retrouvera tour à tour, dans les accidents de sa nouvelle vie Un jour, c'est un ouvrier blanc qui ne peut oublier qu'u syndicaliste noir est toujours noir; un autre jour, c'est u ouvrier noir refusant d'admettre autre chose que l'infériorit de sa propre race; ou bien le juif Rosie, autre réprouvé, qu doit prouver à Lee que les victimes ne peuvent pas faire d victimes, ou encore le frère ennemi communiste, le patro condescendant, la femme blanche qui tente de rompre l barrière.

Lee se heurte à toutes les pointes de cette société dan laquelle il se débat comme un écorché vif. Quelquefois, i retrouve pour un instant le souffle d'un homme normal. U regard lui suffit, une poignée de main naturelle, un mot ami cal. Mais il retombe tout de suite dans le sentiment d'êtr un réprouvé, et comme tel en dehors à jamais de la commu nauté des hommes. « Lecteur — écrit Chester Himes — si t n'as pas passé sept nuits consécutives allongé sur ton lit, l nombril collé à la colonne vertébrale, tous les muscles de l gorge tendus, les membres ankylosés par la terreur, épou vanté par des gens que tu n'as jamais vus et que tu ne verra jamais, alors, tu ne peux pas comprendre ce que Ruth e Lee éprouvèrent, seuls dans un quartier habité par des gen d'une race qui, à tout instant, cherche la moindre occasio de vexer ou de blesser les nègres. »

Quel que soit son désir d'agir, Lee ne peut tirer d'un cou toutes les racines des préjugés, il ne peut empêcher qu'u soir de réunion au syndicat les Noirs se placent tous d'un côt

3. Chester Himes, *La Croisade de Lee Gordon*, traduit de l'amé ricain par Yves Malartic (Éd. Corrêa).

et les Blancs tous d'un autre, spontanément, naturellement, rétablissant la terrible frontière dans le lieu où il est dit qu'elle n'a pas de sens. D'où son désespoir. D'où sa manière morbide et dont il a conscience quelle est morbide de passer les frontières en fonçant la tête la première sur le mur, en se déchirant, en torturant sa femme, en aimant Jackie la Blanche, en assistant au crime du Noir communiste Luther. Il ne peut échapper à ces situations extrêmes où il semble se lyncher lui-même et goûter jusqu'au bout la lie de la guerre sociale. Mais peut-être comprend-il lentement, à force de souffrir et d'étouffer, que le salut est dans un sursaut qui fera éclater les gênes et les liens. C'est la dernière scène du livre. Grévistes et policiers sont aux prises, Joe Ptak, qui tenait le drapeau, est étendu sur le sol. Alors Lee se précipite, saisit l'emblème syndical et marche en avant. Vers où ? La mort ou la victoire. On ne sait. Mais Lee est sauvé. Sauvé personnellement parce qu'il a assumé brusquement toutes les responsabilités et refusé de voir la question ailleurs que dans la lutte pour tous. Il n'a certes pas donné la solution au drame des races, mais il ne songe plus qu'à une grande réconciliation qui brûle dans son cœur, puisque là au moins elle est déjà faite.

Est-ce un grand roman ? Non, Chester Himes a voulu exprimer trop de côtés du problème et se tenir trop souvent au niveau du document pour accéder à la liberté du romancier. Mais il n'y a pas à douter que ce roman soit un très beau livre, c'est-à-dire plein d'hommes réels, d'amour, de vérité et de cette beauté des consciences ligotées à la justice.

GABRIEL VENAISSIN.

Les essais

Jean Roussel a ce courage d'être le vingt-quatrième critique à parler de Charles Péguy[1]. Il l'avait déjà fait, il est vrai, en 1946 — et c'est la preuve d'une rare fidélité que d'y

1. *Charles Péguy*, par Jean Roussel (E. U.).

revenir après sept ans. Le portrait qu'aujourd'hui il présente du fondateur des *Cahiers* est fait de traits continus, ombrés de contrastes et surtout destiné à ceux qui ne savent de Péguy que le nom, le titre d'un ou deux ouvrages, la légende scolaire et bâclée.

Péguy a-t-il vieilli ? Dans la lettre, c'est incontestable. Dans l'esprit, je ne crois pas. Nous avons tous été péguystes, entre quinze et vingt ans; nous avons tous plus ou moins psalmodié les quatrains de la *Présentation de la Beauce à Notre-Dame de Chartres*. Il ne nous serait jamais venu à l'idée de demander à leur auteur des leçons de politique ou de théologie... Si nous sommes moins péguystes aujourd'hui, il me semble que c'est à cause de l'erreur faite par beaucoup sur la personne. A force de fouiller les entrailles de Péguy, on a dérangé pas mal de choses, on en a embrouillé pas mal d'autres et les portraits successifs du prophète, du paysan, du chrétien, du soldat, du républicain n'arrivent plus à se recouper. Il est bon que Roussel ait ressaisi les traits divergents en un faisceau unique, qu'il se soit modestement tenu à l'écart du modèle, de sorte que l'ombre du critique n'offusque point l'image du héros.

Une fois ou deux, cependant, Jean Roussel succombe à la tentation commune. Par exemple, lorsqu'il écrit : « Le peuple est dégradé par l'enseignement d'État, le journal à un sou, le socialisme marxiste. » Ne prend-il pas à son compte une phrase qu'on attribue naturellement à Péguy, alors que, à notre connaissance, Péguy ne l'a jamais écrite sous cette forme ? Et quand bien même il l'aurait écrite ainsi, est-il sûr que dans le contexte social actuel elle aurait le sens que l'auteur de *L'Argent* lui eût donné il y a quarante ans ? Mais peut-être est-ce là, plus que défaillance de Jean Roussel, la fragilité de certaines formules frappées pour un temps, défigurées sitôt passée la conjoncture... Je pense aux fulminations de Péguy contre le monde moderne et qu'il serait aisé d'en tirer argument à la défense d'un conservatisme ou d'un intégrisme que nous connaissons bien! Rendons ce témoignage à Roussel qu'il ne relève ni de l'un ni de l'autre, mais fait plutôt justice de tendances ici même dénoncées à propos de tel biographe de Péguy [2].

2. Voir *La Vie Intellectuelle* de décembre 1950, pp. 612 sq.

Sur l'utilisation anachronique de textes circonstanciés, il audrait redire ici ce que Jean Lacroix écrivait le mois dernier ans *Esprit* sous le titre « Intégrisme et liberté ». Un livre osthume de Charles Maurras nous arrive qui, mot à mot, ait la démonstration du procédé de détournement de la érité. *Le Bienheureux Pie X, sauveur de la France*[3] cris-allise (bien involontairement) autour de son pontificat les uatre ou cinq grands principes de l'Action française : le rincipe d'autorité (*omnis potestas a Deo,* vraiment délicieux e la part d'incroyants tels que Maurras) — le principe de ace — le principe de tradition (« que la nation soit soutenue ar l'expérience des Anciens et la force de la jeunesse ») — le rincipe du nationalisme (« quand le pays légal s'opiniâtra repousser les conditions naturelles de sa force (armées, rmements, alliances utiles) pour leur substituer la pacto-anie du pacifisme »...). On devine l'utilisation faite en ce ens du *Syllabus* et tout particulièrement de la dernière propo-ition anathématisant le « libéralisme » et la « civilisation mo-erne ». On devine aussi (l'ouvrage de Maurras en fait son oint de départ) l'intérêt d'interprétation des mises en garde dressées par Pie X à Sangnier : d'un document dont le but st déterminé, dont les termes sont pesés en vue de l'erreur récise à combattre, les hommes d'Action française tirèrent e qu'ils voulurent.

Il faut beaucoup de simplicité, ou un grand aveuglement, our faire tenir en un seul livre ce double aveu : Pie X est n grand pape parce qu'il a interdit *Le Sillon,* d'une part — et, d'autre part, Pie XI est un pontife sans envergure pour voir condamné l'Action française... Si les doctrinaires maur-assiens avaient eu la loyauté de ne jamais séparer de leur ontexte les avertissements pontificaux, les propositions du *yllabus* (et la dernière qui condamne bien le libéralisme avec a civilisation moderne, mais, comme le rappelle Jean acroix, *tels que les entendent les ennemis de la religion*), ils ussent été moins surpris à l'annonce de leur propre excom-unication, et peut-être l'eussent-ils évitée.

Voilà comment les attaques de Charles Péguy contre le onde moderne, elles aussi extirpées de la conjoncture, peu-

3. *Le bienheureux Pie X,* par Charles Maurras (Plon).

vent sous certaine plume servir à tout le contraire de ce à quoi les destinait leur auteur...

Aneurin Bevan, dans une chronique littéraire, ne choquera personne si je dis tout de suite que son style (jugé sous le voile de la traduction d'Hélène Claireau) vaut assurément celui de Charles Maurras. Ceci précisé, pour n'en plus parler, le livre qui sous le titre de *Pour vaincre la peur*[4] prend place dans la collection « Liberté de l'esprit », dirigée par Raymond Aron, mérite d'être lu et examiné avec le plus grand sérieux. L'ouvrage n'est pas que d'un homme politique (dont je n'oserais disputer à cette place), mais d'un homme tout court, d'un homme qui, avant d'être député travailliste et chef du neutralisme anglais, fut mineur dans une houillère du Pays de Galles, lutta dans le mouvement syndicaliste, s'instruisit par lui-même, vit son père mourir dans ses bras étouffé par la pneumoconiose contractée à la mine. Ses réflexions, son expérience lui ont appris que « la souffrance des pauvres a été ignorée aussi longtemps qu'ils ont été dépourvus de la faculté d'exiger qu'on l'allège ». Si Aneurin Bevan s'est fait député, la volonté de soulager la souffrance des pauvres y est pour beaucoup.

Son livre est plein d'analyses sans fard de la situation intérieure et extérieure de l'Angleterre. Il nous touche évidemment davantage dans ses aperçus sur le monde actuel, sur l'Espagne et le Portugal (« sociétés figées, le peu qui les anime étant la nostalgie d'un passé romancé : elles ont besoin d'un nouveau Cervantès pour les anéantir dans une tempête de rire »), sur la volonté pacifique de l'U.R.S.S. (« les puissances occidentales ont assuré l'U.R.S.S. de leur faiblesse présente et de leur force future. Pourquoi la Russie a-t-elle attendu le développement de cette force ? »), sur la condamnation de la réaction mondiale : « Les alliés les plus précieux des soviets sont ces éléments qui, dans la société, combattent les réformes sociales, car ils risqueraient une guerre plutôt que de renoncer à une partie importante de leur fortune et de leurs privilèges. »

MAURICE CHAVARDÈS.

4. *Pour vaincre la peur*, par Aneurin Bevan (Calmann-Lévy).

NOTES DE LECTURE

Le renouveau biblique dans l'Église catholique

La Bible n'est pas — et ne peut pas être — l'objet d'une évotion facultative. Malgré l'oubli partiel dans lequel elle tait tombée, au cours des deux derniers siècles surtout, lle est restée, pour la foi de l'Église, la racine et fondement, livre inspiré par l'Esprit de Dieu pour nous révéler sa érité. L'Église de tous les temps y a donc relu et nourri sa oi et il a fallu, au XVI[e] siècle, toute la violence de la crise rotestante (issue d'une compréhension erronée et d'une utilisation abusive de la Bible) pour que la hiérarchie prenne des nesures graves — inspirées par des nécessités passagères — fin de mettre en garde les chrétiens contre une lecture inconsidérée des Écritures. Mais trois siècles de cette *prudence* evaient peu à peu introduire dans la sensibilité chrétienne ne *méfiance* regrettable vis-à-vis des livres saints.

Or, nous assistons à un revirement de l'opinion.

Alors qu'il y a dix ans encore la Bible apparaissait surtout omme un objet d'études historiques, archéologiques ou linguistiques, et que le catholique cultivé qui pratiquait la Bible tait l'exception, — aujourd'hui, un peu partout et dans tous es milieux, le besoin se fait sentir de reprendre contact avec es sources bibliques de la foi : en France, par exemple, des nouvements apparemment les plus soucieux d'efficacité immédiate et pratique, comme les groupements d'*Action catholique,* virent presque tous au biblisme.

Il ne s'agit pas pourtant d'un mot d'ordre : la réaction est spontanée. Et les éditions récentes de la Bible en sont moins a cause que le fruit.

On peut évaluer à trois cent mille au bas mot le nombre des bibles catholiques diffusées au cours de ces dernières années, dans les seuls pays d'expression française.

Cependant, il faut dire aussitôt ce que de tels chiffres peuvent éveiller d'espoirs et de craintes à la fois! Les espoirs s'imaginent aisément, les craintes sont plus inattendues peut-être.

Si la Bible est un livre essentiel à la foi de l'Église de tous

les siècles, l'accès à son texte — vieux de deux mille ans — reste malaisé. Témoins, les déceptions éprouvées déjà par de nombreux lecteurs, pourtant pleins de bonne volonté. Témoins aussi, les crises de la foi provoquées à son propos chez des lecteurs non avertis, par des esprits moins éclairés ou mal intentionnés. Si l'Église a de tous temps honoré la Bible, de tous temps aussi elle s'est souciée d'initier elle-même le chrétien à sa lecture. Toutes les déviations en sectes hérétiques sont issues d'une méconnaissance de ce fait que l'Église est le milieu *humain* nécessaire et la seule autorité accréditée *par Dieu* pour nous ouvrir le sens authentique des textes sacrés.

Le mouvement biblique actuel, s'il n'était pas orienté de façon ferme, autorisée et immédiate, risquerait donc de devenir bientôt anarchique. Ce problème a été posé déjà, et des efforts courageux ont été tentés pour lui donner réponse, à des niveaux divers : sur le plan de l'action pastorale, cercles d'études ou conférences d'initiation à la Parole; sur le plan de l'édition, introductions à la Bible. En outre, presque toutes les revues de spiritualité ou même d'intérêt général ont pris part à cet effort général, par la publication de quelques articles bibliques.

Deux organes enfin se sont consacrés exclusivement à l'enseignement de la Bible : frayant la voie, les « Cahiers bibliques »[1] diffusent, à grand tirage, des introductions courtes et claires aux différents livres qui composent la Bible, à son milieu historique et géographique, à sa pensée religieuse. Répondant à une intention complémentaire, la nouvelle revue lancée par l'abbaye de Maredsous, avec la collaboration de biblistes français, canadiens et belges, *Bible et Vie chrétienne*[2], cherche à dégager des expériences déjà réalisées dans les diverses régions du monde chrétien, les grands principes d'une spiritualité et d'une pastorale bibliques, à l'occasion cependant d'une étude fouillée des textes eux-mêmes.

W. M.

1. 2, rue de la Planche, Paris-VII^e^.

2. *Bible et Vie chrétienne* publiera quatre numéros de 128 pages par an. Son directeur en est le R. P. Charlier, O. S. B. Pour tous renseignements s'adresser chez Casterman, 66, rue Bonaparte, Paris-VI^e^.

.. Lefèvre : *L'étude du milieu.* Cahiers de l'École nouvelle française, nº 8. Éditions des Presses d'Ile-de-France.

Le problème n'est pas neuf, nous dit d'abord M. Lefèvre. Il y a ongtemps que, sous un nom ou sous un autre, géographie locale, istoire locale, leçons de choses dans la nature, on entraîne les nfants à l'observation du milieu ambiant. Mais c'est pourtant un roblème très actuel, renouvelé par l'intérêt porté, en tous pays, à ette question, et par les expériences tentées récemment aux heures e loisir ou d'enseignement.

Cette technique s'est même montrée « tellement efficace pour le éveloppement et la culture des enfants » qu'elle est une de celles ui demeurent et même augmentent en durée au programme des lasses nouvelles du secondaire.

Qu'elle ait varié n'empêche pas qu'elle ait fait ses preuves. Une remière partie de la brochure :. *Définition* et *Historique* de l'étude u milieu, nous en convainc.

Dans une seconde partie l'auteur unit la pratique à la théorie, elon une formule qui contribue au succès de cette collection des ahiers de l'École nouvelle française. Il nous dit : *Comment onduire l'étude du milieu aux différents âges, et son utilisation édagogique et éducative.* Il est, ici, on ne peut plus à l'aise, l'ayant qu'à puiser dans son expérience des classes secondaires – cinquième du lycée de Montgeron — et de direction de stages 'éducateurs, responsables de l'étude du milieu, qu'il a souvent ssumée. Des exemples aussi variés que ceux qui nous mènent les enfants qui jouent au Luxembourg aux adultes étudiant les roblèmes sociaux d'une grande usine, en passant par les écoliers ui observent le trafic d'une gare de triage, font ressortir l'extrême ouplesse de cette technique d'éducation nouvelle, et aussi l'unité le son esprit.

Cet esprit, il réside dans la liberté vraie laissée à l'enfant de ixer ici ou là son intérêt selon les besoins de son âge. « Les besoins ie sont pas subordonnés au milieu, mais le milieu aux besoins », ous rappelle M. F. Chatelain dans la préface de cette brochure. l laisse tout son sens au mot Découverte.

La partie bibliographique qui complète l'ouvrage permettra à hacun d'entre nous d'avancer plus loin.

Anne Jacques.

Du Vésuve à l'Etna, par Roger Peyrefitte (Flammarion). — Une lave qui charrie les paillettes d'or dont dégoutte la plume le Peyrefitte...

Études et caprices, par Alexandre Arnoux (Albin-Michel). – Biographie parcellaire (enfance, grands et petits moments le la vie d'écrivain) jusqu'à l'imagination du dernier quart l'heure (caprice radiophonique...).

Les Romantiques, par Émile Henriot (Albin-Michel). — De la préface, par l'auteur : « La continuité de l'enquête menée depuis trente ans par le courriériste et le critique du *Temps*, puis du *Monde*, à travers les idées, les livres et les hommes qui les ont écrits, assurera peut-être à ces essais le bénéfice d'une certaine fidélité et même d'une certaine constance spirituelle. »

Sur les chemins de ma vie, par A.-J. Cronin (Albin-Michel). — Cronin refait pour son compte le *Livre de San Michele*. Où l'on constate à nouveau que les médecins ont affaire à des femmes étonnantes. Et ils finissent romanciers.

M. C.

THÉATRE

Quelle étrange idée de loger dans un théâtre des Boulevards une jeune compagnie provinciale jouant la première pièce d'un jeune auteur! Nous étions bien une centaine de spectateurs perdus dans la grande salle des Variétés pour entendre *L'Age canonique* de M. Christian Lude présenté par Le Grenier de Toulouse. La pièce mérite-t-elle un enterrement de première classe aux frais de l'État ? Non, assurément.

Rien n'est impossible; du moins est-il très difficile d'unir un vaudeville et une pièce à thèse, d'être à la fois Marcel Aymé et Paul Bourget.

Un digne curé et son vicaire découvrent un jour que leur fidèle servante est une ancienne prostituée et que, en dépit de ses cinquante-trois ans, son « frère » navigateur est en réalité un vieil ami : voilà le vaudeville. Et voici la pièce à thèse :

Le chanoine est un « humaniste »; les citations latines fleurissent sur ses lèvres; les bons auteurs du XVII[e] siècle lui sont familiers, Descartes, Malebranche... Cet « humaniste » est aussi un « réaliste » : la charité ne l'aveugle pas; il sait que les hommes en général et ses paroissiens en particulier ne valent pas grand'chose : « La vie m'a appris à ne pas être indulgent. » La droite raison qui n'est jamais la dupe du cœur l'élève à une espèce de sainteté, celle qui éclate en « saintes colères ». Le vicaire est « un primaire », bien qu'il soit bachelier; mais c'est un bachelier qui ne comprend pas

latin à livre ouvert, même celui des traités de droit canon; comme tous les primaires, vous êtes un abstrait », lui dit n curé, et l'on sait que l'abstraction conduit droit à l'existialisme et au communisme. Bien sûr, ce petit abbé bricotr, quasi ouvrier, n'a pas lu Sartre ni Marx : mais il prend vangile à la lettre, ce qui lui fait oublier la vertu de prunce.

Comment le chanoine lucide et « concret » fait-il don de sa aison à ce jeune écervelé? Il le faut bien pour permettre vaudeville de devenir drame, et drame démonstratif : le ré chasse l'indigne servante, le vicaire transfère immédiatement son titre de propriété à cette Marthe mâtinée de Mariadeleine; mais coup de théâtre : l'horrible mégère, conseilpar le vieil ami, vient cyniquement dire aux deux prêtres : .. c'est à vous d'en sortir ».

Le triomphe des méchants dénoue le vaudeville : le triome de la vérité dénoue le drame. Le jeune abbé comprend : tombe dans les bras du chanoine et accueille avec humilité verdict épiscopal qui le condamne à deux ou trois ans de onastère. Au point de vue spirituel, le point culminant de pièce est un éloge de la Normandie, terre bénie des « curés ugeauds, sentant la vinasse, orthodoxes »... Comme il se ut leur frère, en dépit de sa culture et de ses bonnes maères, le prêtre dont le bon sens bien français invite les anciscains à rester chez eux, en Ombrie!

Dans une pièce à thèse, la victime des idées fausses doit re sympathique : on est beau joueur, on sait vivre. D'ailurs, il y a une honnêteté du genre exigeant que la maliité des idées tienne à leur fausseté intrinsèque et non à uelque déficience morale des hommes : imaginez que notre caire soit simplement troublé par la « jeune et jolie mme » — c'est elle-même qui se présente en ces termes — ui vient lui demander secours et asile, ne pouvant plus vre avec un mari anticlérical...; comment discerner alors s erreurs de l'intelligence et les suggestions d'un naturel ervers? Malheureusement, ce n'est point par hasard que le ot « innocent » a pris deux sens; le trop sympathique vicaire t un boy-scout pas très malin, de sorte que la difficulté se tourne : comment discerner les erreurs de l'intelligence et s suites de son insuffisance?

On pense ici à cette remarque de Pierre-Aimé Touchard

dans *L'Amateur de théâtre* (voir la chronique de M. Gabriel Venaissin dans le précédent numéro) : « Une pièce à thèse, c'est un match de boxe où les jeux sont faits d'avance, où le futur vaincu a encaissé clandestinement une bourse pour accepter de se laisser vaincre » (p. 52).

On a dit souvent ici les grands mérites du Grenier de Toulouse. Son animateur a sans doute reconnu dans *L'Age canonique* une certaine intrépidité qui est bien une qualité d'homme de théâtre : mais, pour quelques scènes vraiment cocasses et certaines tirades vibrantes de sincérité, quelle facilité choquante dans les situations, dans le style, dans la recherche des effets pour l'effet!

Il y a pire, direz-vous. Bien sûr! On ne parlerait pas de la pièce *Le Change,* de M. Denys-Paul Bouloc, s'il ne s'agissait d'un jeune auteur et de jeunes comédiens, si un tel spectacle présenté, le lundi, au Théâtre de l'Humour, ne soulevait un problème sur la jeunesse elle-même.

Si j'ai bien compris, le héros voudrait atteindre le surhumain par l'indifférence et aussi faire école; mais l'humain, le trop humain est vivace et c'est le désespoir qu'il trouve en essayant de vivre selon sa consigne : « rien n'a d'importance ». Il y a là un sujet. Mais il faudrait aussi une pièce.

« Je suis au bout de tout... Personne n'est libre : moi seul tente de l'être... Nous naviguons sur un océan de paradoxes... Je me mets à la porte de vous-mêmes... Il y a un malentendu entre mon destin et moi-même... Je ne veux pas arriver en retard au rendez-vous du bonheur... etc, etc... » On voit le problème : quel plaisir de jeunes comédiens peuvent-ils éprouver à dire ces choses? Comment n'ont-ils pas retourné au fripier ces défroques rapiécées de pseudo-surhomme? Prendraient-ils les mots pour des idées ou, ce qui serait pire, un bavardage prétentieux pour une expérience vécue?

En quittant la Salle du Luxembourg après l'excellente représentation de *M. Le Trouadhec saisi par la débauche,* j'avais l'intention de poser la question : est-ce bien nécessaire? Après *L'Age canonique* et *Le Change,* je continue à répondre : « non », mais en ajoutant : « Toutefois. c'est bien agréable. »

Deux œuvres de M. Jules Romains sont inscrites, de droit, au répertoire de la Comédie-Française : *Cromedeyre-le-Vieil* et *Knock,* une des rares tragédies poétiques et l'une des meil-

es comédies du théâtre contemporain; si elles n'y sont
, en fait, c'est sans doute pour des raisons qui ne dépen-
t pas de la volonté de l'Administrateur et des Sociétaires
la Maison. Après *Donogoo*, M. Yves Le Trouhadec se
/it. La farce cinématographique qui parut dans la N.R.F.
1919 avait quelque chose d'épique : l'erreur d'un géo-
phe mise en valeur et même en valeurs par des financiers
ailles, le mythe d'un pays des merveilles créant la vérité que
mensonge préfigurait, on reconnaissait là l'auteur des
ains et le poète de *La Vie unanime*. Les aventures senti-
ntales d'un vieillard demi-roué, demi-gâteux ne mènent
au delà d'une comédie légère, d'une opérette écrite par
musicien très savant, un peu trop savant pour le genre.
Debucourt compose un Le Trouhadec très différent de
ui de Jouvet et tout aussi vrai : c'est fort bien ainsi.
ne Hélène Perdrière, André Brunot, Ledoux, ... oui, c'est
n agréable, des acteurs intelligents qui jouent une pièce
lligente même quand celle-ci n'est pas un chef-d'œuvre
nortel.

HENRI GOUHIER.

CINÉMA

Deux films américains :
Viva Zapata *et* The Medium

Elia Kazan s'était signalé à l'attention par l'adaptation
ématographique du *Tramway nommé désir*. On pouvait
re de lui un émule conscient ou inconscient du Cocteau
Enfants terribles. Il avait en effet « adapté » cette pièce
théâtre en respectant les conventions de la scène et l'unité
lieu au lieu de transformer, selon la tradition, une pièce de
âtre en scénario de film. Son interprète principal Marlon
ando entrait dans le jeu et interprétait le personnage de
uvrier italien avec l'excès d'expression que comportait le
sonnage. Le film d'Elia Kazan présenté maintenant et que
us avions déjà vu en festival relève d'un style cinématogra-
que exactement opposé. Tourné au Mexique, *Viva Zapata*

se situe dans la ligne de l'œuvre d'Eisenstein dont nous ne possédons que de grandioses fragments sous le titre *Que viva Mexico*. C'est un épisode de la révolution mexicaine et l'histoire d'un général rebelle qui prend le parti des paysans contre le pouvoir central. Elia Kazan n'est pas tombé dans l'erreur de traiter le sujet en western à la manière américaine comme l'avaient fait les auteurs de *Viva Villa*. Il s'agit pourtant d'une aventure exactement symétrique puisque Pancho Villa était lui aussi un général rebelle qui agissait dans le Nord du Mexique dans les mêmes circonstances que Zapata dans le Sud. *Viva Zapata* n'est pas un western : au lieu d'une action dramatique rigoureusement construite et pimentée de poursuites et de scènes de bataille, Elia Kazan a choisi de traiter des moments de la vie de Zapata en leur donnant toute leur dimension psychologique et humaine. Il en résulte parfois une certaine impression d'incohérence ou plutôt une impression de juxtaposition, car l'auteur ne se préoccupe guère des transitions et n'insiste pas sur le temps écoulé. Ce parti pris met en valeur l'incontestable talent de Marlon Brando qui joue le rôle de Zapata et qui s'est fait un visage de style indien qui n'est pas sans rappeler celui de Pedro Armendariz, héros attitré de tant de films mexicains. Il a su adopter une expression flegmatique et impénétrable aussi opposée à son style de comédien du *Tramway nommé désir* que le style de réalisation d'Elia Kazan. Ici encore joue le miracle de la merveilleuse lumière mexicaine qui nous donne des scènes d'extérieur d'une valeur plastique remarquable.

Viva Zapata, sans être un film profondément original puisqu'on peut le situer au confluent des influences russe et spécifiquement mexicaines, reste pourtant une œuvre hors série, réalisée et interprétée avec un talent certain qui ne doit rien à la convention généralement admise à Hollywood et qui, sur le plan artistique et humain, retient l'attention et dépasse le niveau du film d'action ou du film de simple divertissement.

Gian Carlo Menotti est un compositeur d'opéra moderne dont on a vu récemment à Paris *Le Consul*. Sans vouloir nous prononcer sur la valeur musicale de son œuvre, ce qui n'est pas de notre domaine, on ne peut manquer de noter que se trouve là une source de renouvellement des œuvres lyriques jusqu'à présent limitées dans le choix de leur sujet aux

perspectives légendaires, historiques ou féeriques. Menotti chanter dans ses opéras des personnages de tous les jours et Italien américanisé retrouve ainsi dans le domaine lical le secret de la nouvelle jeunesse qui fit le succès du réalisme italien. Il était logique que cet opéra moderne ie de trouver son moyen d'expression privilégié au cinéma. tournant *The Medium*, Gian Carlo Menotti fait une nou- e fois la preuve que le cinéma est devenu un langage à portée de tous ceux qui ont à la fois quelque chose à dire un sens artistique suffisamment développé pour plier à s intentions les techniques du film.

he Medium risque d'étonner les spectateurs non prévenus que, dans un décor assez sordide et suburbain, des person- es aussi quotidiens que la médium de quartier et sa clien- d'épaves humaines ne s'expriment qu'en chantant. L'in- ue n'y gagne sans doute pas en clarté mais tel n'est pas ut des auteurs d'opéras. Maria Powers joue et chante le de cette femme sur le retour qui exploite la crédulité de clients en évoquant pour eux par divers trucages les êtres s disparus. Elle a pour complice sa fille de quinze ans et sorte de domestique noir et sourd-muet. Ce dernier, au rs d'une séance de table tournante, semble évoquer *réelle- nt* les esprits au lieu de se borner à son rôle de machiniste mystère. Sa patronne tout au moins le croit et se trouve itement bouleversée par cette irruption soudaine de l'au- dans une parodie bien montée. L'incantation du chant le la musique dans le cadre réaliste de l'appartement mo- te où se déroule l'intrigue crée une impression singulière e de vérité et de mystère, d'habituel et d'insolite. Incon- stablement le film de Menotti, œuvre d'avant-garde qui sort conventions du cinéma, ouvre une voie nouvelle où peu- t se conjuguer la puissance d'évocation de la musique et pnose vériste propre au langage cinématographique.

Ayant choisi de ne signaler dans cette chronique que les ns qui présentent un intérêt certain d'un point de vue ou n autre, nous nous étions dispensé de critiquer *Procès au tican*, sorti à Paris voilà six mois. Une séance publique ganisée par six ou sept des responsables de cette production destinée à « clouer au pilori » les critiques qui se sont per- s de faire des réserves sur ce film nous amène à en dire un t. M. Haguet, réalisateur du film, a proclamé au cours

de cette séance que sainte Thérèse lui était apparue et que la réalisation avait été marquée par une suite de miracles dus à l'intervention de la sainte. Le producteur du film affirma qu'il s'agissait du meilleur film du monde. Les autres responsables parlèrent à peu près sur le même ton et accusèrent ceux qui n'admiraient pas totalement *Procès au Vatican* de manquer à leur devoir professionnel ou de chercher avec mauvaise foi une notoriété de mauvais aloi en « éreintant » systématiquement un film en tout point admirable. A vrai dire l'essentiel de leur argumentation consistait à affirmer qu'on n'avait pas le droit de critiquer *Procès au Vatican* parce que sainte Thérèse est une grande sainte. C'est justement à cause du respect que l'on doit à d'aussi grands sujets qu'il nous paraît indispensable de répéter que ce film indigent n'est pas à la hauteur de son sujet. Non qu'il soit entièrement mauvais : le texte repris de l'*Histoire d'une âme* passe l'écran à plusieurs reprises par sa force propre, mais l'introduction du film, les débats du procès de canonisation et la conclusion qui trahit complètement la signification de la mystique carmélitaine compromettent gravement l'authenticité du message de la sainte. Le film dans son ensemble ne parvient jamais à rendre compte de la signification spirituelle de la sainteté de Thérèse de l'Enfant-Jésus. C'en est assez pour reconnaître que le film n'est pas digne de son sujet. S'il s'agissait d'un sujet sans importance la critique aurait sans doute été plus indulgente, mais le choix d'aussi grands thèmes fait aux auteurs l'obligation de se maintenir à un certain niveau de qualité artistique et humaine.

Nous en dirons autant du film *Le chemin de Damas*, de Max Glass. Il n'est pas de sujet plus important pour un chrétien que celui de la conversion de saint Paul, si ce n'est la Passion même. Au lieu d'un essai de traduction cinématographique du drame intérieur de Saul, l'auteur nous offre une reconstitution historique à grand spectacle de Jérusalem au temps du Christ avec décors en trompe-l'œil et figurants déguisés. Rien ne subsiste du sujet religieux lui-même. Il est possible, dans des cas analogues, de se montrer indulgents pour des œuvres qui n'offrent d'un sujet religieux qu'une illustration puérile et superficielle. Mais ici l'imagerie même est d'une telle laideur que cette indulgence ne serait pas de mise.

JEAN-LOUIS TALLENAY.

Document

RÉFLEXIONS SUR LES PROBLÈMES DE FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION

Le problème du logement a pris d'année en année, dans notre pays et dans le monde, une place grandissante.

Une résolution adoptée à l'unanimité, en août 1951, par la Fédération mondiale des Associations pour les Nations Unies, note avec angoisse — c'est le terme choisi et il est à lui seul caractéristique — la gravité d'une situation qui mérite de tous une attention accrue.

Cette situation reste, aujourd'hui encore, comme elle l'était déjà depuis longtemps, plus préoccupante en France que dans bien des pays d'Europe, tels l'Angleterre, l'Allemagne, la Hollande, les pays nordiques. Elle a fait, au surplus, l'objet de réalisations et de mesures récentes moins efficaces, qui risquent d'aggraver cet écart dans les années à venir, et de souligner davantage aux yeux du monde une détresse véritable contre laquelle la lutte devrait pourtant être engagée par le gouvernement avec une énergie passionnée, car, à trop se prolonger, une situation de cet ordre entraîne pour le pays des conséquences redoutables dans l'immédiat comme à long terme.

Le présent article n'envisage pas de reprendre les observations déjà formulées ici même; il se donnera simplement pour objet de préciser rapidement les besoins et

d'essayer de discerner les solutions qui, au milieu des querelles de doctrines, devraient pourtant se faire jour.

Besoins et dimensions du problème. Perspectives officielles de l'année 1952

Aussi bien ne nous attarderons-nous point à préciser des besoins dont les ordres de grandeur sont connus de tous. Le ministre a d'ailleurs maintes fois redit que la construction de quelque 20.000 logements par mois, 240.000 logements par an, peut-être même 300.000, durant vingt ans, était pour la France un problème de salut public.

Les réalisations, à ce jour, sont loin de ces objectifs : au 30 mars 1952, 268.290 logements définitifs avaient été achevés depuis la Libération du territoire, et 80.000 logements au plus seront achevés pour l'année 1952 toute entière (contre 75.000 pour 1951).

Mais alors que 71.055 logements auraient été mis en chantier durant le premier semestre de 1951, 67.550 seulement l'ont été pour le premier semestre de 1952. Sans doute ne s'agit-il pas là d'une diminution très importante en valeur absolue, mais elle est l'indice qui marque une tendance, dès à présent, gravement préoccupante.

Est-il possible d'orienter l'activité du bâtiment vers des réalisations qui soient rapidement plus nombreuses ? Quels sont les obstacles et de quelle importance ? Peut-on formuler un diagnostic et tenter d'orienter les réflexions vers les aspects fondamentaux des difficultés à surmonter ? C'est bien là le souci de tous.

Faibles insuffisances de main-d'œuvre et de matériaux

Sans doute si l'on avait voulu assurer en 1952 l'achèvement d'un nombre de logements largement supérieur

nombre atteint en 1951, ce qui eût été, à la rigueur, ssible, compte tenu du nombre relativement élevé de gements en cours de construction — eût-on fait appaître quelques déficits de main-d'œuvre et de matériaux. Le Conseil économique, en novembre 1951, avait esné à 32.000 ouvriers qualifiés le déficit de main-d'œuvre cessaire à l'achèvement annuel de 150.000 logements, ficit d'ailleurs inégalement réparti suivant les corps état.

La pénurie assurée de main-d'œuvre, la gravité du oblème du logement posé au pays n'avaient d'ailleurs déterminer une évolution des esprits dans ce domaine risque, malgré l'avis de son rapporteur, le Conseil écoomique, adoptant un amendement présenté par le roupe C.G.T.-F.O. s'était prononcé contre toute immiration, même limitée, de main-d'œuvre, acceptant pendant la possibilité d'immigration d'ouvriers non ualifiés, au cas où les pays de l'Union française ne ourraient satisfaire aux besoins de cet ordre.

Mais il faut bien ajouter qu'un accroissement impornt du nombre de logements construits exigerait impéeusement que soit traité comme un problème industriel problème de la construction.

Il faudrait donc assurer une préparation minutieuse complète dès projets par une collaboration étroite des rchitectes et des ingénieurs, ceux-ci devant être en défitive les maîtres d'œuvre.

Il faudrait assurer la mécanisation des chantiers, le éveloppement d'un outillage rationnel. Il faudrait assuer une coordination fonctionnelle des petites entreprises ous l'égide de la profession.

Il faudrait, en un mot, penser le problème industriel ans son ensemble. Mais, à ce prix de réflexion, la Direction de la Construction et la Mission technique du Bâtiment et du Génie civil estiment que l'accroissement des ffectifs de main-d'œuvre nécessaire pour atteindre la éalisation de 240.000 logements par an pourrait être

limité à un chiffre voisin de quelque 200.000 relativement aisé à atteindre pour l'effectif actuel de main-d'œuvre de l'ordre de 900.000.

Quant aux besoins de matériaux, ils pourraient être satisfaits sans difficultés majeures.

Quoi qu'il en soit, toute disposition législative tendant à accroître le volume de la production devrait cependant être précédée de mesures propres à desserrer le goulot de main-d'œuvre, telles que le développement de l'apprentissage et de la formation professionnelle accélérée, un accroissement de la durée de travail ou, à tout le moins, de la productivité des chantiers et, au besoin, un aménagement de l'immigration.

Faute de telles mesures préalables, l'insuffisance même faible de main-d'œuvre pourrait s'avérer suffisamment aiguë pour entraîner une hausse nouvelle du coût de construction aux incidences de tous ordres particulièrement fâcheuses. Or, de mars 1951 à mars 1952, l'indice, calculé par la Fédération nationale du Bâtiment, était passé de 1.368 à 2.332, soit, en une année, 43 % de hausse (après, il est vrai une baisse de 20 % durant l'année 1949). Les marchés actuels laissent d'ailleurs apparaître une assez nette tendance à l'abaissement des coûts.

Ainsi, l'objet qui doit être poursuivi, avant toute augmentation importante du volume des crédits à la construction, doit-il être d'abord l'assainissement du marché et l'organisation des chantiers. Une politique d'injection de crédit bancaire à la consommation et à l'équipement, recommandable dans une économie comportant un potentiel inemployé, étant à coup sûr dangereuse en période de plein emploi de main-d'œuvre.

Mais ces conditions liminaires posées et supposées, résolus les problèmes de matériaux et de main-d'œuvre, le développement nécessaire des investissements affectés à la construction n'en serait pas pour autant assuré, car encore faut-il que ces investissements soient possibles. Encore faut-il *que la construction puisse*, comme le dit

M. Sauvy, *retrouver un moteur*. Et c'est là où apparaissent le plus gravement les difficultés majeures et à long terme.

Taux des loyers

La première et la plus souvent mise en lumière est celle qui résulte du taux très bas des loyers. Aucune solution ne pourrait être valable sans un effort de tous dans ce domaine.

Le logement doit prendre, dans le budget de chaque Français, une place importante et, faute d'une politique saine dans cet ordre, tout plan d'investissement, tout effort d'organisation, tout espoir serait vain d'améliorer une situation non seulemen désastreuse, mais génératrice d'injustices scandaleuses.

Aussi la mesure la plus urgente et la plus importante est-elle d'assurer le jeu normal de la loi du 11 septembre 1948 sur les loyers. L'article 31 de la loi, en effet, n'a pas joué, car le salaire de référence utilisé pour le calcul des allocations familiales n'a pas été modifié, si bien que le loyer a continué à s'élever, chaque semestre, de 20 % de sa valeur initiale, sans accompagner normalement la hausse du coût de la vie, des salaires et du coût de construction. Il est essentiel, le ministre l'a souligné récemment en de nombreuses occasions, que les loyers cessent de se dégrader et puissent atteindre, par paliers, le pourcentage minimum de 12 % du salaire de référence qui leur avait été assigné.

Les mesures actuellement envisagées de majoration des loyers de certaines catégories d'immeubles, telles du moins qu'elles sont connues à la date du présent article, n'intéresseront, semble-t-il, que les seuls immeubles des catégories supérieures, l'indice des loyers des logements type III A figurant dans l'indice des 213 articles dont la stabilité est considérée comme essentielle; ainsi courent-elles grand risque d'être privées de toute efficacité véritable.

Ajoutons d'ailleurs qu'il reste, en tout état de cause, essentiel — et ce point a été trop souvent oublié — de souligner *les limites* qui peuvent être assignées à la recherche indispensable de la rentabilité car, en définitive, c'est bien de ces limites que dépendent la possibilité ou l'impossibilité de développer suffisamment la construction dans notre pays.

Limites de la rentabilité

La législation française de financement de la construction tient en deux textes essentiels :

— la loi du 3 septembre 1947 qui permet, en particulier, à la Caisse des Dépôts et Consignations d'accorder aux Offices publics et Sociétés anonymes d'H.L.M. des prêts à 2 % d'intérêt et soixante-cinq ans d'amortissement, dont le montant peut atteindre actuellement 85 % du coût de la construction;

— la loi du 21 juillet 1950 qui institue les primes à la construction — actuellement 600 francs par an — payables pendant vingt ans, avec la possibilité d'emprunts auprès du Crédit foncier de 70 % du coût total de construction, terrains et aménagements éventuellement compris.

Or, les Sociétés d'H.L.M., même les mieux gérées, assureront difficilement leur équilibre financier dans les années à venir, compte tenu du coût actuel de construction, voisin de trois millions, pour les logements de quatre pièces du type de ceux actuellement entrepris, dans les immeubles collectifs — et malgré des loyers qui, avec les barèmes actuels seront, au 1er janvier 1953, de 5.916 francs par mois pour un logement de quatre pièces et atteindront 6.960 francs au 1er juillet 1954. L'équilibre ne pourra être assuré, bien souvent, qu'en majorant ces loyers de quelque 20 à 25 % au moins; les majorations devraient être plus importantes encore pour les logements récemment mis en chantier ou achevés.

De telles majorations de loyers sont sans doute possibles dans les limites jusqu'ici assignées, à la faveur de l'aide apportée aux occupants chargés de famille par l'allocation-logement, mais elles conduiraient au delà des chiffres ci-dessus, pour les logements H.L.M. à des taux de loyers incontestablement très lourds, atteignant aisément et dépassant souvent 20 % des ressources des occupants.

Or, il s'agit là pourtant de constructions destinées en principe à des familles moyennes ou modestes, réalisées à l'aide de prêts à la Caisse des Dépôts et Consignations dont le taux, fixé à 2 %, est en fait actuellement de 1,62 % en raison des facilités accordées durant les dix premières années; quant à l'amortissement du capital, il est étendu sur soixante-cinq ans.

Les prêts du Crédit foncier sont actuellement accordés aux taux suivants : prêts de cinq ans du sous-comptoir des Entrepreneurs à 6,90 % avec consolidation possible auprès du Crédit foncier à 6,80 % (pour quinze ans, exceptionnellement vingt, parfois vingt-cinq). L'annuité d'amortissement auprès du Crédit foncier, sur quinze ans, est de 10,738; pour un logement dont le coût de revient serait de 3.000.000 pour 80 m², la prime à la construction, soit de 48.000 francs, représenterait une bonification d'intérêts réelle de 1,60 %, c'est-à-dire abaisserait l'annuité à 9 % environ, en supposant que la *totalité* de la somme nécessaire à la construction ait pu être empruntée aux mêmes conditions, ce qui n'est, en fait, guère réalisable.

Un tel logement, compte tenu des charges de gestion et d'entretien modérément fixées à 3 % et sans aucun bénéfice réel de la société gérante, devrait donc entraîner un loyer de l'ordre de 360.000 francs.

De tels chiffres marquent, sans qu'il soit besoin d'y insister davantage, que la législation de financement qui fait appel au Crédit foncier est une législation qui ne peut, jusqu'ici, permettre de construire des logements

destinés à la location, sinon pour une frange très étroite de cadres élevés ou de bénéficiaires privilégiés.

Or, le problème véritable est de construire des logements qui puissent être loués à des familles modestes ou de condition moyenne; il n'est pas *résolu par la législation de financement actuelle.*

En bref, la France est le pays où, du fait des habitudes de la population, la part du revenu consacrée à l'habitat est la plus faible. Elle est donc le pays où le financement de la construction devrait être organisé à plus long terme et à plus bas taux d'intérêt.

L'écart qui subsiste, en effet, entre le loyer limite qui peut être demandé et supporté, et le loyer nécessaire à assurer une rentabilité des capitaux, dans les conditions actuelles de prix de revient de la construction, reste considérable.

Une étude récente rappelait les faits essentiels suivants qui dominent tout le problème.

Le prix de revient d'un logement de quatre pièces (3 millions) représente actuellement sept années de travail d'un ouvrier qualifié français [1]; si l'annuité d'amortissement des capitaux qui ont financé la construction d'un tel logement, ajoutée aux charges de gestion et d'entretien atteint 8 %, cette annuité représentera en fait :

$8 \times 7 = 56$ % du salaire annuel de l'ouvrier.

Si donc celui-ci peut consacrer à son loyer au maximum 20 % de son salaire, on voit que l'écart qui demeure entre le loyer possible et celui que nécessiterait le versement d'annuités d'amortissement (capital et intérêts et charges de gestion incluses) à 8 % reste considérable.

1. Certaines publications ont fait état, pour l'étranger, des chiffres suivants, qui ne peuvent d'ailleurs être rapprochés des chiffres français qu'après examen critique et approfondi mais qui marquent nettement le sens des écarts : un ouvrier américain peut payer une maison de 100 m² avec 5.000 heures de travail, l'ouvrier britannique une maison de cinq pièces avec 9.500 heures, l'ouvrier allemand une maison de quatre pièces avec 10.000 heures.

Pour un salarié de qualification plus haute la valeur de onstruction du logement pourrait ne représenter que x années de travail (salaire de 500.000 francs, alloca- ons familiales exclues, celles-ci étant en fait à vocation limentaire et d'entretien quotidien), l'annuité d'amortis- ement du capital aux taux actuels représenterait cepen- ant encore 48 % du salaire annuel, c'est-à-dire resterait ès supérieure à celle que peut couvrir le loyer.

Ainsi les limites qui peuvent être fixées aux loyers, et ont ceux-ci sont encore très éloignés, sont-elles dans les onditions actuelles de prix de revient de la construction ès en deçà de celles qu'imposeraient les taux d'intérêt ctuels et les durées d'amortissement des prêts qui peu- ent être consentis.

Il est difficile dans ces conditions d'espérer un déve- oppement suffisant du nombre de logements construits ar un retour à la rentabilité, celle-ci étant en fait inac- essible sans appoints et sans correction.

Enseignements fondamentaux d'une telle situation

Une telle situation comporte des enseignemens fonda- ientaux. Elle implique, nous l'avons indiqué, d'abord a nécessité absolue de diminuer les coûts de construction ar des mesures d'ordre technique. Mais elle implique ussi impérieusement des mesures d'aide financière faute esquelles toutes autres mesures seraient vaines.

a) Les plus simples à adopter de ces dispositions finan- ières devraient être *d'ordre fiscal*. Ce sont là des me- ures peu onéreuses, car si elles privent l'État de cer- aines ressources, elles lui en apportent de nouvelles plus onsidérables, dès lors qu'elles aident à la remise en narche d'un secteur essentiel de l'économie.

Une proposition de loi a été récemment déposée qui nvisage un ensemble d'aménagements fiscaux propres assurer une expansion de la construction.

b) *Mais il faut davantage.* Il est paradoxal de supporter

l'amortissement en vingt années d'un logement, bien d'investissement et d'usage à long terme. Certes, ce qui est dit de la construction est vrai aussi des investissements industriels, mais la construction ne peut, comme ceux-ci, trouver de solution de secours dans l'autofinancement. Faute de financement à long terme, ou du moins faute de financement dont les charges annuelles soient celles d'un financement à long terme, la construction se trouve très étroitement limitée.

Si les prêts à long terme se révèlent impossibles à consentir en un temps où la confiance monétaire reste encore relativement précaire, il importe tout au moins d'instituer des bonifications d'intérêt, par exemple sous forme de primes à la construction nettement plus importantes que celles actuellement versées et attribuées durant un plus grand nombre d'années [2], ou encore d'adopter des modes d'étalement des charges dans le temps qui aboutissent en fait à des résultats analogues.

Un exemple simple nous est donné de transformation d'un prêt à moyen terme, sinon en prêt à long terme, du moins en un prêt qui comporte, pour les constructions et bénéficiaires des logements, des *conditions comparables à celles des prêts à long terme.*

Il s'agit d'un projet récent de la Préfecture du Cantal, suivant lequel des logements sont construits grâce à des prêts consentis sur vingt ans, pour une part (70 %) au Conseil général du département par le Crédit foncier, pour la part complémentaire (30 %) à des municipalités par la Caisse des Dépôts et Consignations, au taux normal, soit 6 % des prêts consentis à des collectivités publiques. Les charges que supporteront les occupants au titre de loyers seront cependant calculées comme si

2. En fait un projet gouvernemental actuel prévoit de porter de 600 à 1.000 francs par mètre carré le montant des primes versées pour les constructions conformes aux plans types de logements dits économiques et de porter de 70 à 80 % le montant des prêts du Crédit foncier.

mortissement des prêts était réalisé sur cinquante ans; ces annuités fictives sur cinquante années s'ajouteront s charges de gestion.

L'insuffisance des recettes perçues durant les vingt remières années sera couverte par la perception de centimes additionnels institués pour ces vingt années et -âce auxquels les collectivités publiques seront en mesure de rembourser les emprunts à moyen terme contractés. Durant les trente dernières années, les loyers perçus sureront largement les charges d'entretien et de gestion et comporteront même une rémunération bénéficiaire our les collectivités qui auront pris l'initiative de ces nstructions.

Une telle méthode de rétablissement de l'équilibre nancier compromis par la durée trop brève et le taux 'intérêt trop élevé des prêts des organismes bancaires ublics ou semi-publics, assure pratiquement, du point e vue des charges annuelles, la transformation de ces rêts en prêts à long terme, par *un relais à l'échelon local* nctionnant durant un nombre d'années fixé à l'origine.

La perception des centimes additionnels, comparable e ce point de vue à la perception par l'État d'impôts upplémentaires destinés à alimenter des bonifications 'intérêt, mais dont on peut penser cependant qu'elle era, à l'échelon communal, plus équitablement répartie t, en définitive, plus aisément acceptée, assure une parcipation des habitants de la commune ou du départeent déjà logés au logement de ceux qui, jusque-là, taient restés plus mal lotis.

Il s'agit bien là d'une *péréquation des charges de loyer* ntre logements anciens et logements nouveaux, maintes ois recommandée, en particulier par A. Sauvy, et déjà argement utilisée à l'étranger, dont l'Allemagne entre es deux guerres [3].

3. Utilisée également, d'ailleurs, faut-il l'ajouter, en France, mais our des raisons d'insuffisance véritable des loyers perçus et de médiocre gestion par les sociétés ou offices d'H.L.M. déficitaires.

Ainsi rejoindrions-nous de manière indirecte, par cette voie, les méthodes étrangères de financement qui ont permis des efforts d'investissement et des réalisations extrêmement importantes (primes à la construction versées en Angleterre, sur soixante ans, au taux de 35 livres 12 shilling par logement, pour les logements achevés après le 28 février 1952 et organisation de prêts à longs termes; prêts consentis en Allemagne, parfois sur cent ans, parfois même sans qu'il soit fait mention d'un remboursement de capital).

c) D'autres formules qui nous paraissent marquer une évolution *extrêmement importante* des modes de financement de la construction dans notre pays s'engagent d'ailleurs dans des voies analogues d'abaissement des taux d'intérêt, acceptant en contrepartie des indexations de prêts.

Le Mouvement d'aide au logement placé sous le patronage du cardinal Feltin, archevêque de Paris, et de M. Claudius Petit, ministre de la Reconstruction, a lancé un emprunt de un milliard pour construire des logements modestes dont les familles occupantes deviendront propriétaires. Le taux d'intérêt est nul, mais l'annuité est indexée sur le coût de construction, la durée d'amortissement est de vingt-cinq à trente ans. Pour un logement de quatre, cinq pièces de 77 m², la mensualité à acquitter sera de l'ordre de 12.000 francs par mois, c'est-à-dire relativement élevée, mais on l'espère supportable avec l'aide de l'allocation logement.

Un projet de loi a, d'autre part, été récemment déposé à l'Assemblée nationale par M. de Tinguy, tendant à instituer *l'épargne logement*, c'est-à-dire acceptant, pour les déposants désireux de construire, de rembourser les sommes indexées sur le coût de construction.

Une Caisse centrale Épargne Logement, gérée par le Crédit foncier serait fondée, qui assurerait des taux d'intérêt quelque peu inférieurs à ceux des Caisses d'Épargne traditionnelles. Ce projet paraît devoir être repris

dans l'ensemble des mesures envisagées par le gouvernement actuel.

Ajoutons enfin qu'un avant-projet de loi — qui a donné lieu, avant même d'être déposé, à des oppositions telles que le ministre qui l'avait en maintes circonstances défendu a dû différer puis abandonner entièrement sa discussion — envisageait d'imposer aux employeurs occupant plus de vingt salariés l'obligation d'investir dans la construction de logements des sommes représentant 2 % au minimum des salaires versés; cette obligation ne jouant toutefois que dans la limite de 30 % des bénéfices réalisés et étant admis qu'une cotisation à fonds perdus au taux de 1,5 % à des groupements professionnels ou interprofessionnels poursuivant, sans but lucratif, la construction de logements, aurait pu également tenir lieu de réponse à l'obligation légale.

Toutes ces formules, ces dernières comme celles évoquées plus haut, instituent elles aussi à leur manière, et sous des formes différentes, cette péréquation des charges entre les locataires déjà pourvus, et ceux qu'il faut à tout prix loger au plus tôt. Le *moteur* dont parlait M. Sauvy pour la construction, on ne voit guère qu'il puisse être ailleurs que dans cette péréquation, à l'échelle, suivant les cas, de la commune, du département ou du pays.

Ainsi, en conclusion de cette brève étude, suffit-il de rappeler qu'il serait vain d'espérer une expansion de l'effort de construction du seul retour progressif aux règles libérales de stricte rentabilité, car les limites qui seraient offertes à cette rentabilité par le niveau maximum qui peut être fixé aux loyers sont si éloignées des exigences courantes du marché des capitaux qu'elles ne sauraient être comblées que par des mesures d'aide spéciale.

Il serait au surplus dangereux à long terme pour le pays de laisser espérer un rétablissement de la rentabilité qui serait obtenu par des baisses massives du coût des

constructions quitte à sacrifier largement sur la qualité même de cette construction. Certes une juste mesure doit être recherchée entre une construction de qualité et de confort trop ambitieux et une construction délibérément économique. Mais le pays a un besoin impérieux de logements de qualité suffisante.

Il est temps, il est grand temps d'instituer de nouvelles mesures d'aide à la construction : exemption fiscale, bonifications d'intérêts, participation au financement des organismes de crédit coopératif et des organismes vers lesquels depuis ces dernières années se sont déplacés les courants d'épargne : Caisses d'Épargne, Compagnies d'Assurances Vie, Caisses de Retraites des Cadres, etc., allongement de fait du point de vue des charges annuelles, des durées d'amortissement des emprunts — toutes ne seront d'ailleurs que l'extension d'une législation déjà orientée, *mais insuffisamment encore, dans cette voie.* Les mesures peuvent être efficaces, soyons-en sûrs, même en un temps où les charges d'un budget d'armement sont obligatoirement très lourdes; elles peuvent l'être d'autant plus que les dépenses de construction de locaux d'habitation ont représenté en France durant ces dernières années une part très faible du Revenu national : 2,65 % d'après les études de la Commission économique pour l'Europe contre 2,9 % en Grande-Bretagne, 4,1 % en Belgique, 5 % en Allemagne occidentale, 5,3 % en Suède.

Les mesures techniques intéressant la main-d'œuvre, les matériaux, les organisations de chantier, qui sont en même temps nécessaires, pourront alors, mais alors seulement, être véritablement efficaces.

En conclusion, nous croyons pouvoir citer un texte qui, pour ce domaine du logement comme pour d'autres domaines, définit les tendances vers lesquelles, nous semble-t-il, devrait s'infléchir la politique de financement.

On peut penser, écrivent M. Jean Marchal et M. Hubert Bro-